



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2020

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ville d'Ivry-sur-Seine



SOMMAIRE

Avant-propos.....	p 3
-------------------	-----

PARTIE 1 : PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE..... p 6

Structure démographique	p 7
Famille/Enfance	p 18
Les jeunes	p 28
Les séniors.....	p 36
Le logement.....	p 44
Formation – Activité – Emploi	p 56
Ressources et précarité.....	p 66

PARTIE 2 : PORTRAIT DES QUARTIERS..... p 76

Portrait des quartiers par iris et par thématique	p 77
Portrait des quartiers par iris et par indicateur.....	p 89



AVANT-PROPOS



Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Ivry-sur-Seine présente une nouvelle version de l'Analyse des Besoins Sociaux. Par cette démarche, il confirme sa volonté de situer l'ABS au cœur de son projet social.

Il fait suite à un premier ABS rédigé en 2016 qui marquait le premier acte du chantier de construction et d'élargissement d'un véritable CCAS. Ce dernier, désormais installé et identifié par de nombreux partenaires poursuit son développement et renforce son objectif de faire évoluer l'action sociale au plus près des besoins des ivryen.ne.s.

L'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation réglementaire et annuelle qui incombe à chaque CCAS comme le prévoit le code de l'action sociale et des familles : « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (...) procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté ».

Toutefois, bien au-delà de cette obligation réglementaire, l'Analyse des Besoins Sociaux ne peut être assimilée à un simple diagnostic orienté sur le champ de l'action sociale. Sa portée dépasse ce dernier en questionnant l'ensemble des politiques publiques d'un territoire. L'engagement d'Ivry-sur-Seine dans cette démarche depuis plusieurs années témoigne de sa volonté :

- D'améliorer la connaissance des différents publics répartis sur la ville. La population concernée par l'ABS est celle du territoire d'où une approche globale et prospective des besoins sociaux de l'ensemble de la population.
- De fonder sa politique d'action sociale sur une analyse réfléchie permettant d'optimiser l'adéquation entre l'offre de service et les besoins. Les résultats de l'analyse servent à construire l'action du CCAS et à améliorer l'efficacité des dispositifs existants, c'est donc un outil de connaissance au service de la décision.

- D'accroître le partenariat en matière d'intervention sociale. Elle est une opportunité de mobilisation collective et de concertation. Elle est l'espace de la mise en mouvement et de dialogue entre les différents acteurs du territoire : institutionnels, associatifs...
- De se doter d'un dispositif de veille sociale par la régularité de la démarche.

L'ABS EST UN OUTIL D'AIDE À L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE SOCIALE GLOBALE DONT SA PERTINENCE TIENT DANS LA VOLONTÉ DE COMPRENDRE POUR AGIR.

Plus concrètement, l'ABS propose un portrait social de la ville et un travail sur des problématiques sociales dont l'impact sur la ville est plus fortement identifiable et où il est nécessaire d'intervenir par la compréhension des faits et l'élaboration de préconisations.

Au regard de ces enjeux, la première ABS avait apporté un éclairage sur la situation sociale des ivryens et avait travaillé 2 thématiques : l'aide alimentaire et les familles monoparentales. Pour cette deuxième édition la thématique des seniors et de l'isolement a été retenue. Cette thématique correspond à la troisième partie de l'ABS qui achèvera cette dernière.



L'Analyse des Besoins Sociaux contribue à une connaissance partagée des ivryens et des ivryennes, elle s'adresse à tous les acteurs de la ville pour impulser des projets innovants en faveur de la cohésion sociale de la ville. A chacun de s'en saisir.



>> STRUCTURE DE L'ABS

L'Analyse des Besoins Sociaux 2020 se compose de 2 parties auxquelles viendra s'ajouter par la suite une 3^{ème} partie thématique :

PARTIE 1 : PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE PRÉSENTÉ PAR THÈMES

-  1 - STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE
-  2 - FAMILLE/ENFANCE
-  3 - LES JEUNES
-  4 - LES SÉNIORS
-  5 - LE LOGEMENT
-  6 - FORMATION – ACTIVITÉ – EMPLOI
-  7 - RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

Chaque thème donne les données actuelles, leur évolution entre 2011 et 2016 et propose une comparaison avec les collectivités choisies comme références : Vitry-sur-Seine, Choisy-le Roi, le Val-de-Marne et l'Île-de-France.

Une fiche de synthèse présentant les chiffres clés et les définitions et une planche d'infographies concluent chaque thème.

PARTIE 2 : PORTRAIT DES QUARTIERS

L'INSEE met à la disposition des villes les chiffres du recensement à l'échelle infra communale pour certaines thématiques. Pour ce faire elle a développé un découpage du territoire en maille de taille homogène appelé IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). La population de ces IRIS se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

La ville d'Ivry-sur-Seine est composée de 6 quartiers et de 22 IRIS. Les contours des quartiers ne correspondent pas obligatoirement à ceux des IRIS. C'est pourquoi, ces derniers ont été regroupés afin de s'approcher au plus près du périmètre des quartiers.

Cette partie ne se veut pas une monographie des quartiers car les chiffres du recensement sur des bases plus petites comme les IRIS, sont moins stables que les chiffres généraux relatifs à la ville. Aussi, cette partie reprend les 7 thèmes développés dans le portrait social et tente de faire émerger des disparités infra communales en pointant les différences significatives par rapport notamment à la moyenne de la ville.

>> LES SOURCES

Les données collectées pour l'élaboration de l'ABS proviennent de différentes sources. Les chiffres produits par l'INSEE dans le cadre du recensement de la population sont majoritairement utilisés.

Les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Chaque année une photo réactualisée du territoire est donc produite par l'INSEE. Toutefois, toutes analyses d'évolution et de comparaison doivent prendre en compte le renouvellement entier de l'échantillon. C'est pourquoi, les données sont comparées entre 2 années séparées de 5 années de collecte.

L'ABS s'est appuyée sur les données 2016 publiées par l'INSEE en 2019 et 2020. Ces données ont donc été comparées avec les résultats du recensement de 2011. Il faut plusieurs mois pour travailler les données chiffrées ce qui explique ce décalage avec les toutes dernières données de l'INSEE concernant l'année 2017.

D'autres données ont été collectées et travaillées. Elles proviennent du Conseil Départemental, de la CAF, de Pôle d'Emploi, des services municipaux et des rapports existants sur la ville : Programme Local de l'Habitat Intercommunal 2016-2021, bilan de la politique d'habitat social de la ville d'Ivry-sur-Seine (2014-2019), repère démographique du vieillissement à Ivry-sur-Seine produit par Compas pour Futurâge-Pôle Charles Foix ...

Le travail de mise en forme et de création d'infographies a été réalisé par l'Agence Huitième Jour.

PARTIE 1 : PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

1- STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE	p 7
2- FAMILLE/ENFANCE	p 18
3- LES JEUNES	p 28
4- LES SÉNIORS	p 36
5- LE LOGEMENT	p 44
6- FORMATION-ACTIVITÉ-EMPLOI	p 56
7- RESSOURCES ET PRÉCARITÉ	p 66



1 – PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

1 - STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE



- **Une ville démographiquement dynamique : Ivry, continue de gagner des habitants**
- **Une répartition statistique de la population femme-homme presque semblable**
- **Une population ivryenne jeune**
- **Une importante représentation des adultes en âge d'être actifs – une ville attractive pour les jeunes ménages –**
- **Une taille des ménages qui s'est stabilisée mais qui reste réduite**
- **Une prédominance des ménages d'une personne**
- **Des ménages d'une personne plus masculins avant 60 ans et plus féminins à l'extrémité de la vie**
- **Une répartition des ménages par catégorie socioprofessionnelle qui continue d'évoluer en faveur des cadres et des employés**

1

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE



>> UNE VILLE DÉMOGRAPHIQUEMENT DYNAMIQUE : IVRY CONTINUE DE GAGNER DES HABITANTS

Au 1^{er} janvier 2020, la population légale d'Ivry-sur-Seine est de 62 294 habitants selon l'Insee. En réalité, ce chiffre correspond à la population totale de l'année 2017. La population totale correspond à la population municipale (62 052 hab) qui est utilisée à des fins statistiques et à la population comptée à part (242 hab). Il s'agit de personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune ou de personnes sans domicile fixe rattachées à la commune.

62 294 POPULATION
LÉGALE

Les données statistiques présentées dans l'ABS sont calculées à partir de la population municipale de 2016 qui est de 60 711 habitants (décalage lié au temps des calculs).

Elle comprend 1 333 personnes vivant en communauté :

- 969 personnes en service de moyen ou long séjour, en maison de retraite, foyer ou résidence sociale,
- 142 personnes en caserne,
- 43 personnes en établissement hébergeant des élèves,
- 179 personnes en habitation mobile.

Avec une variation annuelle moyenne de la population de 0,9 % entre 2011 et 2016, Ivry-sur-Seine poursuit l'inversion de la décroissance démographique observée depuis 1975 jusque dans les années 90. Depuis l'entrée dans les années 2000, Ivry-sur-Seine a entamé un nouveau cycle de développement avec une variation annuelle moyenne de la population positive.

Entre 2012 et 2017, Ivry-sur-Seine a gagné 3 310 habitants soit une augmentation de la population totale +5,6 %. En 10 ans (2007-2017), la population municipale a gagné plus de 6 000 habitants soit près d'1/10 de sa population actuelle.

AUGMENTATION
DU NOMBRE D'IVRYENS

+5,6 %
entre 2012 et 2017

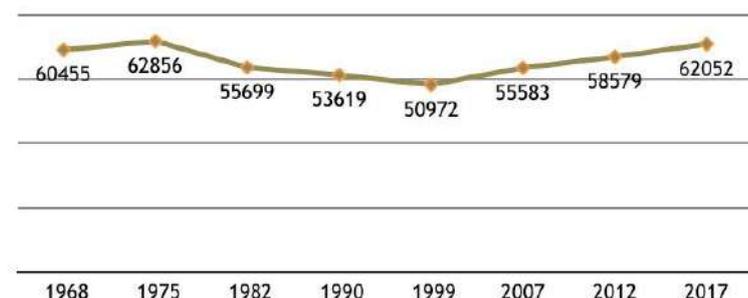


D'après les données de 2016, la variation annuelle moyenne de la population est de 0,9%.

La variation annuelle moyenne est le résultat de la différence entre le solde naturel et le solde migratoire.

Évolution de la population municipale ivryenne depuis 1968

Source : INSEE RP 1968 à 1999, RP2011 et RP2016 exploitations principales



Le solde naturel est l'un des composants de l'évolution de la population. Il correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année. A Ivry-sur-Seine, le solde naturel augmente progressivement depuis le recensement de 1975 passant de 0,2% (1975 à 1982) à 1% (2011 à 2016).

Le dynamisme du solde naturel à Ivry-sur-Seine s'explique par la combinaison d'un taux de natalité de 16‰ (2011-2016) (légèrement plus élevé que celui du Val-de-Marne (15,6‰) et de l'Île-de-France (15,2‰)) et d'un faible taux de mortalité 6,1‰ (2011-2016). Ce taux est toutefois, un peu plus élevé que celui de Vitry-sur-Seine (5,4‰) et Choisy-Le-Roi (5,6‰) mais identique à celui du Val-de-Marne (6,1‰) et plus faible que celui de l'Île-de-France (6,9‰).

Le solde naturel de la ville d'Ivry-sur-Seine va encore s'accroître dans les années qui suivent, les naissances en 2018 ayant augmenté. En 2019 les naissances ont légèrement baissé.

Le solde migratoire est le deuxième composant de l'évolution de la population. Il correspond à la différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire de la commune et celles qui en sont sorties. A Ivry-sur-Seine, ce solde est de -0,1% entre 2011 et 2016. Il y a donc plus de personnes qui sont parties de la ville que de personnes qui sont entrées. Dans les années à venir, il est fort probable au regard des nombreuses constructions en cours que le solde migratoire devienne positif. Les villes de Vitry-sur-Seine (0,3%) et Choisy-le-Roi (0,1%) ont des soldes migratoires positifs contrairement au Département (-0,3%) et la Région (-0,5%).

Par conséquent, la croissance démographique d'Ivry-sur-Seine repose sur un solde naturel positif.

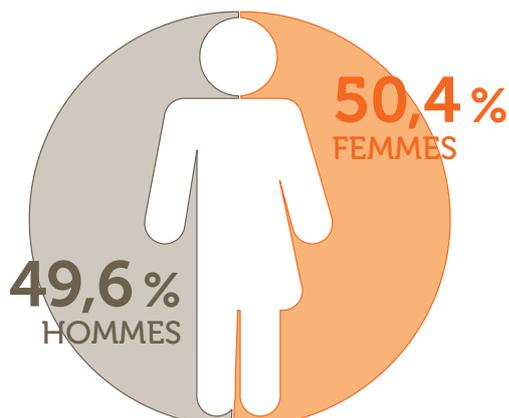
Comparativement au Département (0,7%) et la Région (0,4%), Ivry-sur-Seine à une variation annuelle de population plus élevée (0,9%). En revanche, cette variation est plus faible que les communes de Vitry-sur-Seine (1,4%) et Choisy-le-Roi (1,5%).

	Ivry-sur-Seine	Vitry-sur-Seine	Choisy-le-Roi	Val-de-Marne	Île-de-France
Variation annuelle de la population %	0,9	1,4	1,5	0,7	0,4
due au solde naturel en %	1	1,1	1,4	0,9	0,9
due au solde apparent des entrées sorties (%)	-0,1	0,3	0,1	-0,3	-0,5
Taux de natalité (‰)	16	16,8	19,6	15,6	15,2
Taux de mortalité (‰)	6,1	5,4	5,6	6,1	6,9

>> UNE RÉPARTITION STATISTIQUE DE LA POPULATION FEMME – HOMME PRESQUE SEMBLABLE

Parmi les 60 711 ivryens en 2016, 49,6% sont des hommes (30 162) et 50,4% sont des femmes (30 609) soit une quasi égalité statistique. Les hommes sont plus nombreux parmi les jeunes. L'avancée dans l'âge est favorable aux femmes.

En France, les hommes représentent 48,3% de la population contre 51,7% pour les femmes.



Depuis la loi du 4 août 2014, La ville publie chaque année un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il permet à la collectivité de dresser un état des lieux afin de mieux orienter les politiques publiques concernant l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes.



>> UNE POPULATION IVRYENNE JEUNE

Dans son ensemble, la structure par âge de la population ivryenne est proche de celle de la population du Val-de-Marne et de l'Île-de-France.

Les moins de 20 ans représentent 23,7% de la population soit 14 377 habitants (hommes : 52,4%, femmes : 47,6%) Ivry-sur-Seine a donc une population jeune.

Les 20-64 ans représentent 63,4 % de population (hommes : 49,8%, femmes : 50,2%), les 65 ans et plus

représentent 13 % des ivryens (hommes : 43,5 %, femmes : 56,5%).

Les moins de 30 ans représentent 40,6 % de la population soit 24 701 habitants (hommes : 51,7%, femmes : 48,3%). Ce pourcentage est supérieur d'un point au Val-de-Marne et à l'Île-de-France (39,6%).

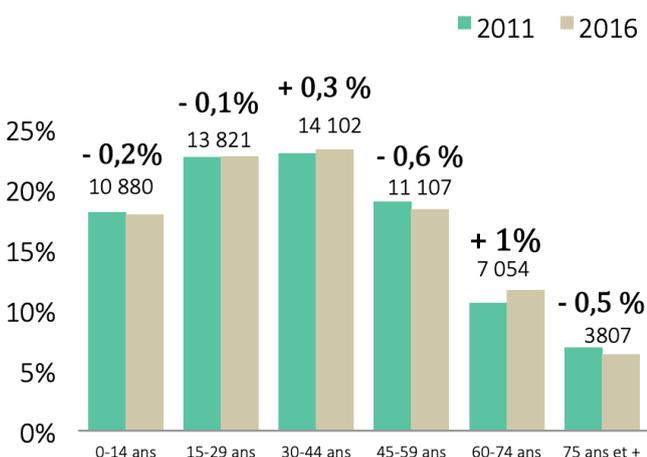
>> UNE IMPORTANTE REPRÉSENTATION DES ADULTES EN ÂGE D'ÊTRE ACTIFS – UNE VILLE ATTRACTIVE POUR LES JEUNES MÉNAGES –

En valeur absolue, toutes les tranches de la population augmentent puisque le nombre d'habitants est plus élevé. Néanmoins, l'évolution de la population par tranche d'âge entre 2011 et 2016 est contrastée pour certaines d'entre elles. Toutes les tranches diminuent au profit des 30-44 ans (+0,3%) et des 60-74 ans (+1%).

- Les 0-14 ans représentent 17,9 % et les 15-29 ans 22,7 % de la population.
- La tranche des 30-44 ans correspond aux jeunes actifs et représente 23,2 % des ivryens.
- Les 45-59 ans, des actifs, représentent 18,3 % des habitants.
- La population des 60-74 ans qui a la plus forte progression représente 11,6 % des ivryens.
- Les 75 ans et plus, représentent 6,3 % des ivryens.

Évolution de la population par tranche d'âge en %

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales



ESPÉRANCE DE VIE :

L'espérance de vie à la naissance atteint 79,5 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes en 2018 en France métropolitaine, selon l'Insee. Au cours des 60 dernières années, les hommes comme les femmes ont gagné 14 ans d'espérance de vie en moyenne. Cependant, depuis le milieu des années 1990, les gains obtenus par les femmes sont moins rapides que ceux des hommes et l'écart entre les sexes se resserre. Les modes de vie féminins sont de plus en plus semblables à ceux des hommes, qu'il s'agisse des durées de travail ou des types d'activité professionnelle, de consommation de tabac ou d'alcool notamment. Pour autant, l'inégalité femmes-hommes en la matière reste considérable. Au rythme actuel de rapprochement, il faudrait 60 ans pour arriver à l'égalité entre femmes et hommes.

De très nombreux facteurs contribuent à l'allongement de la vie. Sur une longue période, les conditions de vie s'améliorent, le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Plus qualifiés, les individus sont de plus en plus attentifs à leur santé et à leur corps en particulier (hygiène, alimentation).

Centre d'observation de la société

Ivry-sur-Seine se caractérise par la relative jeunesse des actifs. Les 25-40 ans représentent la moitié des 25-60 ans.

Le PLHI (le Programme Local de l'Habitat Intercommunal) 2016-2021 explique l'attractivité du territoire sur les jeunes ménages d'une ou deux personne(s) en raison d'une offre de logement propice au début de parcours résidentiel et la perte de ménages plus âgés candidats à l'accession à la propriété (pavillon).

Comparativement au Val-de-Marne et à l'Île-de-France, Ivry-sur-Seine compte moins de jeunes de 0-14 ans 17,9 % contre 19,6 %. En revanche, les tranches des 15-29 ans et des 30-44 ans sont plus représentées sur la ville qu'au niveau départemental et régional.

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION IVRYENNE EN 2016

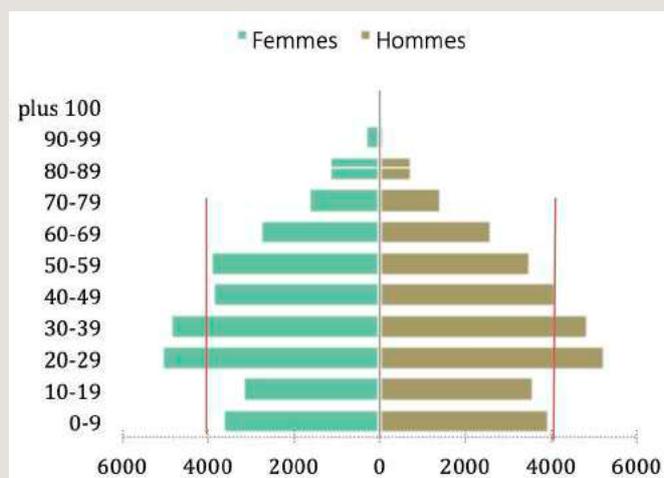
La pyramide des âges permet de lire les grands événements démographiques.

Au sommet, on constate l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. Plus de 3 personnes sur 4 de plus de 90 ans sont des femmes.

Au milieu, on constate un net gonflement lié au babyboom d'après-guerre correspondant aux personnes entre 70 et 52 ans (2016).

Les tranches des 20-39 ans sont très représentées, signe de l'attraction de la ville pour les jeunes actifs.

En bas, la pyramide est marquée par une échancrure symétrique pour les 10-19 ans. Elle correspond à la baisse de la natalité survenue au milieu des années 1990. L'élargissement de la base traduit une reprise de la natalité et un rajeunissement de la population.



>> UNE TAILLE DES MÉNAGES QUI S'EST STABILISÉE MAIS QUI RESTE RÉDUITE

En 2016, la ville d'Ivry-sur-Seine compte 27 514 ménages pour une population de 59 396 personnes. Ce nombre a progressé de 7% par rapport à 2011 (+1 788 ménages).

Depuis 1968, la taille des ménages se réduit à Ivry-sur-Seine mais connaît une stagnation depuis la fin des années 90.

2,2 TAILLE DES MÉNAGES IVRYENS

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale ivryenne en 2016 est de 2,18. Ce nombre est équivalent à celui de la France métropolitaine. En revanche, les ménages ivryens sont légèrement plus petits que les ménages vitriots (2,5), les choisyens (2,4) et ceux du Département ou de la Région (2,3).

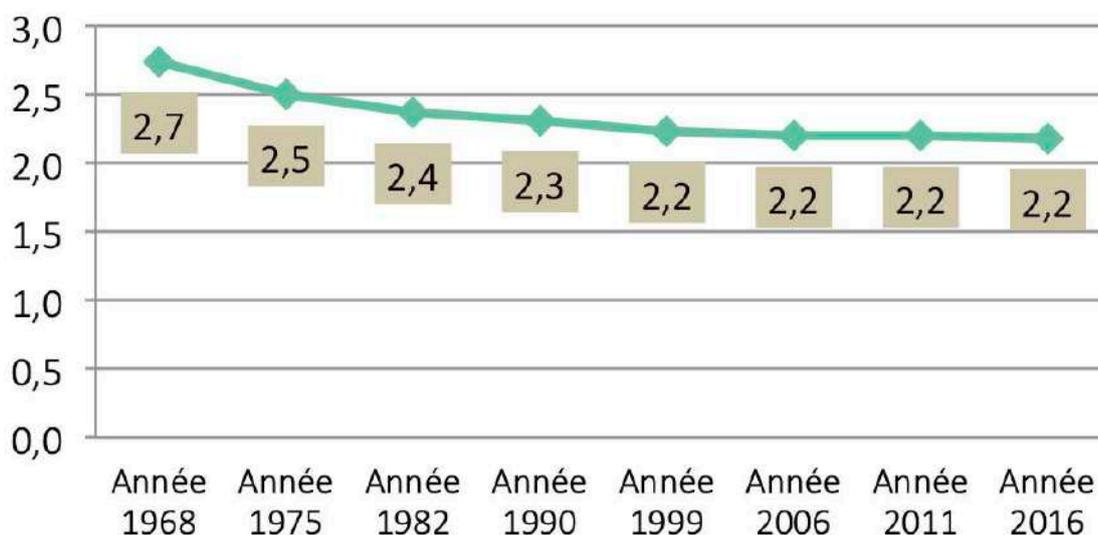
La taille des ménages est un indicateur important car un ménage correspond dans la statistique à une unité de logement. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales. Des ménages plus petits impliquent un besoin plus grand de logement. La stagnation du nombre moyen d'occupants a un effet favorable si l'offre de logement est adaptée.

La diminution de la taille moyenne des ménages concerne l'ensemble de la France métropolitaine. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- le mode de formation des couples,
- l'augmentation de la décohabitation,
- le vieillissement de la population.

Toutefois depuis 10 ans ces facteurs jouent moins. Le taux de divorce n'augmente plus et les jeunes ont plus de mal à accéder rapidement à un logement seul.

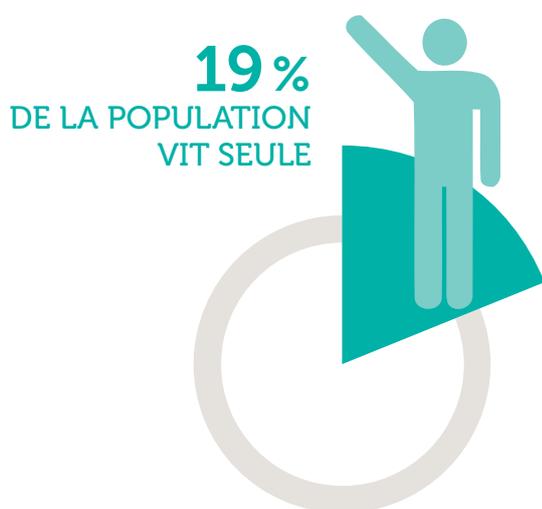
Évolution de la taille moyenne des ménages



>> UNE PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES D'UNE PERSONNE

Le nombre moyen d'occupants d'un logement se réduit d'abord parce que les personnes seules sont de plus en plus nombreuses. Ce fait est amplifié à Ivry-sur-Seine, en raison d'un parc locatif important et de la présence de nombreux petits logements qui attirent des jeunes ménages.

La répartition des ménages ivryens se décompose en 5 types, 41,7% des ménages sont des ménages d'une personne. Ils représentent 2 ménages sur 5. Ce chiffre est légèrement en augmentation. Les ménages d'une personne sont au nombre de 11 476 ce qui correspond à 19% de la population.



Les familles représentent 53% des ménages pour une population de 44 550 ivryens. Ainsi, 75% de la population des ménages vit dans une famille avec ou sans enfant.

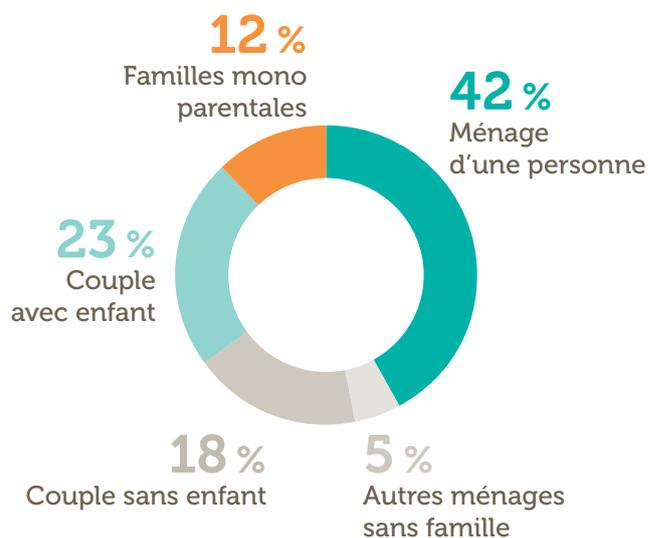
Les couples sans enfant représentent 18,2% des ménages et 17,8% de la population des ménages.

Les couples avec enfant(s) représentent 22,9% des ménages et 42,4% de la population des ménages.

Les familles monoparentales représentent 11,9% des ménages. 8 799 personnes vivent dans ces familles soient 14,8% de la population des ménages.

5,2% des ménages sont sans famille. Il s'agit essentiellement de personnes qui cohabitent par exemple en colocation. Ils sont 3 369 personnes à vivre dans ce type de ménage.

Répartition des ménages ivryens par type de ménage



En valeur absolue, le nombre de ménages a augmenté entre 2011 et 2016 à l'exception des autres ménages sans famille.

La part des familles en couple avec enfant(s) baisse (24,7% en 2011 contre 23,3% en 2016).

La part des familles monoparentales augmente légèrement (11,7% en 2011 contre 11,9% en 2016).

Le poids des ménages d'1 personne est nettement plus élevé à Ivry-sur-Seine que dans les villes limitrophes (Choisy-Le-Roi (35%), Vitry-sur-Seine (33%)) et dans le Val-de-Marne (36%) et l'Île-de-France (37%).

De même, le pourcentage des autres ménages sans famille est plus élevé à Ivry-sur-Seine comparé aux autres collectivités de référence : Choisy-le-Roi et Vitry-sur-Seine : 4% et le Val-de-Marne et l'Île-de-France : 3%.

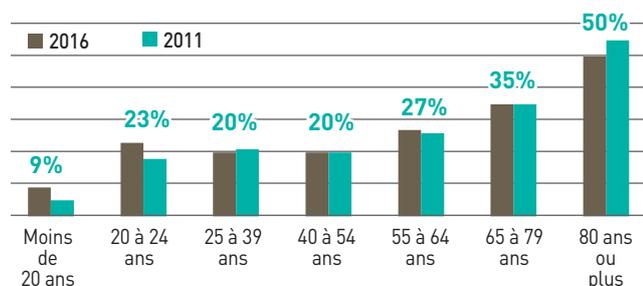
>> DES MÉNAGES D'UNE PERSONNE PLUS MASCULINS AVANT 60 ANS ET PLUS FÉMININS À L'EXTRÉMITÉ DE LA VIE

L'augmentation de personnes seules résulte de plusieurs facteurs comme :

- l'allongement de la jeunesse (un nouvel âge s'est développé entre le départ du domicile des parents et la formation d'un nouveau couple lié à l'augmentation des durées de scolarité et les difficultés d'insertion dans le monde du travail),
- l'instabilité des couples,
- le maintien de plus en plus important de personnes âgées dans leur domicile.

Évolution des personnes vivant seules entre 2011-2016

Sources : Insee, RP2011 exploitation principale



Avant l'âge de 20 ans, le taux de personnes seules reste marginal. Néanmoins, il a augmenté en 5 ans de 4 points. 9% des personnes vivant seules ont moins de vingt ans.

Parmi les jeunes ivryens de 20 à 24 ans, 23% vivent seuls. Cette réalité constitue pour certains jeunes un espace de liberté avant de former un couple. L'offre de logements étudiants sur la ville a certainement un impact sur ce taux.

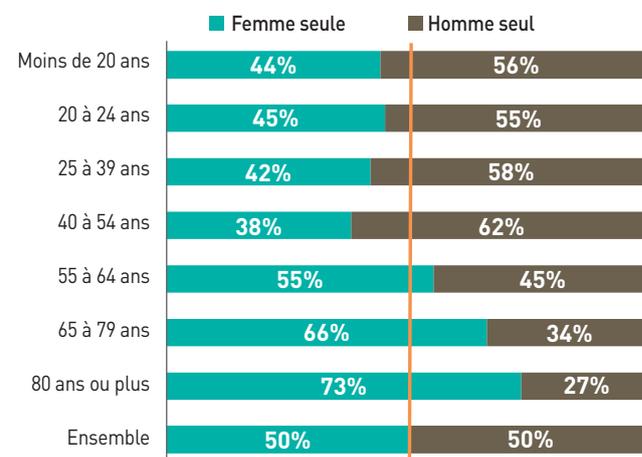
A l'exception, des personnes qui ont choisi de vivre seule tout au long de leur vie, la vie en solo est souvent le fait des séparations puis des décès. C'est pourquoi, 35% des ivryens âgés entre 65 à 79 ans vivent seuls et 50% des personnes âgées de 80 ans et plus.

Parmi, les ménages ivryens d'une personne, 50% sont des femmes et donc 50% sont des hommes.

Aux différents âges de la vie, le type de ménage évolue. La proportion de personnes seules est plus importante aux extrémités de la vie.

Répartition des ménages d'une personne selon le sexe en 2016

Sources : Insee, RP2016 exploitation principale



Entre 25 et 50 ans, il y a davantage d'hommes seuls que de femmes seules. Les hommes sont majoritaires jusqu'à la tranche 40-54 ans. Cette situation est due aux séparations et au fait que la garde des enfants est bien souvent confiée aux femmes.

Au niveau national, les employés et les ouvriers parmi les hommes actifs, sont ceux qui habitent le plus souvent seuls. A l'inverse, les femmes qui résident le plus souvent seules sont des cadres. Toutefois, cette affirmation varie selon l'âge. Avant 40 ans, les femmes cadres sont plus souvent en couple que les ouvrières mais sont plus nombreuses après 40 ans à vivre seules.

Après 60 ans, les femmes sont davantage confrontées au veuvage car elles sont généralement plus jeunes que leurs conjoints et vivent en moyenne plus longtemps.

Elles sont aussi, logées de plus en plus tard en maison de retraite. À 80 ans ou plus, les femmes représentent 73% des ménages ivryens d'une personne.

Au niveau national, la proportion de femmes vivant seules de 80 ans et plus est passée de 30% dans les années 1960 à plus de 60% aujourd'hui.

>> UNE RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE QUI CONTINUE D'ÉVOLUER EN FAVEUR DES CADRES ET DES EMPLOYÉS

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle est tirée vers le haut par l'élévation des qualifications, le développement des services et le déclin industriel. Ivry-sur-Seine n'échappe pas à ces changements.

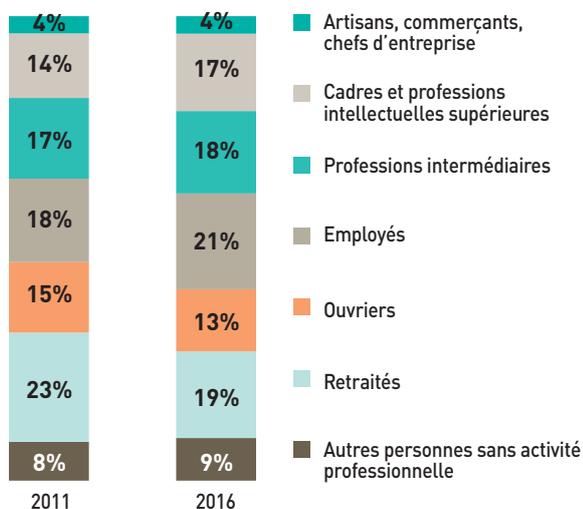
Entre 2011 et 2016, l'évolution des ménages selon la PCS de la personne de référence du ménage se fait au profit des cadres avec +2,8 points pour atteindre 16,6 % des ménages. La catégorie des professions intermédiaires augmente également de +0,5 points, tout comme les employés avec +2,7 points. Cette dernière catégorie d'emploi est la plus importante sur la ville avec 20,6 % des ménages selon la personne de référence. De même, c'est la catégorie où la population est la plus importante 22,8 %.

En revanche, la catégorie des ouvriers diminue avec -1,3 point ainsi que celle des retraités avec -4,8 points. Si la catégorie d'emploi des ouvriers selon la personne de référence est de 13,8 %, la population de cette catégorie est de 17,3 %. Elle est donc plus importante que celle des cadres correspondant à 16,6 %.

La part des ménages « autres » correspondant aux étudiants, aux chômeurs à la recherche d'un premier emploi ou des personnes sans activité augmente de +0,9 point pour atteindre 9,2 % des ménages en 2016.

Évolution des ménages selon la PCS selon le référent du ménage

Source : Insee, RP2011 ; RP2016



Comparativement Ivry-sur-Seine compte plus de cadres (16,6 %) que Vitry-sur-Seine (11,3 %) et Choisy-le-Roi (15 %). Ce taux est toutefois inférieur au Val-de-Marne (19,3 %) et à l'Île-de-France (22,2 %).

Ivry-sur-Seine compte plus d'employés et d'ouvriers que le Département ou la Région mais moins que Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.

De même, la commune compte moins de retraités (18,6 %) par rapport aux territoires de référence à l'exception de Choisy-le-Roi.

A l'inverse, elle compte plus d'inactifs (9,2 %) que les autres territoires de référence. Parmi les personnes sans activité professionnelle inactives, sont recensés les étudiants. La ville dispose de plusieurs structures d'hébergement pour les étudiants qui influent sur cette catégorie.

ÉVOLUTION DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

De manière générale, en France, la part des cadres dans l'emploi augmente. Néanmoins, cette hausse risque de se stabiliser par la stagnation de l'emploi public. En effet, les cadres de la fonction publique stagnent, mais la part des ingénieurs et des cadres du privé augmente.

La catégorie des professions intermédiaires correspondant au cœur de la classe moyenne progresse. Les professions de la santé et du travail social, les agents de maîtrise et les techniciens du privé continuent d'augmenter. Toutefois, comme pour les cadres, les professions intermédiaires du secteur public baissent.

La part des employés évolue de façon contrastée : celles des employés du privé baissent mais celle des emplois domestiques, ainsi que des employés du commerce augmentent.

Le monde ouvrier est celui qui perd le plus de travailleurs. Ce mouvement est lié au déclin industriel qui semble désormais s'enrayer.

INDICATEURS CLÉS 2017-2016

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

	2017	Évolution 2012-2017
Population légale	62 294	+ 3 310 + 5,6%
	2016	Évolution 2011-2016
Population légale	61 099	+ 2 505
Population municipale	60 771	+ 2 586 + 4,4%
Part des moins de 20 ans :	24%	+ 1 pt
Part des 20-64 ans :	63%	- 1 pt
Part des 65 ans et plus :	13%	Stable
Nombre de ménages	27 514	+ 1 788 + 7 %
Taille moyenne des ménages	2,2	Stable

Sur l'ensemble des ménages

Part des ménages d'une personne :	42%	+ 1 pt
Part des couples sans enfant :	18%	Stable
Part des couples avec enfant(s) :	23%	Stable
Part des familles monoparentales :	12%	Stable
Part des autres ménages sans famille :	5%	- 1 pt

DÉFINITIONS

Population :

La population d'une commune comprend :

- la population des résidences principales ;
- la population des communautés de la commune ;
- les personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles.

Ménage :

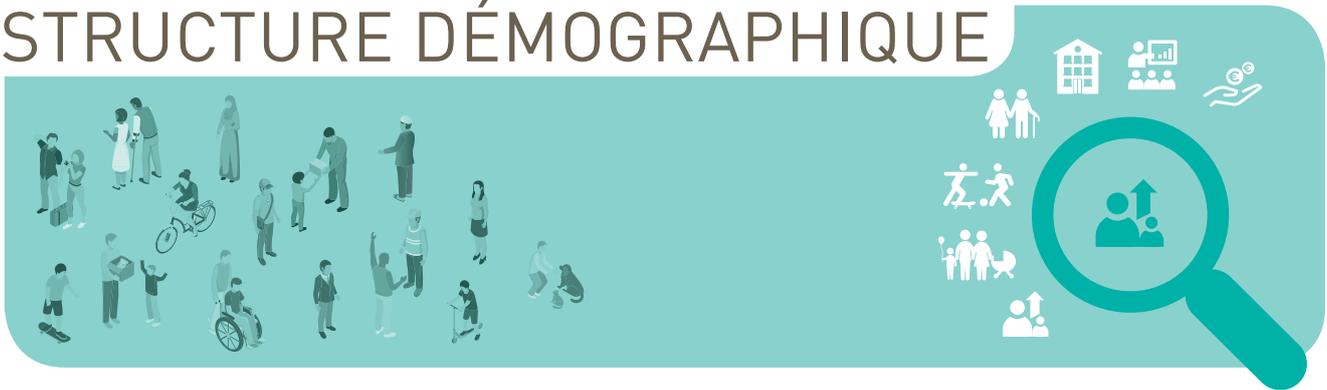
De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

La population hors ménage :

La population des hors ménage comprend :

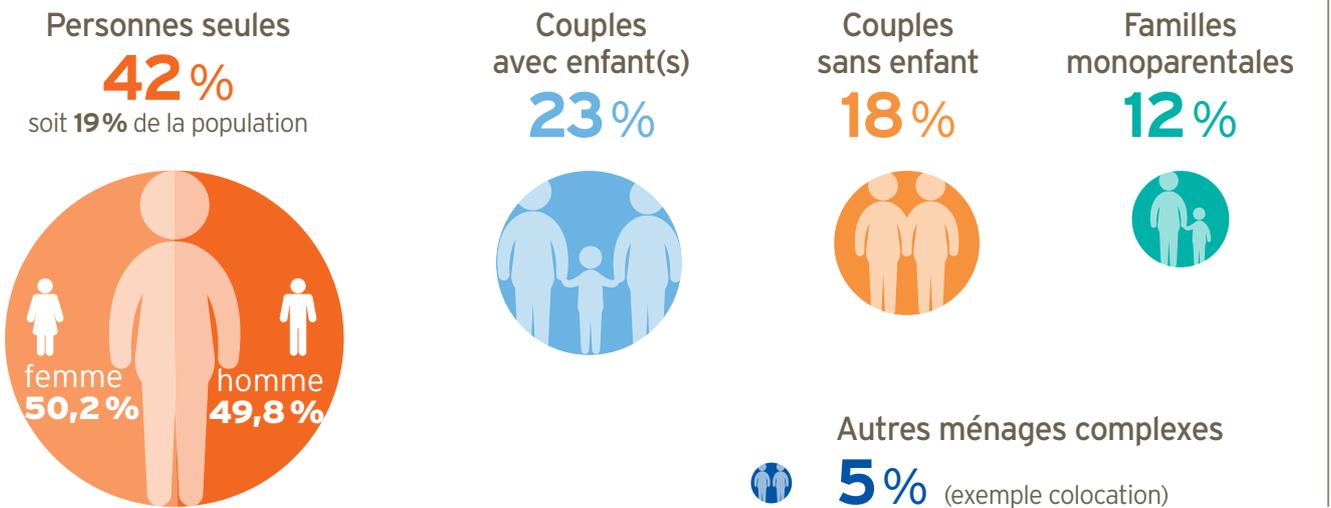
- les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers et les sans-abris ;
- les personnes vivant en collectivités (travailleurs logés en foyer, étudiants logés dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiants, personnes âgées vivant dans une maison de retraite ou un hospice, personnes hospitalisées ou en traitement de plus de 3 mois, membres d'une communauté religieuse).

STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE



COMPOSITION DES MÉNAGES IVRYENS

Source : Insee, RP2016



PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Source : Insee, RP2016



1 – PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

2 - FAMILLE/ENFANCE



- **Majoritairement les ivryens vivent dans une famille avec enfant(s)**
- **Des familles monoparentales sensiblement plus nombreuses**
- **Un nombre d'enfant(s) par couple et de famille nombreuse constant sur la ville**
- **Des enfants plus jeunes pour les couples et plus âgés pour les familles monoparentales**
- **Des naissances soutenues entraînant des demandes supplémentaires de mode de garde**
- **Une augmentation du nombre d'enfant de moins de 3 ans accueilli en structure collective**
- **Environ 1 enfant sur 10 âgé de 2 ans est scolarisé dans une école de la ville en Toute Petite Section**
- **Des prévisions scolaires de plus de 1 300 élèves d'ici 2025 entraînant un besoin de nouveaux établissements**
- **Près d'1 enfant sur 7 âgé de moins de 11 ans vit dans un foyer où aucun des parents ne travaillent**



>> MAJORITAIREMENT LES IVRYENS VIVENT DANS UNE FAMILLE AVEC ENFANT(S)

En 2016, Ivry-sur-Seine compte 14 172 familles soit 3,6 % familles supplémentaires depuis 2011. Elles représentent 53 % des ménages ivryens (couple sans enfant, couple avec enfant(s), familles monoparentales).

Parmi ces familles, celles avec des enfant(s) représentent les 2 tiers des familles.

Les couples avec enfant(s) ivryens ont par contre diminué en pourcentage entre 2011 et 2016 pour atteindre 43 % des familles avec enfant(s). Cette tendance est nationale, même si la part des couples avec enfant(s) reste la plus représentée parmi les familles avec enfant(s), elle a reculé au profit des familles monoparentales.

57 % DE LA POPULATION VIT DANS UNE FAMILLE AVEC ENFANT(S)



Les couples sans enfant sont le plus souvent :

- Des jeunes qui commencent à cohabiter (les jeunes générations vivent plus longtemps en couple avant d'avoir un enfant),
- Des couples dont les enfants ont quitté le domicile parental.

Au niveau national, la part de la population qui ne souhaite pas d'enfant demeure très faible de l'ordre de 5%.

La part des femmes qui demeure sans enfant est de 13,5% et de plus de 20% pour les hommes.

Les couples sans enfant représentent 34 % des familles. Ce taux est resté stable entre 2011 et 2016.

FAMILLE RECOMPOSÉE

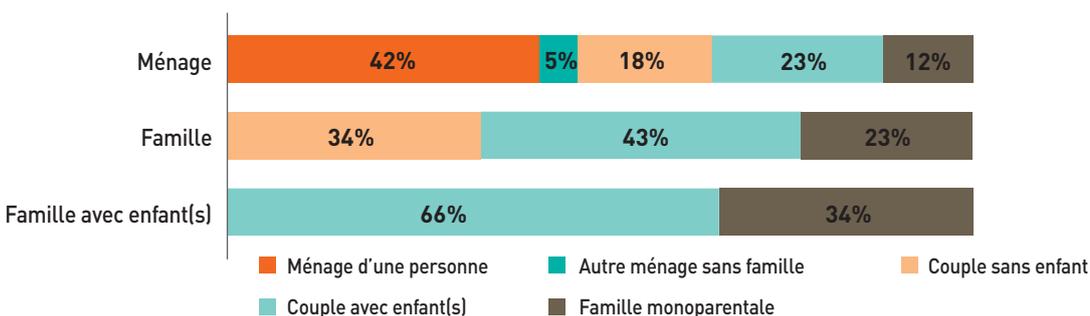
D'après une étude de l'Insee de 2011, près de trois enfants sur dix (29%) ne vivaient pas dans une famille « traditionnelle », c'est-à-dire avec leurs deux parents. 18% des enfants vivaient en famille monoparentale et 11% en famille recomposée.

Les familles recomposées sont variables. Deux tiers des enfants vivent avec l'un de leur parent et un beau-parent. Le couple s'est séparé puis recomposé. Majoritairement, les enfants de familles recomposées vivent avec leur mère et son nouveau conjoint. Cette situation résulte d'une moindre demande des pères d'obtenir la garde des enfants suite à une séparation.

L'autre tiers des enfants vit avec leurs deux parents et leurs demi-frères ou sœurs d'une précédente union.

Typologie des ménages en 2016

SourceS : Insee, RP2016 exploitation principale



>> DES FAMILLES MONOPARENTALES SENSIBLEMENT PLUS NOMBREUSES

La part des familles monoparentales parmi les familles entre 2011 et 2016 a progressé de 8% (enfants de moins de 25 ans) soit 276 familles en plus à Ivry-sur-Seine.

Sur l'ensemble des ménages, Ivry-sur-Seine compte 11,9% de familles monoparentales. Ce taux est quasi similaire à celui du Val-de-Marne (12%). En revanche, il est plus faible que celui de Vitry-sur-Seine (13,6%). Or, selon la structure démographique de chaque ville ces pourcentages sont différents sur les familles et non sur les ménages. Aussi, **Ivry-sur-Seine se distingue par un pourcentage plus élevé de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) (34%)** comparativement avec Choisy-le-Roi (28%), Vitry-sur-Seine (31%), le Département (29%) et la Région (27%).

1 FAMILLE AVEC
ENFANT(S) SUR **3**
EST UNE FAMILLE
MONOPARENTALE



Choisi ou subi, ce mode de vie pose des difficultés d'organisation et entraîne une baisse notable du niveau de vie.

À Ivry-sur-Seine, 86% des familles monoparentales sont maternelles. Ce taux est en augmentation de 2 points par rapport à 2011.



86%
DES FAMILLES
MONOPARENTALES
SONT MATERNELLES

Plus d'un quart (28%) des familles monoparentales a à sa tête un parent âgé entre 25 et 39 ans et une famille monoparentale sur 2 a un parent à sa tête âgé entre 40 et 54 ans.

Les caractéristiques des familles monoparentales au niveau national sont identiques à Ivry-sur-Seine. Ces familles ont des revenus disponibles plus faibles que les autres ménages à l'exception des ménages complexes. Elles sont donc plus souvent confrontées à la précarité. Sur la ville, plus d'une famille monoparentale sur 3 vit sous le seuil de pauvreté.

Les parents de familles monoparentales sont actifs (plus l'âge de l'enfant augmente, plus le taux d'activité des parents est à la hausse). La difficulté de trouver un mode de garde ou d'adapter ses horaires de travail sont des freins à l'emploi et notamment à un emploi à temps plein.

FAMILLE MONOPARENTALE

Pour aller plus loin sur la sociologie des familles monoparentales, la première ABS avait fait un focus sur les familles monoparentales ivryennes basées sur des entretiens qualitatifs.

Ces entretiens individuels ont révélé des situations très diverses concernant le niveau de ressources, la situation professionnelle, le logement et les relations sociales de la famille. Les parents interrogés présentaient des réalités très hétérogènes. Certains problèmes étaient source de précarité mais aussi pouvaient être source de solidarité et d'entraide.

Le mode de garde pour les enfants de moins de 3 ans et le logement impactaient fortement le budget de la famille engendrant des fins de mois difficiles.

Les difficultés s'accroissaient quand l'ex conjoint ne s'acquittait pas de sa participation financière.

Ces entretiens ont également mis en lumière le rôle essentiel des réseaux personnels. Grâce à ces réseaux, le parent vit moins péniblement l'organisation pesante et l'éducation à assumer seul. Il cherche difficilement un peu de temps pour soi pour faire face à toutes les charges du foyer.



>> UN NOMBRE D'ENFANT(S) PAR COUPLE ET DE FAMILLE NOMBREUSE CONSTANT SUR LA VILLE

Les familles ivryennes comptent 12 454 enfants mineurs et 15 555 enfants de moins de 25 ans selon les données 2016 de l'Insee.

À Ivry-sur-Seine, pour l'ensemble des familles le nombre moyen d'enfants est de 1,9.

Le nombre moyen d'enfants âgés de moins de 25 ans pour les couples est de 2 enfants.

Les familles monoparentales ont en moyenne moins d'enfant(s) : 1,7.

Nombre moyen d'enfant(s) par famille (enfant(s) âgé(s) de moins de 25 ans) selon le type de famille

Source : Insee, RP2016 exploitation principale



De fait, la rupture d'union écourte la période pendant laquelle le couple aurait pu avoir des enfants. Aussi, les familles monoparentales sont celles qui vivent avec le moins d'enfants. A contrario, les familles nombreuses sont majoritaires dans les familles composées d'un couple avec enfant(s).

Parmi les familles avec enfant(s) :

- 46 % des familles ont 1 enfant
- 34 % des familles ont 2 enfants
- 20 % des familles ont 3 enfants ou plus

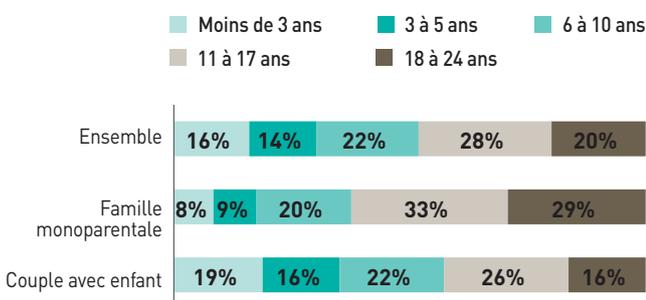
Comparativement, Ivry-sur-Seine compte plus de familles avec un seul enfant (46 %) que les collectivités de référence.

Ivry-sur-Seine recense 20 % de familles nombreuses dont 14 % de familles avec 3 enfants et 6 % de familles avec 4 enfants et plus. Ce taux est équivalent à celui du Val-de-Marne et inférieur à celui de l'Île-de-France (21 %) et Vitry-sur-Seine (24 %).

>> DES ENFANTS PLUS JEUNES POUR LES COUPLES ET PLUS ÂGÉS POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES

Répartition de la population des enfants selon leur âge et le type de famille en 2016

Source : Insee, RP2016 exploitation principale



Les parents monoparentaux vivent moins souvent avec des jeunes enfants. 37 % ont un enfant de moins de 10 ans contre 57 % pour les couples.

En effet, de manière générale la séparation intervient moins quand les enfants sont en bas âge.

Aussi, lorsqu'une union est rompue le plus jeune des enfants est déjà âgé en moyenne de 5 ans.

Majoritairement, les familles monoparentales ont des enfants collégiens ou lycéens.

1 - LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

>> DES NAISSANCES SOUTENUES ENTRAINANT DES DEMANDES SUPPLÉMENTAIRES DE MODE DE GARDE

En 2016, la ville compte 2 483 enfants de moins de 3 ans soit 4 % de la population totale.

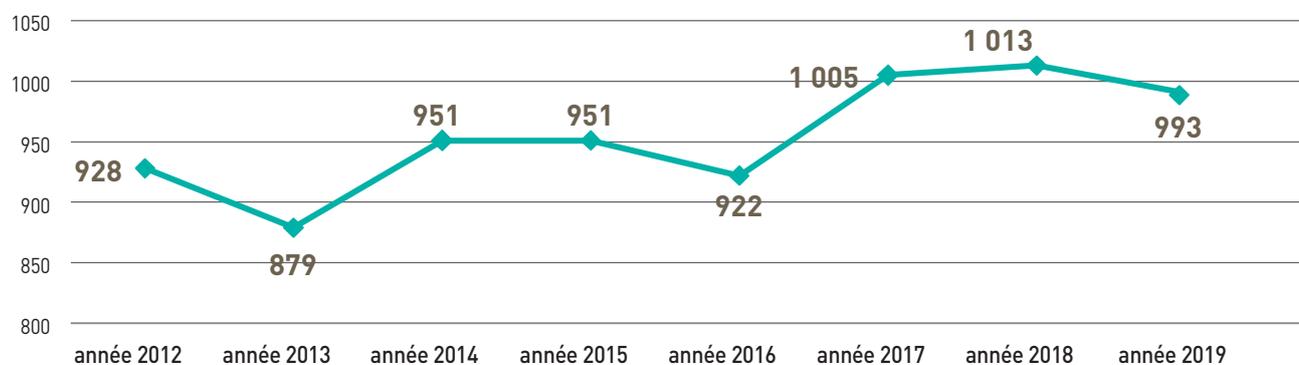
Comme vu précédemment, le taux de natalité sur la ville est soutenu : 16‰ (2011-2016). Il est légèrement plus élevé que celui du Val-de-Marne (15,8‰) et de l'Île-de-France (15,5‰).

Le nombre de naissance augmente mais le territoire, comme expliqué dans le PLHI 2016-2021, est marqué par le départ de familles avec enfant(s).

Toutefois, cette hausse des naissances n'est pas sans effet sur les demandes de place en structures collectives.

Évolution du nombre de naissance sur la ville

Source : Service de L'État civil



>> UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS ACCUEILLI EN STRUCTURE COLLECTIVE

Le nombre d'enfant accueilli en structure collective augmente. En 2016, 665 places étaient proposées en structure collective. Aujourd'hui, 847 places régulières sont proposées aux familles.

Ainsi, 30 % des enfants de moins de 3 ans sont accueillis en structure collective.

Nombre de places en établissement d'accueil de jeunes enfants au 1^{er} janvier 2019

Données Département 2018

	Nombre de structures	Nombre de places
EAJE à gestion départementale	4	240
EAJE à gestion municipale	5	175
EAJE à gestion privé	15	342
Crèche hospitalière	1	90
Total place accueil collectifs réguliers		847
Place accueil occasionnelle		15

MOINS D'1 ENFANT SUR 3 DE MOINS DE 3 ANS EST ACCUEILLI EN STRUCTURE COLLECTIVE



Cette augmentation est liée au fleurissement des petites structures privées.

Sur les 847 places en structure collective, 415 sont gérées par la ville et par le Conseil Départemental.

Afin de répondre à la demande de mode d'accueil collectif non satisfaite et pour anticiper l'arrivée de nouvelles familles avec la construction de nouveaux logements, de futurs équipements ville sont programmés.

S'ajoutent aux places en structure collective, les places chez les 224 assistants maternels agréés proposant un accueil. En 2019, 447 places étaient possibles or 243 places étaient occupées et 204 places n'étaient pas pourvues selon les données du Département.

Le coût d'une nourrice sur la ville varie entre 800 et 1 000 € par mois. Un dispositif d'aide a été mis en place par le Département.

MOINS D'1 ENFANT SUR 10 EST GARDÉS PAR UN ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ

L'offre d'accueil de jeunes enfants en structure collective ou chez une assistante maternelle porte à 1 105 accueils. Le Conseil Départemental estime à 2 880 enfants de moins de 3 ans domiciliés ayant un besoin potentiel de mode d'accueil. Il évalue à 38,4% le taux de couverture, tous modes d'accueil confondus au regard des besoins. Ce taux est légèrement inférieur comparé à celui du Val-de-Marne qui est de 41,5%.

MODE DE GARDE DES JEUNES ENFANTS

Selon l'observatoire de la petite enfance de la cnaf (données 2016) au niveau national, 61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés la majeure partie du temps par un de leurs parents au cours de la semaine. Ce temps peut être combiné avec un autre mode d'accueil pour certains parents.

En dehors des parents, l'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) constitue le mode de garde le plus fréquent (19%). L'accueil en établissements d'accueil du jeune enfant concerne 13% des jeunes enfants. 3% des enfants sont aussi pris en charge la majeure partie du temps par leurs grands-parents ou un autre membre de la famille. L'école est le mode d'accueil principal de 3% des moins de 3 ans.

En revanche, lorsque les deux parents travaillent à temps complet, le recours à un mode de garde extérieur à la famille est la solution la plus fréquente : 38% des enfants sont confiés à une assistante maternelle et 21% à un établissement d'accueil du jeune enfant. Seulement 27% des enfants sont alors gardés principalement par leur père ou leur mère qui cesse de travailler.



>> ENVIRON 1 ENFANT SUR 10 ÂGÉ DE 2 ANS EST SCOLARISÉ DANS UNE ÉCOLE DE LA VILLE EN TOUTE PETITE SECTION (TPS)

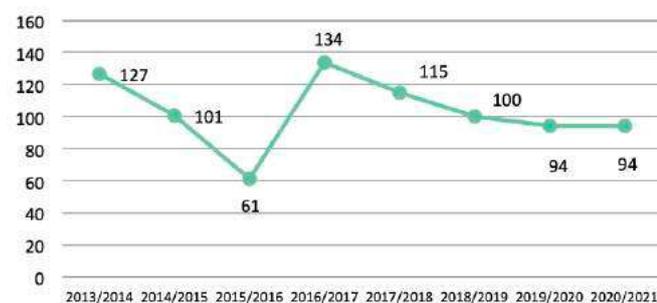
La scolarisation des enfants de 2 ans ne dépend pas uniquement des capacités d'accueil des écoles mais aussi de la volonté de l'Éducation Nationale d'ouvrir des TPS. Depuis 2014, l'Éducation Nationale a créé des classes « Pôles » accueillant uniquement des enfants de 2 ans. D'autres enfants de cet âge peuvent être accueillis en double niveau avec des enfants de 3 ans en Petite Section. En 2016/2017, 5 classes « Pôles » ont été ouvertes. Le nombre de demandes étant plus élevé que

le nombre de place, l'entrée dans ces classes Pôles est soumise à l'accord d'une commission selon des critères précis.

En 2016, 16% des enfants de 2 ans ont été scolarisés en Toute Petite Section dans les 16 écoles maternelles publiques de la ville. En 2020/2021, 94 enfants de 2 ans sont accueillis dans des Toutes Petites Classes soit une estimation d'un taux de scolarisation des enfants de 2 ans à 10%.

Évolution du nombre d'enfants de 2 ans scolarisés dans les écoles publiques ivryennes

Source : Service Enseignement



2 - LES ENFANTS DE 3 ANS À 10 ANS

>> DES PRÉVISIONS SCOLAIRES DE PLUS DE 1 300 ÉLÈVES D'ICI 2025 ENTRAINANT UN BESOIN DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

La part des 3-5 ans est constante depuis 2011 (elle représente 2 278 enfants en 2016). En raison de la hausse générale de la population, cela représente une augmentation de 118 enfants en âge d'être en maternelle.

Également, la part des enfants âgés de 6 à 10 ans stagne depuis 2011 (6%). Toutefois, en valeur absolue, cela représente une baisse de 185 enfants, pour descendre à 3 429 enfants en 2016.

Selon l'Insee, 5 435 enfants de 3-10 ans sont scolarisés (2 069 de 3-5 ans et 3 366 de 6-10 ans).

Parmi les enfants de 3-5 ans : 9% (209 enfants) ne sont pas scolarisés et 11% (253 enfants) ne sont pas scolarisés à Ivry-sur-Seine. L'inscription à l'école maternelle en 2016 n'était pas encore obligatoire, ce qui explique que certains enfants de cette tranche d'âge ne soient pas scolarisés. Il en est de même pour l'élémentaire, seule l'instruction est imposée.

En 2016, 2% des enfants de 6-10 ans n'étaient pas scolarisés dans une école élémentaire soit par choix soit par contrainte liée à des problèmes de santé. Par ailleurs, 13% (455 enfants) des 6-10 ans ne sont pas scolarisés à Ivry-sur-Seine.

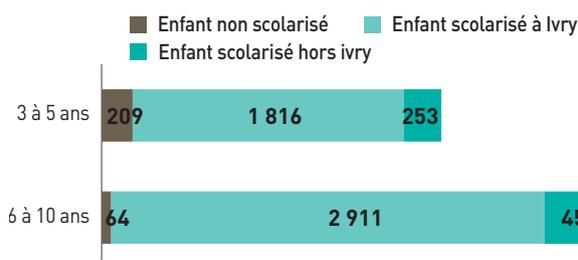
Les effectifs de la ville sont différents de ceux de l'Insee car la population est recensée et comptabilisée selon l'âge à un instant précis sans tenir compte des niveaux scolaires. Un enfant de 6 ans peut être en maternelle (Grande Section) ou en élémentaire (CP).

En 2020/2021, 5 979 élèves (2 406 maternelles et 3 573 élémentaires) fréquentaient les 30 écoles publiques de la ville. Les effectifs sont en constante augmentation. S'ajoutent les 710 enfants ivryens fréquentant les 2 écoles privées de la ville, Jean XXIII : 251 élèves, Notre Dame : 459 élèves.

Par ailleurs, en 2020/2021, une vingtaine d'enfants ivryens étaient scolarisés hors commune. Ce nombre correspond aux dérogations recensées par le service enseignement. Il est probable que d'autres enfants ivryens soient scolarisés hors commune.

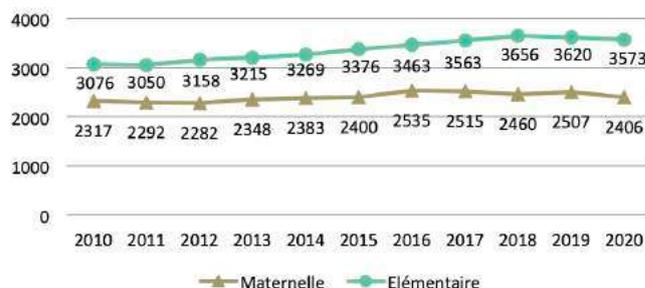
Scolarisation des 3-10 ans

Source : Insee, RP 2016, exploitation principales



Évolution des effectifs des élèves scolarisés dans les écoles publiques de la ville

Source : service enseignement



Le service enseignement prévoit pour la rentrée 2025/2026 une hausse de 734 enfants en élémentaire et de 618 élèves en maternelle hors enfant de 2 ans. Cette hausse est liée au solde naturel positif et à l'arrivée de nouvelles constructions sur lesquelles les prévisions ont été calculées.

Cette hausse d'effectif fait apparaître un besoin d'accueil en établissement scolaire déjà anticipé.

- 2021 : école provisoire Confluence II de 6 classes.
- 2022 : nouveau groupe scolaire Confluence II de 25 classes.
- 2025 : reconstruction et extension du groupe scolaire I Joliot Curie.
- 2026 : nouveau groupe scolaire à Gagarine/ Truillot.
- 2027 : nouveau groupe scolaire Confluence III de 25 classes.

>> PRÈS D' 1 ENFANT SUR 7 ÂGÉ DE MOINS DE 11 ANS VIT DANS UN FOYER OÙ AUCUN DES PARENTS NE TRAVAILLENT

L'activité des parents varie en fonction de l'âge des enfants. Plus l'enfant grandit, plus les parents ont une activité. Aussi, 50% des enfants de moins de 3 ans vivant avec 2 parents ont des parents biactifs et 54% pour les enfants de 6 à 10 ans.

Ce fait est accentué pour les familles monoparentales où la part des enfants dont le parent est actif passe de 56% pour les moins de 3 ans à 74% pour les enfants de 6-10 ans.

Sur l'ensemble des enfants de moins de 11 ans, 55% d'entre eux vivent dans une famille où les 2 parents ou le monoparent travaille(nt). Ce taux est faible comparé à celui du Val-de-Marne (64%) soit 9 points d'écart.

Si l'on détaille par tranche d'âge, 53% des enfants ivryens de moins de 3 ans et de 3-5 ans ont des parents qui travaillent (biactifs ou actif pour le parent mono). Ce taux augmente à 60% pour les 6-10 ans.

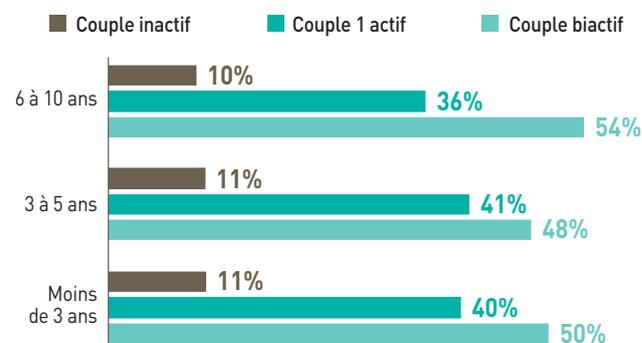
Comparativement aux territoires de référence, Ivry-sur-Seine se distingue notamment pour les familles monoparentales où les enfants vivent le plus souvent avec un parent actif pour les moins de 3 ans et les 6-10 ans. A l'inverse, la part des enfants de couples inactifs est plus importante à tout âge à Ivry-sur-Seine sauf pour les moins de 3 ans où la ville de Vitry-sur-Seine a un pourcentage plus élevé (13%).

Au total, 1 186 enfants (15%) âgés de 0-10 ans vivent dans un foyer où aucun des parents n'est actif ou n'a un emploi (522 enfants vivant avec 1 seul parent, 664 enfants vivant avec 2 parents). Ce taux est en progression en relation avec l'augmentation du taux de pauvreté sur la ville.

Ces chiffres sont des indicateurs de vulnérabilité. Ces enfants sont exposés à la pauvreté économique et à la précarité. Cette situation a des conséquences sur la santé physique et psychique des membres de la famille.

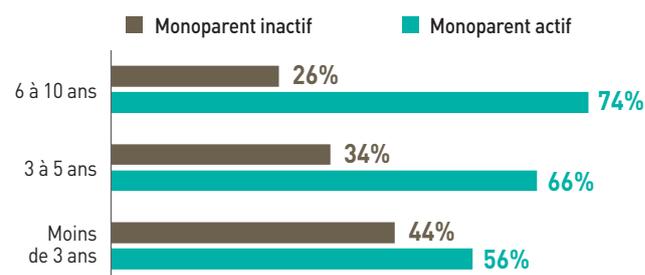
Part des enfants de 0 à 10 ans selon l'activité des parents en couple

Source : Insee RP 2016



Part des enfants de 0 à 10 ans selon l'activité du monoparent

Source : Insee RP 2016



INDICATEURS CLÉS 2016

FAMILLE - ENFANCE

	2016	Évolution 2011-2016
Familles	14 172	+ 3,6%

Parmi les familles

Part des couples sans enfant :	35 %	Stable
Part des couples avec enfant(s) :	43 %	- 1 pt
Part des familles monoparentales :	23 %	+ 2 pts

Parmi les familles avec enfant(s)

Part des couples avec enfant(s) :	66 %	- 2 pts
Part des familles monoparentales :	34 %	+ 2 pts

Nombre moyen d'enfants par famille

	1,9	Stable
Part des moins de 3 ans :	4 %	Stable
Part des 3-5 ans :	4 %	Stable
Part des 6-10 ans :	6 %	Stable

DÉFINITIONS

Famille :

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Familles avec enfant(s) :

Les familles avec enfants est l'ensemble des couples avec enfant(s) et des familles monoparentales.

Famille monoparentale :

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille nombreuse :

Une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus.

Le taux de scolarisation :

Le taux de scolarisation est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Ménage biactif :

Un ménage biactif se dit d'une famille ou d'un couple dans lequel les deux adultes travaillent, sont actifs ou perçoivent un revenu.

1 – PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

3 - LES JEUNES



- **Une ville attractive pour de nombreux jeunes actifs**
- **Un phénomène d'évitement plus important à Ivry-sur-Seine : près d'1 collégien sur 3 n'est pas scolarisé sur la ville**
- **Des jeunes de plus en plus diplômés**
- **Une présence importante de jeunes diplômés d'études supérieures sur le territoire**
- **Plus de 2 jeunes sur 5 âgés de 20 à 24 ans est en emploi**
- **Près d'1 jeune sur 2 âgé de 18 à 24 ans ne vit plus chez ses parents**



Les jeunes ne constituent pas un groupe en soi. La fin de la jeunesse est difficile à borner. Cette dernière finit-elle avec le premier emploi, le premier logement, la fin des études, la mise en couple ou l'autonomie fiscale ?

Pour définir les contours de cette période de la vie, l'ABS se base sur le découpage statistique de l'Insee. Aussi, toute personne de plus de 11 ans et de moins de 25 ans est considérée comme appartenant à la catégorie jeune. Avec une distinction entre les 11-14 ans (âge du collège), les 15-17 ans (âge du lycée) et les 18-24 ans (études supérieures ou vie active). Ces classes d'âge sont donc définies en fonction de la scolarité. Des données peuvent concerner également la tranche des 25-29 ans. La jeunesse est donc une classe hétérogène, les centres d'intérêt et les modes de vie étant largement différents entre 14 ans et 22 ans par exemple.

>> UNE VILLE ATTRACTIVE POUR DE NOMBREUX JEUNES ACTIFS

En 2016, la ville comptabilise 4 536 adolescents de 11-17 ans soit 7,5 % de la population et 6 339 jeunes adultes de 18-24 ans soit 10,4 % de la population.

Les 11-24 ans représentent donc 17,9% de la population.

Entre 2011 et 2016, la classe des 11-17 ans a augmenté de 10,1%. En revanche, le nombre des 18-24 ans est resté stable alors que les 24-29 ans ont augmenté de 10,8%.

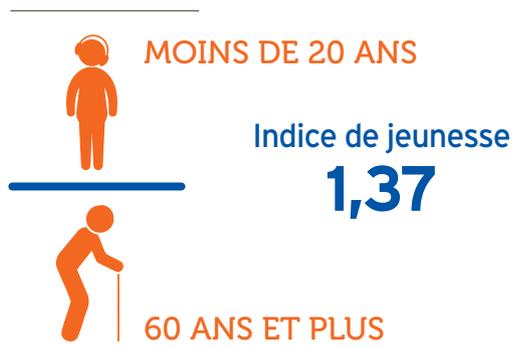
Ivry-sur-Seine compte donc plus de collégiens et lycéens.

L'absence d'augmentation des 18-24 ans correspond à la baisse de la natalité survenue dans les années 1990.

Malgré cette stagnation, la part des jeunes ivryens de 18 à 24 ans dans la population est supérieure d'un point à Vitry-sur-Seine, au Département, et à la Région et de 2 points par rapport à Choisy-le-Roi.

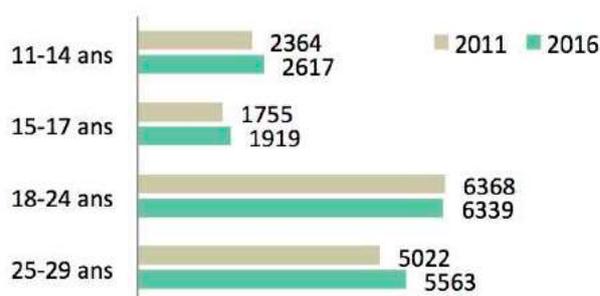
De même, le poids des 24-29 ans est supérieur de 2 points par rapport autres territoires de référence.

L'indice de jeunesse d'Ivry-sur-Seine est positif et se monte à 1,37. La ville compte donc plus de jeunes de moins de 20 ans que de personnes de 60 ans et plus.



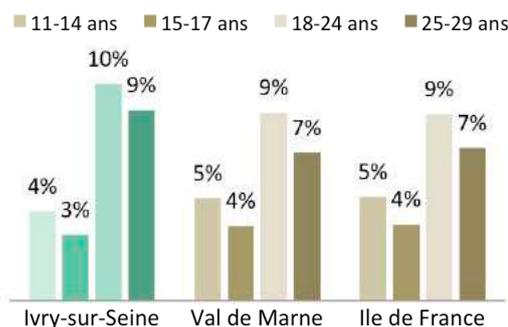
Évolution de la population jeune entre 2011 et 2016

Source : Insee RP 2016



Comparatif de la part des jeunes dans la population totale

Source : Insee RP 2016



L'attractivité de la ville est liée à 3 facteurs : la proximité de Paris, l'emploi et la présence importante de petits logements sociaux et privés et de résidences étudiantes. La ville a conventionné avec 3 gestionnaires de résidences étudiantes afin de proposer 377 places « sociales ». Elle dispose également de 506 places dans 3 résidences étudiantes privées. Afin de répondre à la demande, la Municipalité s'est engagée sur un programme ambitieux de constructions sur plusieurs années de 2 187 places en résidences dont 278 sociales.

>> UN PHÉNOMÈNE D'ÉVITEMENT PLUS IMPORTANT À IVRY-SUR-SEINE : PRÈS D'1 COLLÉGIEN SUR 3 N'EST PAS SCOLARISÉ SUR LA VILLE

La ville compte plusieurs établissements scolaires dont 4 collèges, 2 lycées (1 général et 1 professionnel) et 11 établissements de l'enseignement supérieur. Un lycée situé à Vitry-sur-Seine, scolarise des élèves ivryens.

La majorité des adolescents de 11 à 14 ans sont scolarisés à Ivry-sur-Seine (67 %). Néanmoins, 31 % sont scolarisés dans une autre commune de résidence.

Moins d'un élève sur 2 âgé entre 15-17 ans est scolarisé à Ivry-sur-Seine (49 %). 48 % sont scolarisés dans une autre commune de résidence.

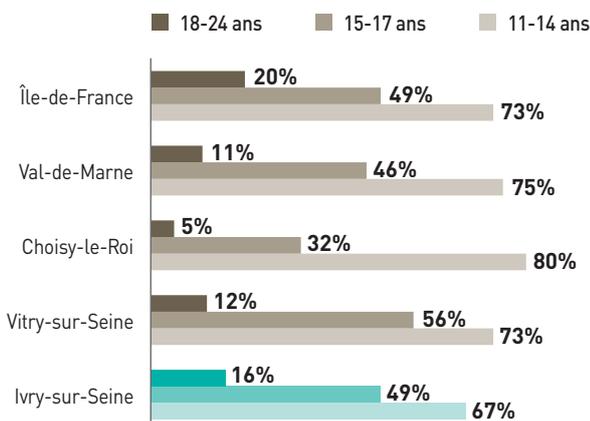
Parmi les 18-24 ans, 66 % sont scolarisés (dont 17 % à Ivry et 49 % hors de la commune) contre 34 % non scolarisés.

Comparativement aux autres communes, Ivry-sur-Seine est confrontée à un taux de scolarisation plus faible dans la commune de résidence pour les 11-14 ans (67%).

Pour la tranche d'âge 11-14 ans la scolarisation est supérieure de 6 à 13 points dans les collectivités de référence. La fréquentation des collèges ivryens semble problématique. Une étude sur l'évitement scolaire CM2/6^{ème} menée il y a plusieurs années par la Direction Scolarité Accueil de Loisirs avait démontré que plus d'un quart des élèves de CM2 évitaient leur collège de secteur.

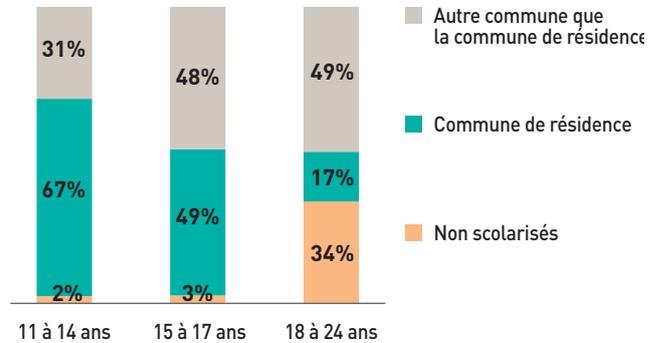
Comparatif de la scolarisation des jeunes dans la commune de résidence

Source : Insee, RP2016 exploitation principale



Lieu de scolarisation des jeunes

Source : Insee, RP2016 exploitation principale



L'ÉVITEMENT SCOLAIRE AU COLLÈGE

L'évitement à l'entrée de la 6^{ème} est connu. Il reflète la tension entre un enseignement public sectorisé et un enseignement privé qui ne l'est pas. Il s'agit pour certaines familles d'échapper à l'établissement de secteur perçu comme un désavantage à la réussite scolaire de leur enfant ou une proximité sociale jugée « inquiétante ».

Selon les études sur ce sujet, les taux d'évitement suivent la hiérarchie sociale. Les plus favorisés évitent davantage. Ces derniers connaissent les motifs les plus solides pour obtenir une dérogation ou préfèrent inscrire leur enfant dans une école privée.



Si l'évitement à l'entrée du collège est confirmé, il l'est tout particulièrement à Ivry-sur-Seine. La proximité avec Paris pourrait faire croire que les autres villes limitrophes de la capitale connaissent les mêmes taux d'enfants non scolarisés sur leur commune de résidence. Or en comparant avec d'autres grandes villes : Montreuil, Genevillier, Nanterre, Bagnole, Pantin, Issy-les-Moulineaux, la commune d'Ivry-sur-Seine reste celle où le taux d'enfants scolarisés sur la commune de résidence est le plus faible.

Parmi les ivryens de 15 -17 ans, 49 % sont scolarisés à Ivry-sur-Seine. En comparaison, Vitry-sur-Seine a un taux de 56 %. Néanmoins, la commune a 17 points de plus que Choisy-le-Roi et se maintient dans la moyenne du Val-de-Marne (49 %).

L'écart avec la ville de Vitry-sur-Seine peut être expliqué par la sectorisation à la limite Ivry/Vitry où certains établissements dont Jean Macé (lycée Vitriot) accueillent de nombreux ivryens.

Ce taux est également lié aux orientations des élèves. Ceux qui souhaitent obtenir un bac professionnel ne trouvent pas nécessairement au Lycée Fernand Léger le cursus souhaité. Ils sont donc obligés de poursuivre leur scolarité dans un lycée situé en dehors de la commune.

>> DES JEUNES DE PLUS EN PLUS DIPLÔMÉS

Parmi les 3 496 ivryens âgés entre **15 et 19 ans** en 2016, 92,2 % sont toujours scolarisés. L'instruction étant obligatoire jusqu'à 16 ans, il est normal que ce taux soit élevé.

En revanche, 230 jeunes de cette tranche d'âge ne sont plus scolarisés, soit 6,8 % des jeunes de 15 à 19 ans.

En se focalisant sur les jeunes de 15-19 ans sortis du système scolaire, 52 % ont un diplôme non professionnalisant (aucun diplôme ou un BEPC).

Parmi les 4 762 ivryens âgés entre **20-24 ans** en 2016 58 % d'entre eux sont scolarisés. A l'inverse 42 % des jeunes de cette tranche d'âge ne sont plus scolarisés.

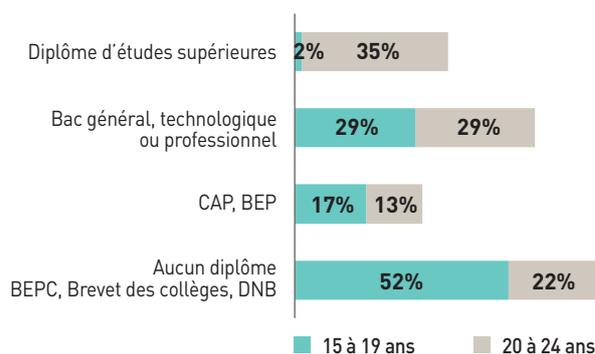
Parmi les jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés, 64 % ont au minimum le baccalauréat (35 % ont un diplôme d'études supérieures et 29 % ont un baccalauréat général, technologique ou professionnel). 13 % d'entre eux ont un BEP/CAP.

A l'inverse, 22 % des jeunes de 20-24 ans ayant arrêté leurs études n'ont pas de diplôme professionnalisant. Le diplôme est un accélérateur à l'insertion. L'absence de ce dernier fragilise la situation économique et sociale de ces jeunes.

Qu'il s'agisse des 15-19 ans ou des 20-24 ans le taux de de jeunes déscolarisés est à la baisse et le niveau de diplôme s'élève. En 5 ans, (2011-2016) le taux de jeunes de 20-24 ans non scolarisé possédant un baccalauréat a augmenté de 10 points.

Diplôme le plus élevé des ivryens non scolarisés âgés de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans

Sources : Insee, RP2016 exploitation principale



64 % DES JEUNES DE 20-24 ANS NON SCOLARISÉS ONT AU MINIMUM UN BACCALAURÉAT



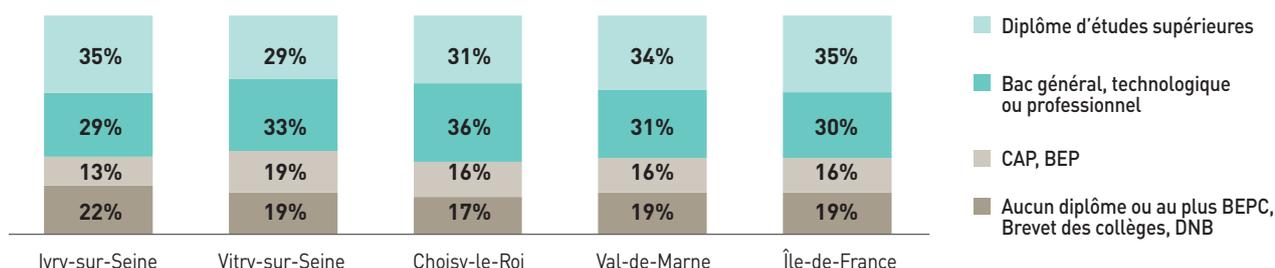
>> UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DE JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE

Comparativement avec les autres territoires, Ivry-sur-Seine comptabilise plus de jeunes de 20 à 24 ans sans diplôme (22%). Toutefois, le pourcentage de jeunes sans diplôme (22%) et avec un diplôme niveau collège (13%) est équivalent au Val-de-Marne et à l'Île-de-France et

inférieur à Vitry-sur-Seine. Ivry-sur-Seine se distingue notamment par le pourcentage (35%) de diplômés de l'enseignement supérieur. Plus élevé de 6 points à celui de Vitry-sur-Seine et d'1 point à celui du Val-de-Marne, il est équivalent au pourcentage de l'Île-de-France.

Comparatif des diplômes les plus élevés des 20-24 ans non scolarisés

Source : Insee RP2016



>> PLUS DE 2 JEUNES SUR 5 ÂGÉS DE 20-24 ANS EST EN EMPLOI

La durée des études et l'entrée dans la vie active varient pour chaque jeune. En 2016, 56% des 20-24 ans sont actifs contre 44% inactifs.

Sur l'ensemble de cette tranche d'âge : 43% des actifs ont un emploi et 13% des actifs sont chômeurs. 39% des inactifs sont étudiants et 5% sont d'autres inactifs.

Le pourcentage d'actifs pour les 20-24 ans est inférieur de 3 points comparé au Val-de-Marne et l'Île-de-France.

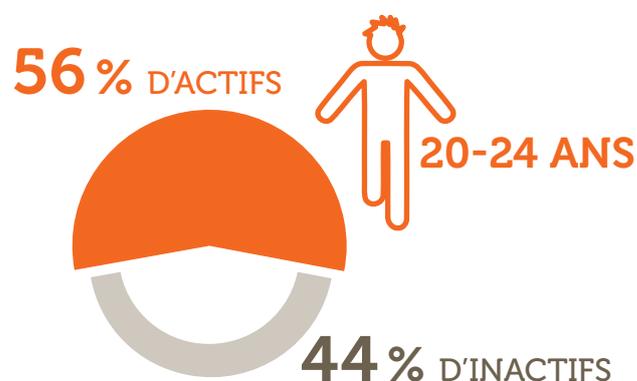
Par conséquent, le pourcentage d'inactifs est supérieur, ce qui confirme la présence de nombreux étudiants sur la ville.

Deux variables sont prises en compte dans l'analyse de la précarité de l'emploi des jeunes : la proportion de jeunes à temps partiel et la part des jeunes en contrat précaire.

46% des jeunes ivryens sont en contrat précaire. Un pourcentage équivalent à la Région mais plus élevé de 4 points par rapport à Vitry-sur-Seine.

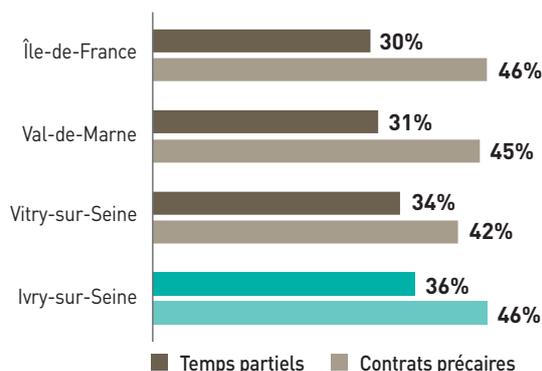
Le temps partiel des jeunes est plus important à Ivry-sur-Seine (36%) soit 6 points de plus que l'Île-de-France.

Néanmoins ces chiffres doivent être minimisés car les étudiants qui travaillent sont comptabilisés comme actifs. Cette précarité de l'emploi peut donc fortement être liée aux étudiants travailleurs.



Comparatif précarité de l'emploi chez les jeunes de 20 à 24 ans

Source : Insee 2016



contrats d'apprentissage, intérim, contrat de qualification, emploi aidés, stagiaires rémunérés et CDD.

>> PRÈS D'1 JEUNE SUR 2 ÂGÉ DE 18 À 24 ANS NE VIT PLUS CHEZ SES PARENTS

Ivry-sur-Seine a une faible part de jeunes de 18-24 ans vivant chez leur(s) parent(s) (49%) comparée à la ville de Vitry-sur-Seine et au Département qui ont 16 points de plus.

Cette différence peut s'expliquer par l'offre importante de logements étudiant sur la ville.

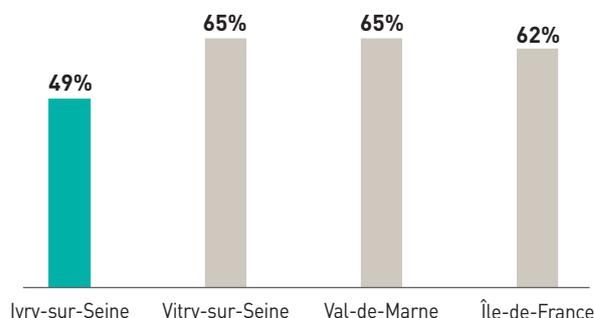
Comme expliqué dans le PLHI 2016-2021, la commune accueille une population jeune dont des étudiants souhaitant accéder à un logement plus abordable qu'à Paris où les niveaux des prix dans les résidences universitaires sont élevés. Il faut compter 700 €/mois pour un studio et jusqu'à 1 000 €/mois pour les plus grands logements (T2). Les résidences publiques proposent des loyers plus abordables (400-500 €/mois) mais connaissent des taux d'occupation important.

Majoritairement, les moins de 20 ans ne vivant pas chez leur(s) parent(s) résident dans un logement meublé/ chambre d'hôtel (44 %) ou dans un logement loué vide non HLM (34 %).

Pour les 20-24 ans, 44 % sont locataires d'un logement loué vide non HLM et 32 % d'un logement meublé ou chambre d'hôtel.

Part des jeunes vivant chez leur(s) parents

Source : Insee RP 2016



INDICATEURS CLÉS 2016

LES JEUNES

	2016	Évolution 2011-2016
Population de 11-14 ans : (Âge collège)	4%	Stable
Population de 15-17 ans : (Âge lycée)	3%	Stable
Population de 18-24 ans : (Âge études supérieures)	10%	- 1 pt
Part des moins de 20 ans	24%	- 1 pt
L'indice de jeunesse : (60 ans)	1,3	- 0,1

Scolarisation dans la commune de résidence

11-14 ans :	67%	- 2 pts
15-17 ans	49%	+ 1 pt
18-24 ans	17%	Stable
Part des 20-24 ans non scolarisés possédant le baccalauréat :	64%	+ 10 pts
Part des 18-24 ans vivant chez leur(s) parent(s) :	49%	+ 5 pts

DÉFINITIONS

Population jeune

Dans le cadre de l'ABS la notion de population « jeune » correspond à toute personne de plus de 11 ans et de moins de 25 ans.

Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

Part des non diplômés de 15 ans ou plus

Cet indicateur rapporte la population de 15 ans ou plus non scolarisée et sans diplôme à l'ensemble de la population de 15 ans et plus non scolarisée.

Population sans le baccalauréat

La population sans le baccalauréat est l'ensemble des personnes potentiellement titulaires d'aucun diplôme, d'un certificat d'études primaires, d'un brevet élémentaire, d'un brevet des collèges, d'un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP), d'un brevet de compagnon ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP)

Diplôme post-collège

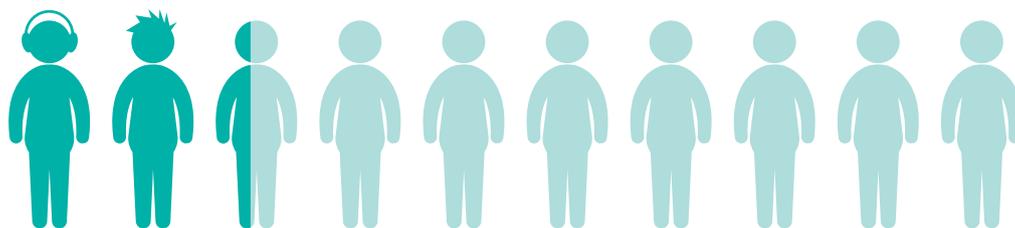
Les diplômes post-collège sont les certificats d'aptitudes professionnelles (CAP), les brevets de compagnon, les brevets d'études professionnelles (BEP), les baccalauréats et les diplômes de l'enseignement court et long

JEUNESSE



PART DES MOINS DE 20 ANS DANS LA POPULATION

Source : Insee, RP2016



Les moins de 20 ans représentent **24%** de la population ivryenne

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DES 20-24 ANS NON SCOLARISÉS

Source : Insee, RP2016

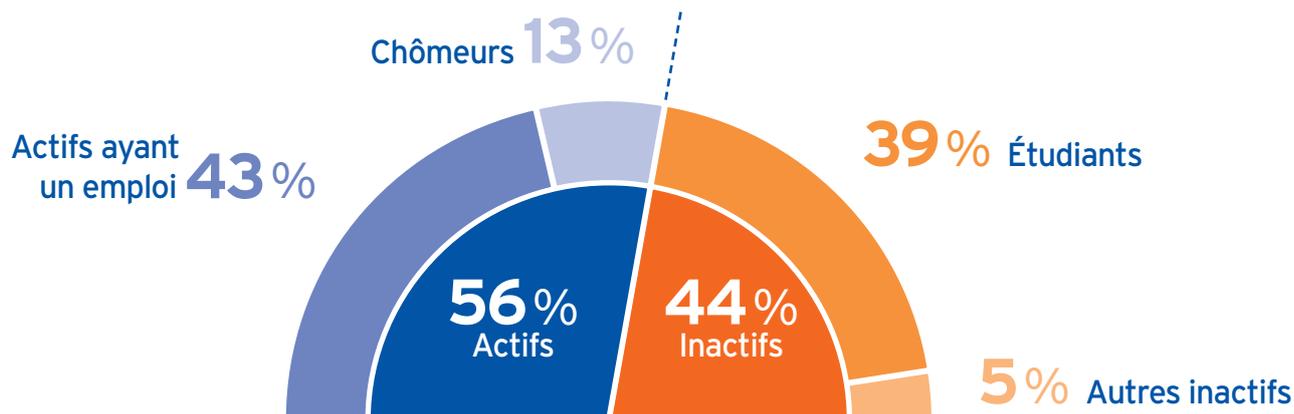
29%
des 20-24 ans non scolarisés
ont un baccalauréat général,
technologique ou professionnel



35%
ont un diplôme d'études
supérieures

ACTIVITÉ DES 20-24 ANS

Source : Insee, RP2016



4 - LES SÉNIORS



- **Près d'1 ivryen sur 5 est âgé de 60 ans et plus**
- **Les séniors vivent majoritairement à leur domicile mais plus souvent seuls avec l'avancée en âge**
- **Une perte d'autonomie renforçant un besoin d'aide au domicile quotidien**
- **Un nombre d'aidants par personne aidée supérieur au département et l'Île-de-France**
- **Un niveau de vie médian mensuel des séniors supérieur à celui de l'ensemble de la population ivryenne**
- **Ressources des séniors : une baisse du niveau de vie à venir**
- **Plus de propriétaires parmi les séniors ivryens mais plus de personnes âgées en logement social par rapport au Département et la Région**

4

LES SÉNIORS



>> PRÈS D'1 IVRYEN SUR 5 EST ÂGÉ DE 60 ANS ET PLUS

En 2016, la population de 60 ans et plus est de 10 861 personnes à Ivry-sur-Seine, soit 17,8% de la population totale. Ce taux a peu varié depuis 2011 où il était de 17,4%. Comparé au Département (19,7%) et à la Région (19,6%) ce taux est plus faible.

La tranche des 60-74 ans a gagné en nombre de personnes avec 7 053 individus en 2016 (11,6% de la population) contre 6 187 personnes (10,6%) en 2011. Alors que l'espérance de vie augmente, les 75-89 ans sont moins nombreux en 2016 : 3 355 personnes contre 3 520 en 2011. Il en est de même pour les 90 ans et plus au nombre de 452 en 2016 et de 462 en 2011. Probablement que certaines personnes âgées quittent la ville avant l'âge de la dépendance ou entrent en EHPAD hors de la ville (au moment de la dépendance).

De fait, Ivry-sur-Seine est une ville jeune avec un indice de vieillissement de 0,76 qui stagne par rapport à 2011.

Toutefois, le vieillissement de la population est un fait qui va s'amplifier au cours des prochaines décennies.

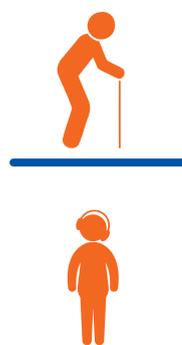
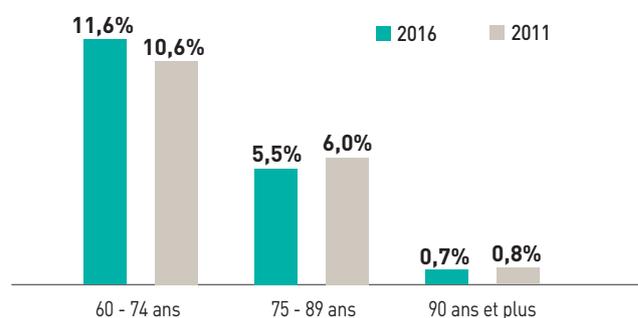
Parmi, les personnes âgées de 60 ans et plus, on compte 55% de femmes. Elles sont 60% parmi les personnes de 75 ans et plus et 77% à 90 ans et plus.

Comme déjà vu dans la partie sur le contexte démographique d'Ivry-sur-Seine, l'espérance de vie est de 79,5 ans pour un homme et de 85,4 ans pour une femme en 2018. Il est donc logique de comptabiliser plus de femmes à l'extrémité de la vie.

Un regard particulier doit être porté sur le vieillissement des personnes vivant dans les foyers de travailleurs immigrés souvent isolés.

Évolution en pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee 2016



Indice de vieillissement

0,76

SOIT 76 PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS POUR 100 JEUNES DE MOINS DE 20 ANS

>> LES SÉNIORS VIVENT MAJORITAIREMENT À LEUR DOMICILE MAIS PLUS SOUVENT SEULS AVEC L'AVANCÉE EN ÂGE

La vie à domicile est le mode de vie majoritaire des séniors y compris aux âges avancés.

À 75 ans, 98 % des ivryens vivent à leur domicile. Ce taux diminue progressivement au fil des années.

Le changement principal à ces âges est la cohabitation avec une différence importante entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont davantage touchées par le veuvage et sont donc de plus en plus nombreuses à vivre seules à leur domicile.

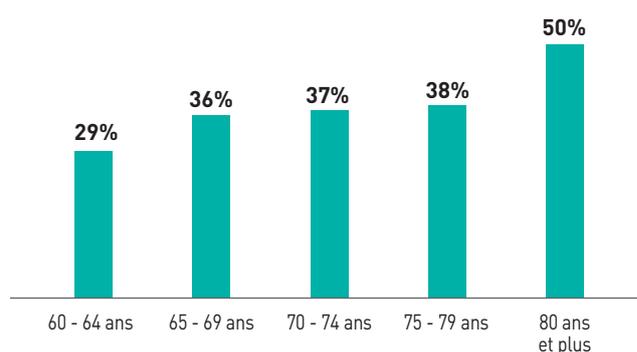
1 personne âgée ivryenne sur 2 de 80 ans et plus vit seule à son domicile. 27 % sont des hommes contre 74 % de femmes. Ce taux a baissé, en 2011, 55 % des personnes âgées de 80 ans et plus vivaient seules. Cette situation est un facteur de risque d'isolement, même si vivre seul ne signifie pas pour autant être isolé.

Pour les personnes âgées non dépendantes, la ville propose 60 places dans 2 résidences autonomes (40 à Chevaleret et 20 à Croizat). Ces résidences permettent aux personnes qui y résident de participer à diverses

activités proposées en journée et de rompre l'isolement. Certaines activités sont également ouvertes à l'ensemble des retraités de la ville.

Pourcentage de personnes vivant seules à leur domicile selon l'âge

Source : Insee RP 2016



>> UNE PERTE D'AUTONOMIE RENFORÇANT UN BESOIN D'AIDE AU DOMICILE QUOTIDIEN

Les séniors sont dans l'ensemble autonomes jusqu'à un âge avancé. Toutefois, plus l'âge augmente plus le risque de perte d'autonomie est grand. Elle découle naturellement d'une dégradation de l'état de santé mais également de leur environnement et de l'aménagement du logement.

L'âge moyen de la perte d'autonomie est de 83 ans.

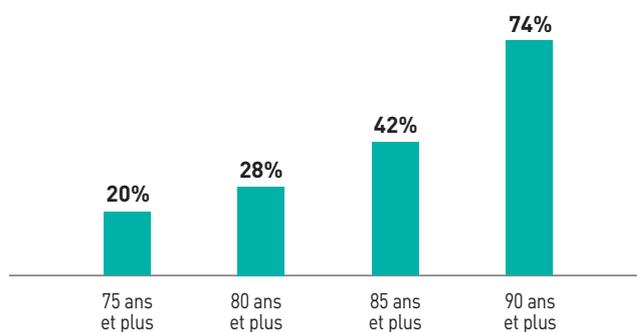
Sur la ville, en 2019 selon les sources du Département :

- 579 personnes bénéficiaient de l'APA pour une aide à domicile dont 70 % étaient des femmes. L'âge moyen était de 85 ans.
- 89 personnes bénéficiaient de l'APA pour un accueil familial, un foyer logement dont 69 % étaient des femmes.
- 169 résidents en établissement avaient l'APA. 76 % étaient des femmes. La moyenne d'âge était de 89 ans.

20 % des personnes de 75 ans et plus bénéficient de l'APA. Avec l'âge ce taux augmente pour atteindre 74 % pour les personnes de 90 ans et plus.

Pourcentage selon l'âge de personnes bénéficiant de l'APA

Source : données Département 94



LES GROUPES ISO-RESSOURCES (GIR)

Sous l'effet du vieillissement de la population, la proportion de personnes dépendantes augmente avec le temps. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide d'indicateurs dont le groupe iso-ressources (GIR) qui détermine le droit à l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).

La grille AGGIR établit, au travers d'une série de questions, l'appartenance de la personne âgée à l'un des 6 groupes GIR. Ce dernier correspond ainsi au niveau de perte d'autonomie de la personne âgée. Le GIR 1 répond au besoin d'une présence continue nécessaire d'un tiers pour aider la personne. A l'inverse, le GIR6 correspond à une personne autonome. Les GIR 1 à 4 permettent l'ouverture des droits à l'APA.

L'évaluation du GIR permet également de décider des solutions à mettre en place pour pallier le manque d'autonomie : aides familiales, services d'aide professionnelle ou entrée en maison de retraite.

La ville a développé un service d'aide à domicile afin de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées dans leur logement. Le service a su s'adapter en proposant des interventions plus tardives pour faciliter le coucher des personnes âgées et une présence le week-end.

En 2019, 298 personnes ont bénéficié d'une prise en charge par la ville. La moyenne d'âge était de 83 ans et demi. 80% étaient des femmes.

Selon l'Insee, en 2016, 288 personnes de 80 ans et plus vivaient dans un établissement pour personnes âgées soit 12% des personnes de cette tranche d'âges. Toutefois, il est très probable que des ivryens ont dû quitter la ville pour entrer dans une structure d'hébergement hors commune. La ville compte

3 établissements : 1 intercommunal Ivry-Vitry (situé à Vitry-sur-Seine : Les Lilas) et 2 privés : l'Orangerie et Tiers temps.

EN 2019
289 PERSONNES
ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE AIDE À
DOMICILE DE LA VILLE



>> UN NOMBRE D'AIDANTS PAR PERSONNE AIDÉE SUPÉRIEUR AU DÉPARTEMENT ET L'ÎLE-DE-FRANCE.

5,2 PERSONNES
PEUVENT POTENTIELLEMENT
AIDER UNE PERSONNE DE 85 ANS
ET PLUS



Répondre aux besoins des personnes âgées de la commune, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées).

En 2016, ce ratio se situe à 5,2 personnes aidantes pour une personne à aider. En comparaison, Vitry-sur-Seine comptabilise 6,9 personnes aidantes, Choisy-le-Roi 4,6, le Département 4,6 et l'Île-de-France 4,9.

Ce ratio était de 4,8 en 2011. L'augmentation de la tranche des 60-74 ans et une diminution des plus de 85 ans explique un ratio plus élevé en 2016.

>> UN NIVEAU DE VIE MÉDIAN MENSUEL DES SÉNIORS SUPÉRIEUR À CELUI DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION IVRYENNE

Le niveau de vie médian des personnes âgées de 60-74 ans vivant seules est de 1 520 € et de 2 280 € pour 2 personnes. Ces taux sont supérieurs au niveau de vie médian de l'ensemble de la population ivryenne (1 472 € pour une personne et 2 208 € pour 2 personnes).

1 personne âgée sur 2 de 75 ans et plus vivant seule à Ivry-sur-Seine a un niveau de vie médian de 1 726 €. Il est de 2 589 € pour 2 personnes. Globalement, les seniors de 75 ans et plus ont en moyenne des revenus plus élevés que l'ensemble de la population ivryenne.

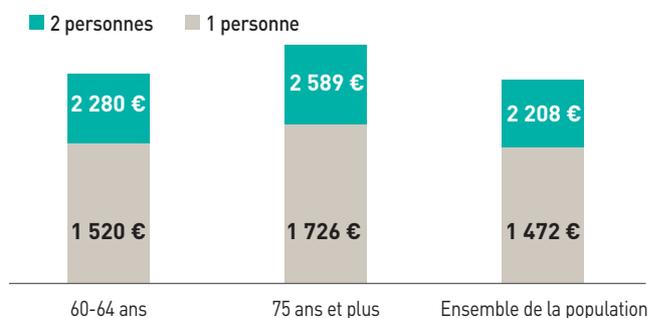
En toute logique, le niveau de vie augmente avec l'âge. Les données de l'ensemble de la population ivryenne prennent en compte les jeunes générations qui amorcent leur vie professionnelle.

Le taux de pauvreté de la ville est de 28%. Il est équivalent pour les personnes âgées entre 60 et 74 ans. En revanche, pour les personnes âgées de 75 ans et plus il est de 13%. Cette tranche d'âge est la seule de la population ivryenne à avoir un taux de pauvreté aussi bas.

Le taux de pauvreté d'Ivry-sur-Seine est supérieur aux collectivités de référence aussi les taux de pauvreté des 60-74 ans et des 75 ans et plus sont eux aussi supérieurs. L'écart est surtout important parmi les personnes âgées de 60 à 74 ans. Le Département ou la Région ont un taux de pauvreté de 12% contre 28% pour les ivryens de 60 à 74 ans.

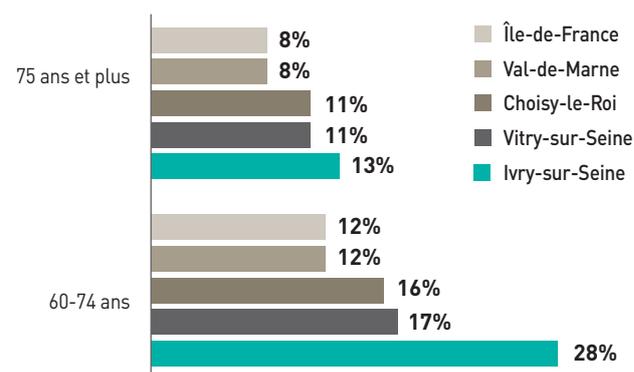
Niveau de vie médian selon la composition du ménage des plus de 60 ans

Source : Insee Filosofi 2016



Comparaison des taux de pauvreté des personnes âgées

Sources : Insee, Cnaf, Cnav, Filosofi 2016



>> RESSOURCES DES SÉNIORS : UNE BAISSÉ DU NIVEAU DE VIE À VENIR

L'avenir des ressources des personnes âgées est incertain dans un contexte socio-économique et démographique défavorable. Comparer les niveaux de vie des personnes âgées de 60-74 ans à ceux des seniors de demain (50-59 ans) permet d'anticiper la précarité chez les personnes âgées. A Ivry-sur-Seine, le niveau de vie médian des ménages dont la personne de référence est âgée entre 50-59 ans est de 1 402 €. Ce dernier est

inférieur à celui des ménages de la génération précédente (60-74 ans : 1 520 €). L'écart de niveau de vie augmente progressivement avec les déciles (découpage des revenus : le 1^{er} décile correspond au 10% les plus pauvres. Le 9^{ème} décile correspond au 10% les plus riches). On peut donc s'attendre à une éventuelle baisse du niveau de vie à venir chez certains aînés ivryens.

>> PLUS DE PROPRIÉTAIRES PARMIS LES SÉNIORS IVRYENS MAIS PLUS DE PERSONNES ÂGÉES EN LOGEMENT SOCIAL PAR RAPPORT AU DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

À Ivry-sur-Seine, majoritairement les personnes âgées de 50 ans et plus sont locataires dans le parc social. Les personnes âgées de 80 ans et plus sont à 45 % propriétaires et à 44 % locataires du parc social.

En 2011, à tout âge (55-80 ans et +) il y avait plus de propriétaire. En 5 ans, c'est principalement la catégorie « Autres » c'est-à-dire les hébergés ou les personnes qui vivent dans des meublés ou hôtels qui ont progressé notamment pour les 65-79 ans.

Comparativement au Département et à la Région, la ville compte à tout âge beaucoup moins de propriétaire et donc beaucoup plus de personnes vivant dans le parc social. Parmi les 65-79 ans, 63% des Val-de-Marnais sont propriétaires et 66 % pour les Franciliens contre 43 % pour les ivryens. A l'inverse, toujours pour cette tranche d'âge, 25% des Val-de-Marnais sont logés dans le parc social et 20% pour les franciliens contre 37% des ivryens. De même, une différence est à noter concernant les personnes qui vivent dans d'autres types de logement (logé gratuitement, hôtel, logement meublé). Leur nombre est supérieur entre 55 et 79 ans par rapport au Département et la Région. Ceci s'explique par la présence sur la ville de plusieurs résidences sociales et structures d'hébergement sociales.

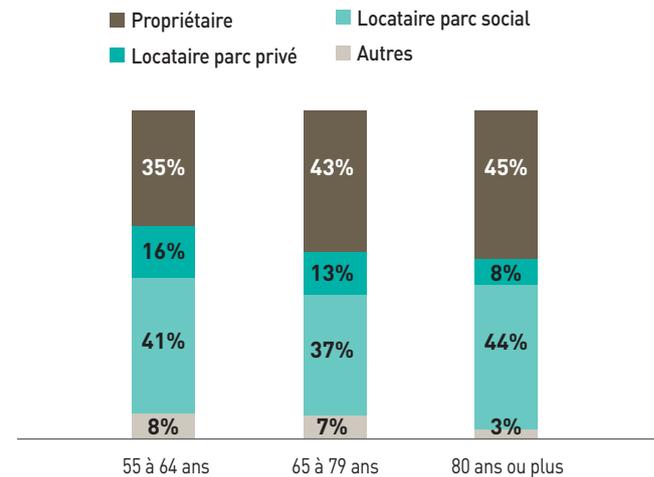
Répartition des ménages dont le référent est âgé de 55 ans et plus selon le nombre de pièces du logement

Source : Insee RP 2016



Répartition par tranche d'âges du type de logement

Source : Insee RP 2016



Majoritairement les personnes de plus de 55 ans vivent dans un T3.

Les personnes âgées de 80 ans et plus vivent pour 42 % d'entre elles dans un T3. 28 % vivent dans un T4 ou plus. Comme 1 personne sur 2 de cette tranche d'âges vit seule à son domicile, ces personnes vivent en situation de sous peuplement. 29 % vivent dans une situation de peuplement normale.

INDICATEURS CLÉS 2016

PERSONNES ÂGÉES

	2016	Évolution 2011-2016
Part de la population âgée de 60 ans et plus	18%	+ 1 pt
Part de la population âgée de 75 ans et plus	6%	- 1 pt
Part de la population âgée de 80 ans ou plus	4%	Stable
Indice de vieillissement	0,76	Stable
Part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules	37%	- 1 pt
Part des personnes âgées de 80 ans et plus vivant seules	50%	- 5 pts
Le ratio aidants/aidés	5,2	+ 0,3 pt
Taux de pauvreté des personnes âgées de 60 à 74 ans	28%	nc
Taux de pauvreté des personnes âgées de 75 ans et plus	13%	nc

DÉFINITIONS

L'indice de vieillissement

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population âgée de plus de 60 ans et celle de moins de 20 ans.

Le nombre d'aidants par personne aidée

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées).

L'APA (l'Allocation Personnalisée d'Autonomie)

L'APA est une aide pour compenser la perte d'autonomie des personnes âgées. Elle est versée par les conseils départementaux. Pour en bénéficier, il faut avoir 60 ans, résider en France et avoir besoin d'une assistance pour réaliser les actes de la vie quotidienne ou avoir besoin d'une surveillance régulière. La personne doit être dépendante Groupe Iso Ressources (GIR) 1 à 4.

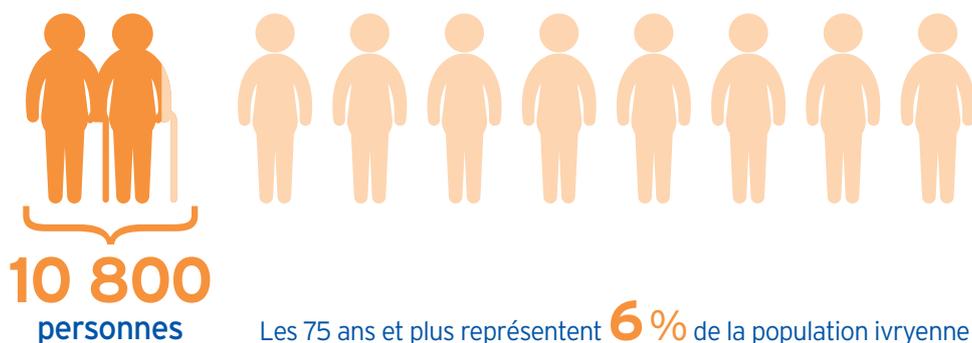
SÉNIORS



PART DES SÉNIORS DANS LA POPULATION

Source : Insee, RP2016

Les 60 ans et plus représentent **18%** de la population ivryenne



45% hommes
55% femmes



PART DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT SEULES À LEUR DOMICILE

Source : Insee, RP2016



50%
des personnes âgées
de 80 ans et plus vivent
seules à leur domicile

RATIO AIDANT/AIDÉ

Source : Insee, RP2016

Le ratio aidant / aidé
est de **5,2**

c'est-à-dire 5,2 personnes peuvent potentiellement
aider 1 personne de 85 ans et plus



TAUX DE PAUVRETÉ

Source : Insee, RP2016



28%
Taux de pauvreté
des 60 à 74 ans



13%
Taux de pauvreté
des 75 ans et plus



1 – PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

5 - LE LOGEMENT



- **Peu de propriétaires mais plus de ménages locataires dans le parc privé**
- **Une majorité de logements de taille intermédiaire pour un nombre moyen de pièces par logement inférieur aux territoires de référence**
- **Des ménages de faibles tailles occupant 2/3 des résidences ivryennes**
- **Plus d'1 ménage sur 5 habite le même logement depuis 20 ans ou plus**
- **Une forte progression des demandes de logement accentuant la tension dans le parc locatif social**
- **Des demandeurs de logements principalement isolés qui font pression sur les petits logements T1/T2 peu existants**
- **Une offre de logements sociaux confrontée aux ressources limitées des demandeurs**
- **1 demandeur de logement reconnu Dalo sur 5 est relogé**
- **Une augmentation constante d'allocataires des aides au logement**
- **Une offre importante actuelle et à venir dédiée aux étudiants**
- **De nombreuses places d'hébergements et de logements adaptés**



>> PEU DE PROPRIÉTAIRES

MAIS PLUS DE MÉNAGES LOCATAIRES DANS LE PARC PRIVÉ

Les chiffres sur le logement sont à analyser au regard des changements urbains qui modifient progressivement la ville (démolition de la cité Gagarine, relogements dans la zac Ivry Confluence)...

Ivry-sur-Seine comptait 29 908 logements en 2016. Depuis 2011, ce nombre a augmenté de 7,9 % soit 2 193 logements supplémentaires.

La commune recense 6% de maisons parmi les résidences principales. Un pourcentage largement inférieur aux collectivités de référence. Ce taux était de 7% en 2011. 88% des résidences sont des appartements.

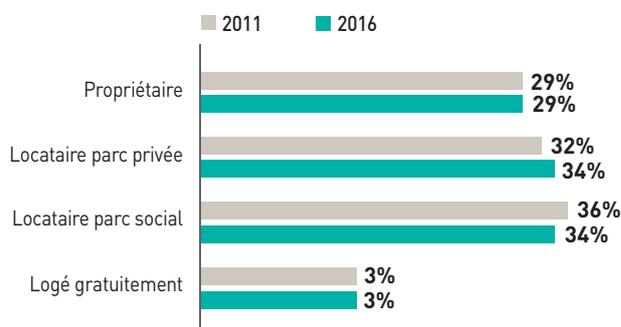
29 % des résidences principales d'Ivry-sur-Seine sont occupées par des propriétaires. Comparé à 2011, ce taux a stagné. La part des locataires du parc privé est de 34 %. Ce taux a augmenté de 2 points depuis 2011. À l'inverse, la part des locataires du parc social a diminué de 2 points passant de 36 % à 34 %. 3% des résidences sont occupées par des ménages qui disposent de celles-ci gratuitement.

Le taux de résidences occupées par des propriétaires (29 %) est très inférieur aux territoires de référence. Il diffère de 8 points avec Vitry-sur-Seine, 12 points avec Choisy-le-Roi, 16 points avec le Département et 18 points avec l'Île-de-France.

Selon le PLHI 2016-2021, l'accès à la propriété est freiné par la forte hausse des prix de l'immobilier au cours de la dernière décennie dans un contexte de relative stabilité des revenus des habitants. En plus du coût du foncier plus important, s'ajoutent les prix de l'immobilier d'environ 5 200 €/m² à Ivry-sur-Seine en 2020. Malgré cette hausse, le marché reste toutefois attractif pour les ménages parisiens.

Statut d'occupation de la population des résidences principales

Source : Insee, RP 2011 et RP 2016 exploitations principales



>> UNE MAJORITÉ DE LOGEMENTS DE TAILLE INTERMÉDIAIRE POUR UN NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR LOGEMENT INFÉRIEUR AUX TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

Ivry-sur-Seine compte 2,7 pièces en moyenne par logement. La taille est de 4,1 pour les maisons et de 2,7 pour les appartements. En 2011, le nombre moyen de pièces était quasi identique à 2,8 pièces par résidence principale.

La taille des logements détermine en partie les profils de population d'un territoire. Les petits logements plus souvent occupés en location ne sont, souvent, que des étapes dans le parcours résidentiel. Ils attirent de jeunes ménages.

Comparativement, la taille des logements ivryens est plus petite que les territoires de référence. Ceci s'explique par le peu de maisons individuelles construites sur la commune. Ces dernières étant généralement plus grandes que les appartements, il est donc logique que tous les territoires de référence possèdent un nombre moyen de pièces supérieur à Ivry-sur-Seine (Vitry-sur-Seine 3,2 - Val-de-Marne 3,3 - Île-de-France 3,4).

Plus d'un propriétaire sur 3 habite dans un logement de 3 pièces (36%). 15 % d'entre eux vivent dans un logement de 5 pièces ou plus, il s'agit principalement de maisons individuelles.

Les locataires du parc privé vivent majoritairement (42 %) dans un logement de type T2. Les locataires du parc social logent davantage dans des habitations de type T3 (38 %).

Massivement, à 70 %, les locataires d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel vivent dans une seule pièce.

Les personnes logées gratuitement (bien souvent hébergées) vivent pour 33 % d'entre eux dans un T3.

NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR RÉSIDENCE

2,7



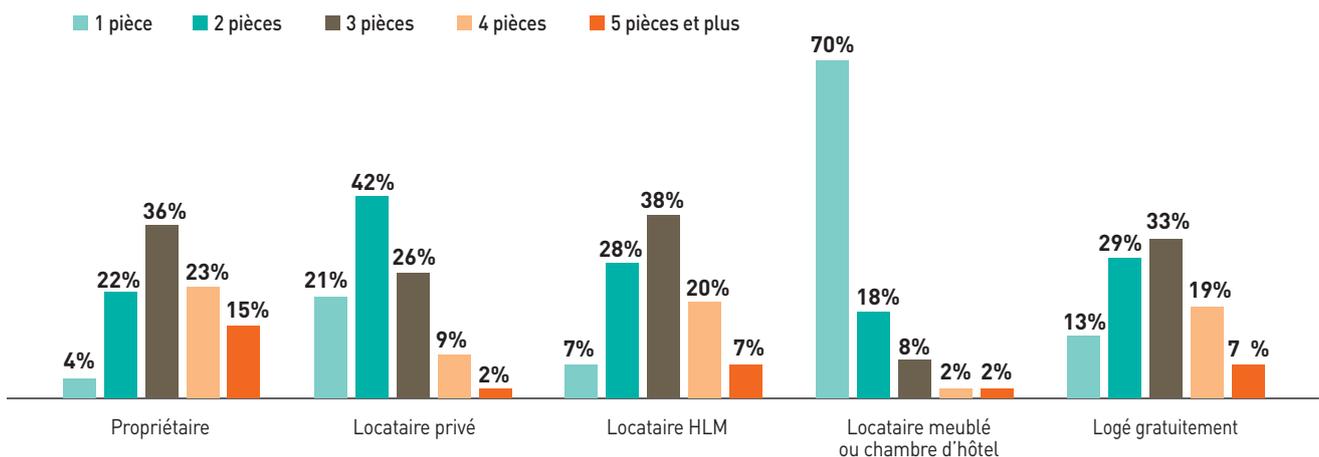
Maison
4,1%



Appartement
2,7%

Résidences principales par type de logement et le nombre de pièce

Source : Insee, RP2016 exploitation principale



>> DES MÉNAGES DE FAIBLES TAILLES OCCUPANT 2/3 DES RÉSIDENCES IVRYENNES

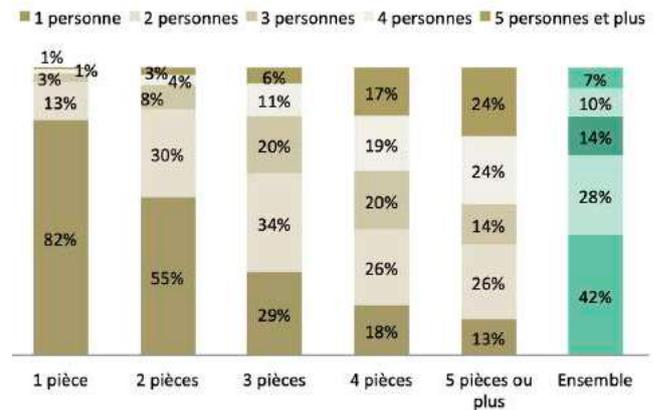
Plus des 2 tiers des résidences principales ivryennes sont composées d'une ou deux personnes. Seules 7 % des résidences sont occupées par des ménages de 5 personnes ou plus. Plus d'1 résidence sur 4 est occupée par un ménage de 3 personnes.

Des surpeuplements sont constatés, notamment dans les logements d'une pièce dont 5 % accueillent 3 personnes ou plus.

À l'inverse, des situations de sous-peuplement sont visibles dans 39 % des résidences dotées de 5 pièces ou plus où seule une personne ou deux réside.

Résidences principales par nombre de pièces et taille des ménages

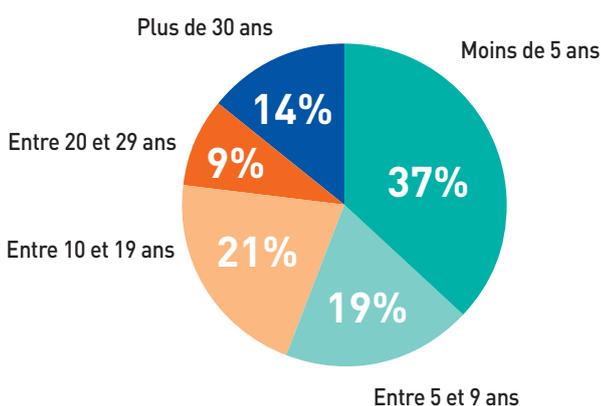
Source : Insee, RP2016 exploitation principale



>> PLUS D'1 MÉNAGE SUR 5 HABITE LE MÊME LOGEMENT DEPUIS 20 ANS OU PLUS

Ancienneté d'emménagement des ménages sur la ville

Source : Insee, RP2016 exploitation principale



Plus de la moitié des ménages ivryens (56 %) ont emménagé dans leur résidence depuis moins de 10 ans dont plus d'1 ménage sur 3 depuis moins de 5 ans.

À contrario, plus d'1 ménage sur 5 (23 %) habite le même logement depuis 20 ans ou plus.

De manière générale, les ménages locataires dans le parc privé sont plus mobiles et sont amenés à évoluer dans leur parcours résidentiel. En moyenne, le temps d'ancienneté d'emménagement est de 11 ans. Les propriétaires et les locataires du parc social sont plus sédentaires. L'ancienneté moyenne d'emménagement est respectivement de 17 ans et 15 ans. Pour les personnes logées gratuitement cette ancienneté est de 11 ans.

>> UNE FORTE PROGRESSION DES DEMANDES DE LOGEMENT ACCENTUANT LA TENSION DANS LE PARC LOCATIF SOCIAL

Les chiffres relatifs au parc social sur la ville diffèrent selon l'organisme qui produit les statistiques.

Les taux en fonction des critères retenus peuvent donc être différents

Au 1^{er} janvier 2020 selon le RPLS (Répertoire Parc Locatif Social), la ville compte 9 011 logements sociaux alors que l'Insee en comptabilise 10 371 (résidences sociales comprises). Le taux de logements sociaux en 2020 est de 37 % comme en 2014. Ce taux est élevé par rapport aux autres villes de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre. Parmi les 24 communes qui le compose, Ivry-sur-Seine est la 6^{ème} ville où le taux de logement sociaux est le plus élevé, mais la 2^{ème} en nombre total de logement après Vitry-sur-Seine. Malgré le poids du logement social dans le parc existant, ce dernier répond difficilement aux besoins en raison du nombre de demandes, du profil des demandeurs et d'une faible rotation.

A Ivry-sur-Seine les logements sociaux sont gérés par 16 bailleurs dont l'OPH qui détient 6 172 logements soit 59 % de l'ensemble du parc social.

Selon le bilan de la politique d'habitat social de la ville d'Ivry-sur-Seine 2014-2019 rédigé (service Habitat) au cours du dernier mandat, la ville a poursuivi sa politique de construction de logements sociaux avec 1 360 nouveaux logements livrés en 6 ans soit une augmentation de 15 % du parc de logements sociaux

familiaux. Parallèlement, la production de logements privés a augmenté également.

Les demandeurs de logement sur la ville sont selon le service logement fin 2020 au nombre de 8 575. Sur la période 2014-2020 le nombre de demandeurs a augmenté de 72 %. Le système National d'Enregistrement (SNE) qui enregistre les demandes à l'échelle de l'Île-de-France recense plus de 32 000 demandes de logement social ayant la commune d'Ivry-sur-Seine dans le choix de la localisation souhaitée par le demandeur.

Toujours selon le bilan de la politique d'habitat social du service Habitat, la tendance générale sur les chiffres 2017/2018 est d'un ratio attributions/demandes d'environ 5 % alors qu'il est de 11 % pour l'Île-de-France. D'après une étude réalisée par Guy Taieb Conseil qui concerne les attributions sur l'ensemble du parc ivryen et non pas seulement sur le contingent municipal, le nombre de demande pour 1 attribution est de 11,6, l'un des taux les plus élevés du T12.

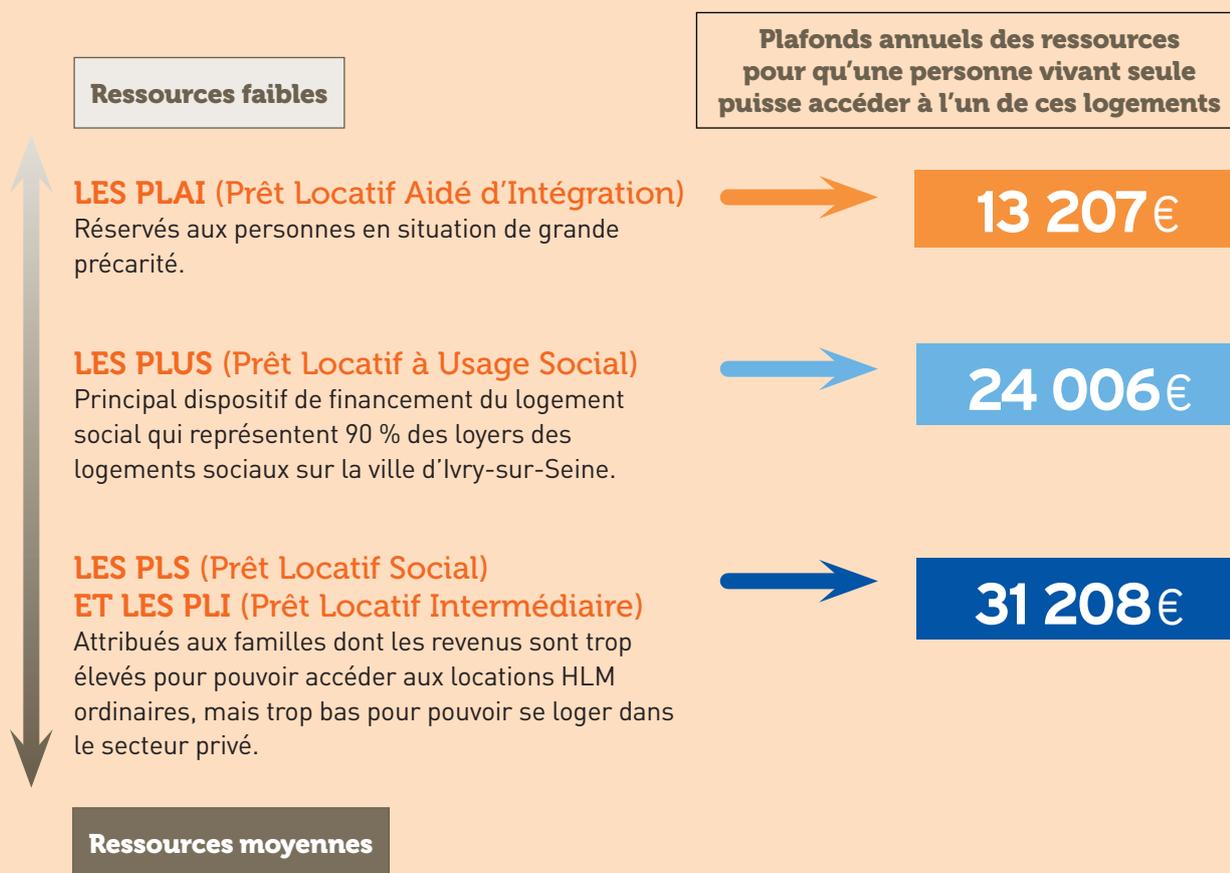
Le ratio attributions/demandes est d'environ **5%** en 2017/2018

Contingent municipal



LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes lors de leur construction. En fonction du nombre de personne par ménage et le revenu fiscal de référence, les demandeurs peuvent prétendre à un certain type de logement social.



>> DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS PRINCIPALEMENT ISOLÉS QUI FONT PRESSION SUR LES PETITS LOGEMENTS T1/T2 PEU EXISTANTS

La municipalité d'Ivry-sur-Seine divise son fichier des demandeurs de logements en 3 catégories (Données 2020) :

■ Les jeunes de moins de 30 ans (23 %)

La ville défend une politique en faveur des jeunes en réservant 30 % des attributions à destination du public jeune. Ces derniers ont la possibilité dès 16 ans de faire une demande de logements. Majoritairement, les jeunes ivryens demandeurs de logements sont des personnes isolées (75 %) qui souhaitent décohabiter de leurs parents et qui exercent une activité professionnelle dont le revenu moyen est de 1 145 €.

■ Les demandes d'échanges (17 %)

Les échanges concernent principalement des locataires dont le parcours de vie a évolué et dont la typologie du logement ne correspond plus au profil de ses occupants (naissance, séparation, problème de santé...). La suroccupation concerne 39 % de ces demandes.

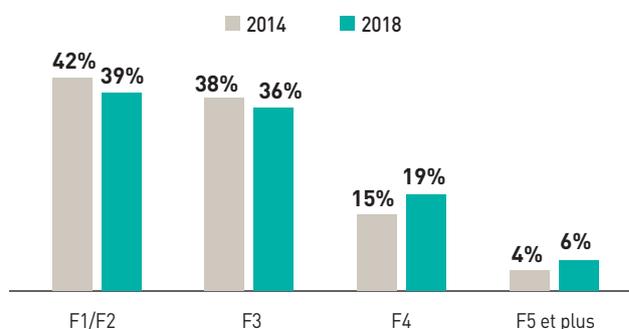
■ Les attributaires, demandeurs n'ayant pas de logement social (60 %)

Pour les attributaires le profil du demandeur est une personne isolée (47 %). Les couples avec enfant(s) représentent 22 % des demandes et 20 % pour les familles monoparentales. Majoritairement, les attributaires sont locataires du parc privé (59 %), 32 % sont hébergés. Comme la demande vient principalement de personne isolée, la pression est forte sur les petits logements T1/T2 dont le volume est peu présent dans le parc existant et dans les constructions neuves. Ils sont néanmoins soumis à un taux de rotation plus élevé lié au profil des occupants (personne isolée, jeune couple...) au contraire des demandes pour les grands logements qui sont moins nombreux mais dont le taux de rotation est faible. Les familles habitant un grand logement occupent ce dernier beaucoup plus longtemps.

L'ancienneté des demandes pour les personnes accédantes était de moins de 5 ans pour 66 % d'entre eux en 2018. Ce taux était de 55 % en 2014.

Évolution de la typologie des logements attribués

Source : Service Habitat



PROFIL TYPE DE L'ATTRIBUTAIRE

Personne seule qui vit dans le parc privé, qui a peu de revenus et qui souhaite occuper un logement type T1/T2 à petit loyer.



>> UNE OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX CONFRONTÉE AUX RESSOURCES LIMITÉES DES DEMANDEURS



En 2020, 67 % des demandeurs (contingent attributaires) sont éligibles à un logement social type PLAI. Ce taux a diminué de 12 points en 6 ans. Si cette diminution est positive, il est pertinent de la nuancer. En effet, les revenus sont désormais déclaratifs aussi certains demandeurs sont tentés de « gonfler » leurs revenus pour maximiser leur chance d'obtenir un logement.

Malgré la présence sur la ville de logements PLAI, plus nombreux que dans les villes de Vitry-sur-Seine ou Choisy-le-Roi, selon le PLHI 2016-2021, la construction de 11 % de logement PLAI sur la période 2014-2020 et la volonté pour la ville d'augmenter leur construction à hauteur de 25-30 %, ne permet pas de répondre à toutes les demandes.

Cette inéquation entre les niveaux de loyers et les ressources des demandeurs est à l'origine de difficultés d'accès plus marquées pour ces ménages. Elle peut être aussi à l'origine de taux d'effort élevé pour certains ménages voire des complications à assumer le paiement du loyer avec des risques d'impayés.

>> 1 DEMANDEUR DE LOGEMENT RECONNU DALO SUR 5 EST RELOGÉ

Le DALO (Droit au Logement Opposable) permet aux personnes mal logées d'être reconnues prioritaires afin de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne. Pour être reconnu DALO, il faut déposer un dossier devant une commission de médiation et répondre à différents critères tels que dépôt de demande de logement social sans recevoir de proposition correspondante aux besoins pendant un délai anormalement long (4 ans), ne pas disposer de logement à son nom ou être logé dans des conditions précaires.

La préfecture doit proposer une solution de relogement ou d'hébergement dans un délai de 6 mois. Dans les faits la durée est d'environ 2 ans.

En 2019, 381 ivryens ont été reconnus DALO, 80 ivryens ont été relogés et 2 non ivryens.

En 2018, 245 ivryens ont été reconnus prioritaires au titre du DALO, soit 3,2 % du fichier. 64 ivryens et 6 non ivryens ont été relogés. Ils ont bénéficié de 14 % des attributions de la ville.

>> UNE AUGMENTATION CONSTANTE D'ALLOCATAIRES DES AIDES AU LOGEMENT

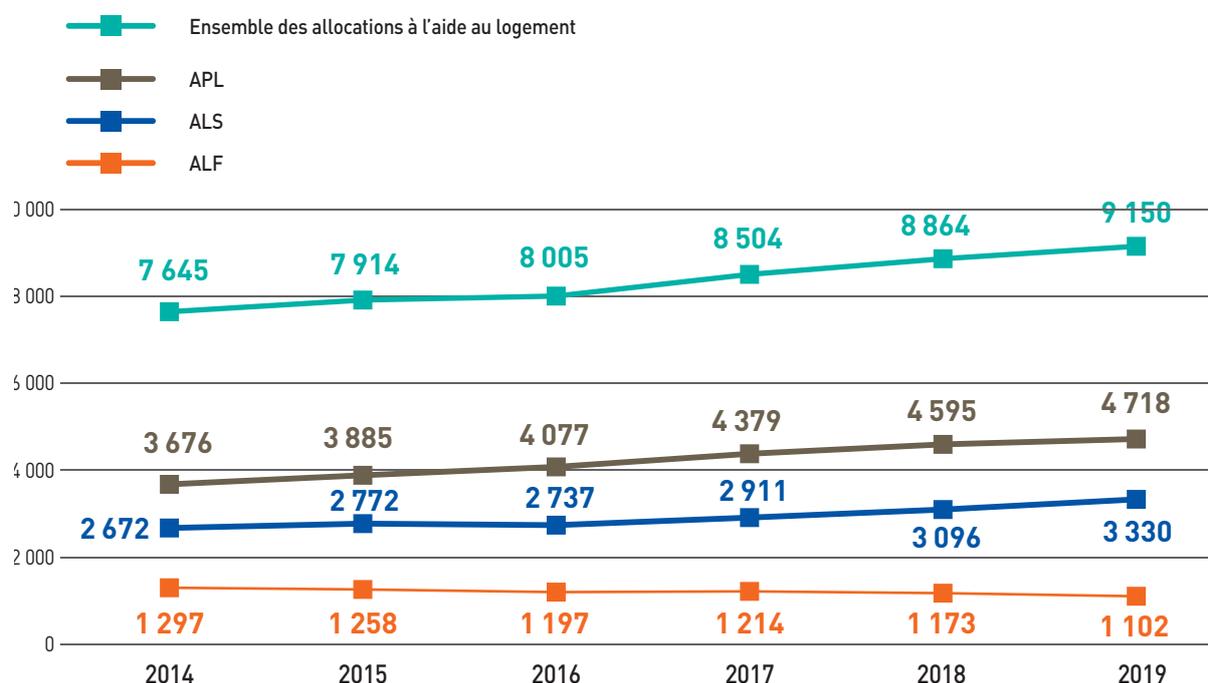
9 150 ménages bénéficiaient en 2019 d'une aide au logement (soit une augmentation de 20 % en 5 ans).

52 % de ces aides sont des aides personnalisées au logement (APL). 36 % sont des allocations de logements sociales (ALS : versées quand le ménage ne peut

prétendre à l'APL ou l'ALF) et 12 % sont des allocations de logements familiales (ALF : versées en raison de la situation familiale du ménage).

Évolution des aides au logement

Source : CAF 2019



>> UNE OFFRE IMPORTANTE ACTUELLE ET À VENIR DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS

Ivry-sur-Seine dispose d'une offre importante de logements en direction des étudiants, ce qui permet de répondre partiellement à la demande de logement des jeunes. La ville compte 8 structures pour étudiants. Sur les 1 111 places proposées, 474 sont « sociales ». Les structures non conventionnées ont des niveaux de prix plus élevés.

De nombreux projets sont en cours pour répondre à l'importante demande de places en résidences étudiantes. La ville s'est engagée sur un programme de construction de 12 résidences de 2 187 places.

PLUS DE
1 110 PLACES ACTUELLEMENT
EN RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



PLUS DE **2 100**
PLACES À VENIR

>> DE NOMBREUSES PLACES D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENTS ADAPTÉS

La loi de Mobilisation pour le Logement et de Lutte contre l'Exclusion (MoLLE) de 2009 impose un minimum d'1 place d'hébergement pour 1 000 habitants. La ville possède sur son territoire de nombreuses places d'hébergement, de logements adaptés et d'intermédiation locative.

Selon l'APUR, la ville comptait en 2016, 2 020 places d'hébergement. Ce champ recouvre à la fois les places dans les centres d'hébergement d'urgence, les places en résidences sociales (et autres foyers de travailleurs migrants ou jeunes travailleurs), les places réservées par les services sociaux dans les hôtels ainsi que les places dans les logements captés au travers de dispositifs d'intermédiation locative de type Solibail.

Selon le bilan de la politique d'habitat social de la ville 2014-2019, la ville possède un nombre de places en hébergement d'environ 15 à 20 places pour 1 000 habitants. La moyenne de la Métropole du grand Paris est de 8,6 places pour 1 000 habitants.

La ville compte 7 résidences sociales et un ancien foyer de travailleurs migrants. Les 7 résidences sociales ont été construites et/ou réhabilitées entre 2014 et 2020. Ces structures offrent un logement temporaire à des personnes rencontrant des difficultés économiques ou sociales. La durée de séjour ne dépasse logiquement pas 24 mois.

	Nombre de logement	Nombre de logement ville	Public
Résidence Carnot	181	36	Tout âge avec un projet professionnel + personnel de la SNCF
Résidence Cormailles	183	35	
Résidence Lazare Ponticelli	142	43	Moins de 30 ans - autonome
Résidence André Chedid	38	11	Moins de 30 ans - actif
Résidence Delbrel	86	26	Tout public + 20 T1 pour personnes âgées
Résidence Rousseau	400	80	Travailleurs migrants
Résidence Colombier	93	30	
Total	1 123	261	

A ces résidences sociales s'ajoutent :

- Le foyer Adoma de 262 chambres dont un projet de restructuration est à l'étude.
- Des hébergements spécifiques destinés aux personnes sans domicile fixe ou contraintes de quitter leur logement (expulsion, violences...), en situation de grande précarité. Selon la DRIHL, 27 logements d'hébergement sont conventionnés avec des associations comme le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Marcel Lamant. Des bailleurs ont également conventionné avec des associations afin de proposer 19 logements en intermédiaire locative (Groupe SOS, Aurore, Tremplin 94...).
- Le centre d'hébergement d'Urgence pour Migrants (CHUM) de 400 places dont 50 pour les populations issues des bidonvilles.
- Le centre d'Hébergement d'Urgence géré par Aurore avenue Pierre Sépard de plus de 320 places dont 15 pour des SDF ivryens.
- Le centre d'Hébergement d'Urgence de 53 places pour personnes vieillissantes géré par le centre d'action sociale protestant.
- Les places en hôtel gérées par le Samu social. A ce jour, plus de 150 familles soit environ 400 personnes sont logées dans 13 hôtels à Ivry-sur-Seine.

INDICATEURS CLÉS 2016

LOGEMENT

	2016	Évolution 2011-2016
Nombre de résidences principales	29 908	+ 1 379
Part des propriétaires	29%	Stable
Part des locataires	68%	Stable
Part des locataires du parc social	34%	- 1 pt
Part des maisons	6%	- 1 pt
Taux d'activité des femmes	88%	- 2 pts
Part des ménages qui vivent dans le même logement depuis plus de 20 ans	23%	- 2 pts
Part des ménages d'une personne vivant dans un 5 pièces ou plus	13%	Stable
Part des ménages de 3 personnes ou plus vivant dans un 1 pièce	5%	- 2 pts
Nombre moyen de pièce par logement	2,7	- 0,1 pt

DÉFINITIONS

Nombre de pièces

Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers. Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs et salles de bain.

Sur-peuplement et sous-peuplement

Les indices de peuplement caractérisent le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte avec un nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage. Pour chaque ménage, la norme est une pièce pour un couple, une pièce pour les célibataires de 19 ans et plus, et une pièce pour deux enfants de moins de 19 ans s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans ; sinon, une pièce par enfant. Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus.

Décohabitation

Cessation de la cohabitation entre les parents et les enfants devenus majeurs.

Le PLHI

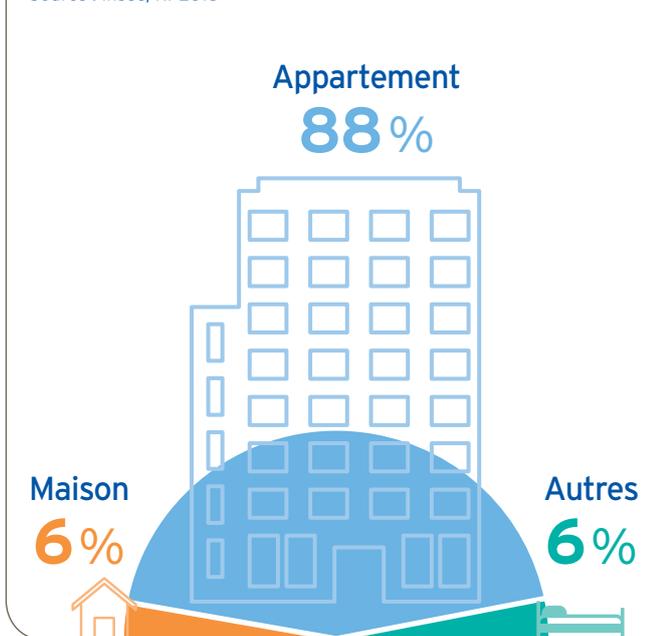
Le Programme Local de l'Habitat Intercommunal définit pour une durée de 6 ans les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins de logements et d'hébergement, à favoriser le renouvellement urbain, la mixité sociale et l'accessibilité. Pour cela le PLH comporte un diagnostic détaillé de l'offre de logement et des situations d'hébergement. De plus, il comprend un programme d'actions et indique les moyens à mettre en œuvre.

LOGEMENT



TYPE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Source : Insee, RP2016



PARC SOCIAL

Source : Service habitat 2018/2019

11 765 logements sociaux



Taux de logements sociaux **37%**
(logements sociaux familiaux)

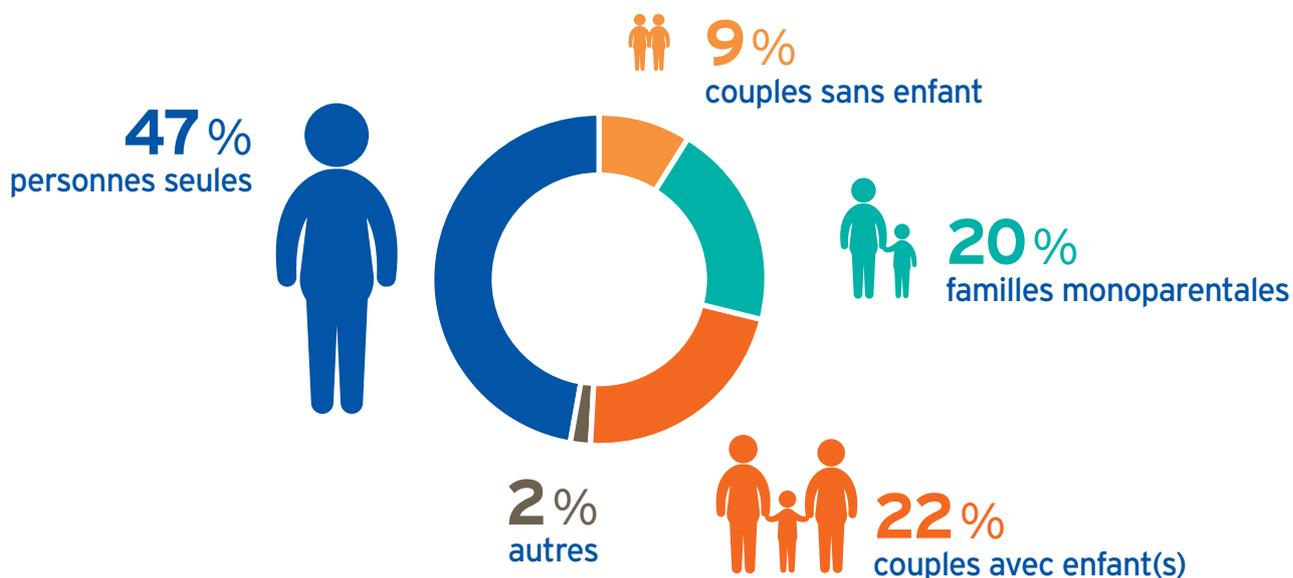


8 575

Nombre de demandes de logements sociaux sur Ivry par des personnes vivant ou travaillant sur la ville au 01/12/20

PROFIL DU DEMANDEUR DANS LE PARC SOCIAL

Source : Service habitat 2020



1 – PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

6 - FORMATION-ACTIVITÉ-EMPLOI



- **Un taux de scolarisation des jeunes majeurs plus élevé que le Département et la Région**
- **1 ivryen sur 3 de plus de 15 ans est sans diplôme, mais une part importante de diplômés de l'enseignement supérieur**
- **3 ivryens sur 4 âgés de 15 ans à 64 ans sont actifs**
- **Sur l'ensemble des actifs en emploi de 15 ans et plus, 15% sont en contrat précaire, un taux supérieur au Département et la Région**
- **3 ivryens sur 4 âgés de 25 à 54 ans sont en emploi**
- **Ivry-sur-Seine concentre une forte présence d'emplois sur son territoire**
- **Moins d'1 ivryen actif occupé sur 3 a un statut d'employé pour 1 actif occupé sur 4 au statut de cadre**
- **Un temps partiel plus important que les collectivités de référence majoré pour les femmes et les jeunes**
- **Une importante hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A pour moins d'offres d'emploi liée à la crise sanitaire**
- **Majoritairement, des demandeurs d'emploi masculins, âgés entre 26 et 39 ans, employés, à la recherche depuis moins d'un an**



>> UN TAUX DE SCOLARISATION DES JEUNES MAJEURS PLUS ÉLEVÉ QUE LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

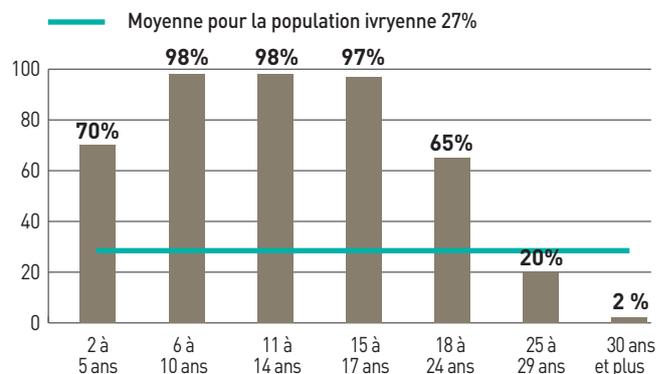
La ville d'Ivry-sur-Seine compte 27% de personnes scolarisées, majoritairement des jeunes de 6 à 16 ans correspondant à la scolarisation obligatoire. Ce taux est stable comparé à 2011.

De manière générale, le taux de scolarisation décline avec l'âge, 65% des 18-24 ans sont scolarisés pour 20% des 25-29 ans. Ces taux sont en augmentation par rapport à 2011. Ils étaient de 60 % pour les 18-25 ans et de 17 % pour les 25-29 ans.

La ville a des taux de scolarisation plus élevés pour les 18-24 ans et les 25-29 ans comparés au Département (respectivement 61 % et 12 %) et la Région (61% et 11%).

Scolarisation selon l'âge

Sources : Insee, RP 2016, exploitation principale

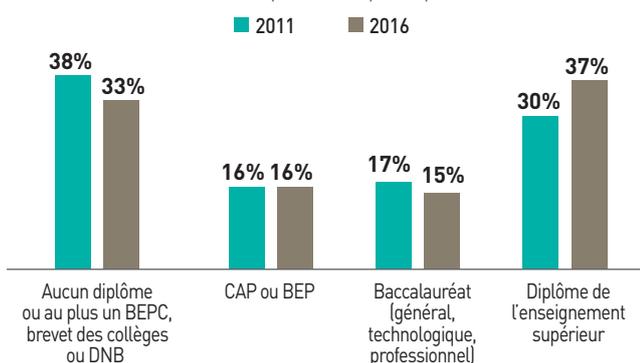


>> 1 IVRYEN SUR 3 DE PLUS DE 15 ANS EST SANS DIPLÔME, MAIS UNE PART IMPORTANTE DE DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1 ivryen sur 3 de 15 ans ou plus n'a aucun diplôme ou au plus le BEPC, brevet des collèges et DNB. De manière générale, le niveau de formation a évolué au cours des dernières années. La part des ivryens ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat a diminué, il passe de 54 % en 2011 à 49 % en 2016.

Évolution de la population selon le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Sources : Insee, RP 2016, exploitation principale



L'augmentation du niveau scolaire est surtout visible à partir de l'enseignement supérieur. Désormais, moins de personnes arrêtent leur étude uniquement après le baccalauréat. Ils sont 15% en 2016 contre 17 % en 2011 à posséder le baccalauréat. Inversement, Ivry-sur-Seine compte 7% en plus de personnes diplômées de l'enseignement supérieur en 5 ans. Ils étaient 30 % en 2011 contre 37 % en 2016. Ce taux est à mettre en relation avec la présence de résidences étudiantes sur la ville.

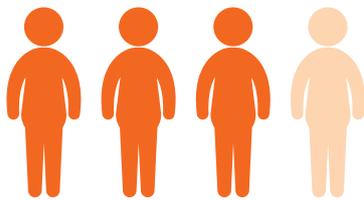
Si l'on compare le taux de personnes sans aucun diplôme ou au plus le BEPC (33%), ce taux est supérieur à celui de Choisy-le-Roi (30%), du Département (27%) et de la Région (26%) mais il reste inférieur à celui de Vitry-sur-Seine (36%).

En revanche, la commune recense une part plus importante de personnes possédant un diplôme de l'enseignement supérieur long (37%) comparée à Vitry-sur-Seine : 29% et Choisy-le-Roi : 34%. Toutefois, ce taux est inférieur de 2 points au Département et de 4 points à la Région.

>> 3 IVRYENS SUR 4 ÂGÉS DE 15 À 64 ANS SONT ACTIFS

En 2016, 31 155 ivryens sont actifs, soit 74 % de la population de 15 à 64 ans. Parmi eux, 15 157 sont des femmes soit 49 %. Depuis 2011, le nombre d'actifs a augmenté en nombre (+ 1 042) mais la part des actifs a diminué presque d'un point. Le poids des femmes dans la population active est stable par rapport à 2011. Le taux d'activité des femmes est de 72 %.

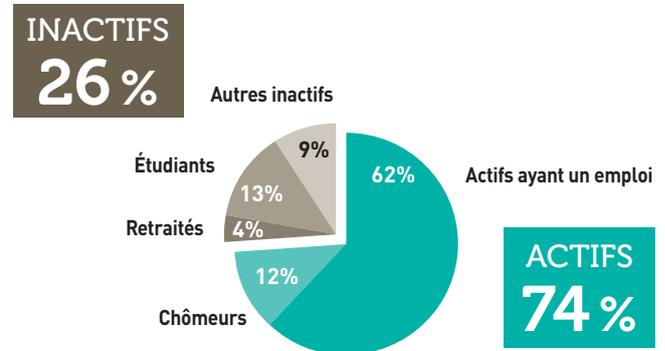
Comparativement, la commune recense un taux d'activité équivalent à Vitry-sur-Seine. Néanmoins, ce résultat reste inférieur de 4 points à Choisy-le-Roi et de 2 points au Département et la Région.



3 PERSONNES SUR 4 ÂGÉES DE 15 À 64 ANS SONT ACTIVES

Population ivryenne de 15-64 ans par type d'activité

Source : Insee, Rp 2016 exploitation principale



Parmi les actifs, 62% sont en emploi (63% en 2011) et 12% sont au chômage.

Concernant les inactifs (26% de la population des 15 à 64 ans), 13% sont étudiants, 4% sont retraités et 9% sont d'autres inactifs. Par rapport à 2011, le taux d'étudiants a augmenté d'un point, comme les autres inactifs. À l'inverse le taux de retraités a baissé d'1,5 point.

Les actifs sans emploi ivryens sont plus importants dans la population de 15 à 64 ans (12%) comparés au Département et à la Région (10%).

>> SUR L'ENSEMBLE DES ACTIFS EN EMPLOI DE 15 ANS ET PLUS, 15 % SONT EN CONTRAT PRÉCAIRE, UN TAUX SUPÉRIEUR AU DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

Parmi les actifs (salariés et non salariés) de 15 ans et plus en emploi, 9 sur 10 sont salariés. 15% sont en emplois précaires. Ce taux est supérieur de 3 points par rapport au Département et à la Région.

Parmi les salariés, 83% sont en contrats à durée indéterminée ou titulaires de la fonction publique. À contrario, 17% des salariés sont en contrats précaires (CDD 12%, emplois aidés 1%, intérim 1%, contrats d'apprentissage ou stages 3%).

Depuis 2011, le poids des non salariés a augmenté d'1 point passant de 9% à 10%. En revanche, la part des contrats précaires sur l'ensemble des actifs de 15 ans et plus en emploi ou parmi les salariés de 15 ans et plus en emploi est stable.



90 % DES ACTIFS EN EMPLOI SONT SALARIÉS DONT 83 % TITULAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE OU EN CDI



15 % DES ACTIFS EN EMPLOI SONT EN CONTRATS PRÉCAIRES

STABLE

>> 3 IVRYENS SUR 4 ÂGÉS DE 25 À 54 ANS SONT EN EMPLOI

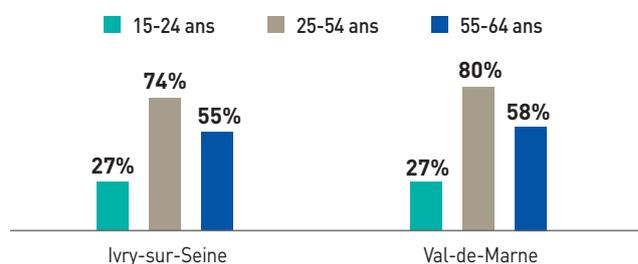
Parmi les ivryens en âge de travailler (15-64 ans), 62 % sont en emploi. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Ivry-sur-Seine recense un taux d'emploi pour les 25-54 ans de 74%. Ce taux est inférieur au Val-de-Marne et à l'Île-de-France (80%).

Néanmoins, parmi les 55-64 ans, 55% sont en emploi. Un taux supérieur de 3 points à Vitry-sur-Seine mais inférieur de 3 points au Département et à la Région.

Concernant les jeunes ivryens de 15 à 24 ans, 27% sont en emploi. Ce taux est équivalent à celui du Département.

Comparaison des taux d'emploi par tranche d'âge

Source : insee RP 2016



>> IVRY-SUR-SEINE CONCENTRE UNE FORTE PRÉSENCE D'EMPLOIS SUR SON TERRITOIRE

Indicateur de concentration de l'emploi



L'indicateur de concentration de l'emploi à Ivry-sur-Seine est de 123. Cet indicateur était de 131 en 2011. Malgré cette baisse, ce dernier montre que pour 100 actifs ayant un emploi dans la zone, 123 emplois sont présents. De fortes disparités s'observent entre les communes, puisque Ivry-sur-Seine apparaît comme une polarité en terme d'emploi alors que Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi ont une fonction résidentielle nettement plus marquée.

De plus, près d'1 ivryen sur 4 travaille à Ivry-sur-Seine (23 % contre 24 % en 2011). Un résultat supérieur de 1 point à Vitry-sur-Seine et de 5 points à Choisy-le-Roi.

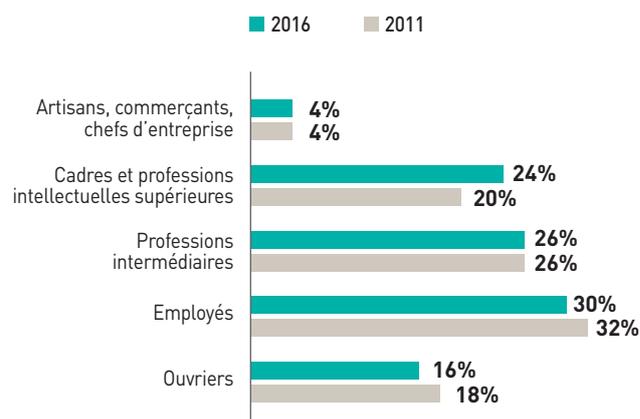
>> MOINS D'1 IVRYEN ACTIF OCCUPÉ SUR 3 A UN STATUT D'EMPLOYÉ POUR 1 ACTIF OCCUPÉ SUR 4 AU STATUT DE CADRE

Parmi la population active occupée, un peu moins d'1 personne sur 3 est employée et près d'1 personne sur 4 est cadre ou de profession intermédiaire. Les taux des ouvriers et des employés ont baissé chacun de 2 points par rapport à 2011 au profit des cadres et professions intellectuelles.

Comparativement, Ivry-sur-Seine recense un taux de cadres plus important de 4 points par rapport à Choisy-le-Roi et de 6 points par rapport à Vitry-sur-Seine. Ce taux reste inférieur au Département (27%) et à la Région (30%).

Évolution de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle

Sources : Insee RP2011 et RP2016



>> UN TEMPS PARTIEL PLUS IMPORTANT QUE LES COLLECTIVITÉS DE RÉFÉRENCE MAJORÉ POUR LES FEMMES ET LES JEUNES

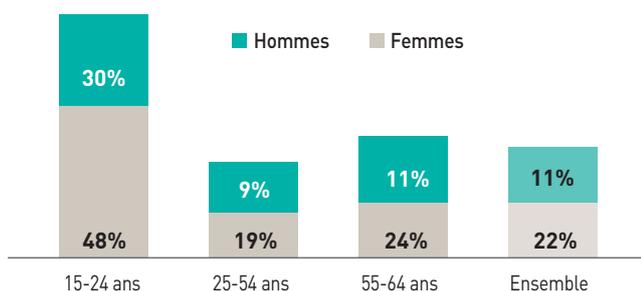
Le temps partiel est partagé par toutes les tranches d'âges des actifs. Il concerne davantage les femmes. Il est de 17 % pour l'ensemble des actifs ivryens salariés de 15 à 64 ans, de 22 % pour les femmes et de 11% pour les hommes. Il est surtout présent au début de la vie professionnelle et chez les étudiants qui travaillent pour financer leurs études. Ce taux a augmenté d'1 point depuis 2011.

Pour la tranche d'âges des 15-24 ans, le temps partiel des salariés (15 à 64 ans) est de 48% pour les femmes et de 30% pour les hommes. Il baisse ensuite pour la tranche des 25-54 ans à 19% pour les femmes et à 9% pour les hommes. Les femmes prennent davantage un temps partiel quand elles ont 3 enfants ou plus que les mères en couple avec 2 enfants. Par ailleurs, les familles monoparentales subissent plus souvent le temps partiel. Le taux de temps partiel en fin de vie professionnelle est de 24% pour les femmes de 55 à 64 ans et de 11% pour les hommes au même âge.

Dans son ensemble, la commune compte un taux d'emploi à temps partiel plus important que les collectivités de référence : plus 1 point comparé à Vitry-sur-Seine, 4 points de plus que Choisy-le-Roi et 3 points de plus que le Département et la Région.

Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel

Sources : Insee, RP2016 exploitation principale



Le temps partiel

Selon l'enquête Emploi de l'Insee, 19% des salariés (hors apprentis) sont à temps partiel en 2017.

Parmi les salariés, 31% des femmes et 8% des hommes occupent un emploi à temps partiel.

Le temps partiel est plus fréquent chez les salariés les plus âgés et les plus jeunes (hors apprentis).

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans le temps partiel sont également les plus féminisées. Ainsi, la catégorie des employés représente 54 % des emplois salariés à temps partiel.

Pour les femmes, la propension au temps partiel augmente avec le nombre d'enfants à charge et ce d'autant plus qu'ils sont jeunes, alors que ces facteurs n'ont que peu d'influence sur le travail à temps partiel masculin.

Les femmes salariées ayant au moins 3 enfants à charge travaillent à temps partiel, cette proportion augmente pour celles dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans.

En 2017, la durée habituelle hebdomadaire du travail est de 23,2 heures pour les salariés à temps partiel, soit 40 % de moins que les salariés à temps complet.

Les salariés les plus jeunes sont surreprésentés parmi les temps partiels de moins de 15 heures.

Travailler à temps partiel peut relever d'une contrainte liée à l'emploi occupé : un peu plus de 4 salariés à temps partiel sur 10 le sont parce qu'ils n'ont pas la possibilité de travailler davantage avec leur emploi actuel. Cette contrainte concerne beaucoup moins les seniors que les moins de 25 ans. Les autres raisons du temps partiel invoquées diffèrent selon le sexe. Les femmes invoquent davantage des raisons d'ordre familial, tandis que les hommes indiquent plutôt des raisons de santé. (Source Insee - enquête emploi 2017)



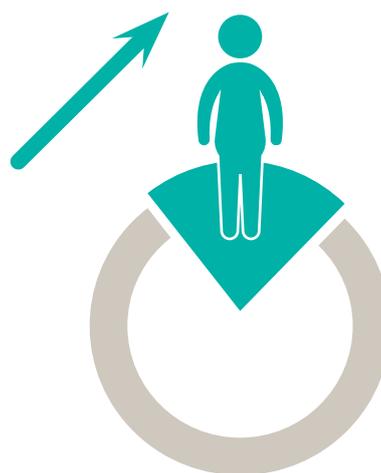
17 % DES SALARIÉS
DE 15 À 65 ANS TRAVAILLENT
À TEMPS PARTIEL

>> UNE IMPORTANTE HAUSSE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A POUR MOINS D'OFFRES D'EMPLOI LIÉE À LA CRISE SANITAIRE

Selon les données de Pôle emploi d'Ivry-sur-Seine, 6 868 demandeurs d'emploi ont été recensés au 2^{ème} trimestre 2020. Soit une augmentation de 2,4 % sur un an. Parmi ces demandeurs d'emploi, 5 124 appartiennent à la catégorie A. Les catégories A correspondent aux sans emploi et « demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ». Cette catégorie a augmenté de 23% en 1 an sous l'effet mécanique des changements de catégorie. Les catégories B « demandeurs d'emploi, ayant exercé une activité de 78 heures au moins dans le mois » a baissé de 29 %. Il en est de même pour ceux de la catégorie C (exercice de moins de 78h dans le mois) et la catégorie E (emploi en contrats aidés, créateurs d'entreprise...) qui ont baissé respectivement de 40 % et 29 %. La crise sanitaire a contraint les personnes qui travaillaient quelques heures par mois à cesser leur activité.

Par ailleurs, le Pôle emploi d'Ivry-sur-Seine a enregistré une baisse de 28 % d'offre d'emploi en 2020.

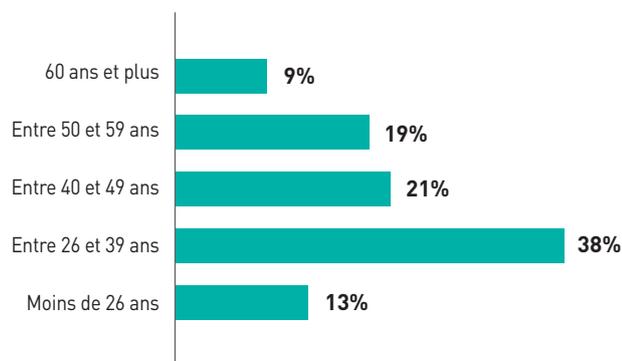
+ 23 % DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A EN 1 AN



>> MAJORITAIREMENT, DES DEMANDEURS D'EMPLOI MASCULINS, ÂGÉS ENTRE 26 ET 39 ANS, EMPLOYÉS, À LA RECHERCHE DEPUIS MOINS D'UN AN

Répartition par niveau de formation catégorie A

Source : Pôle Emploi Ivry-sur-Seine 2020



54 % des demandeurs d'emploi sont des hommes.

Près de 3 demandeurs d'emploi sur 4 sont des employés qualifiés ou non. Ce taux est à mettre en corrélation avec la part importante d'employés à Ivry-sur-Seine.

Mécaniquement, cette présence est aussi constatée parmi les demandeurs d'emploi. 13 % sont des cadres, 9 % sont des ouvriers et 6% sont techniciens ou agents de maîtrise.

Majoritairement (38 %) les demandeurs d'emploi sont âgés entre 26 et 39 ans correspondant à l'entrée sur le marché du travail des jeunes diplômés du supérieur.

Les demandeurs entre 50 ans et 59 ans représentent 19 %, 9 % sont âgés de 60 ans ou plus. Les jeunes de moins de 26 ans représentent 13 %.

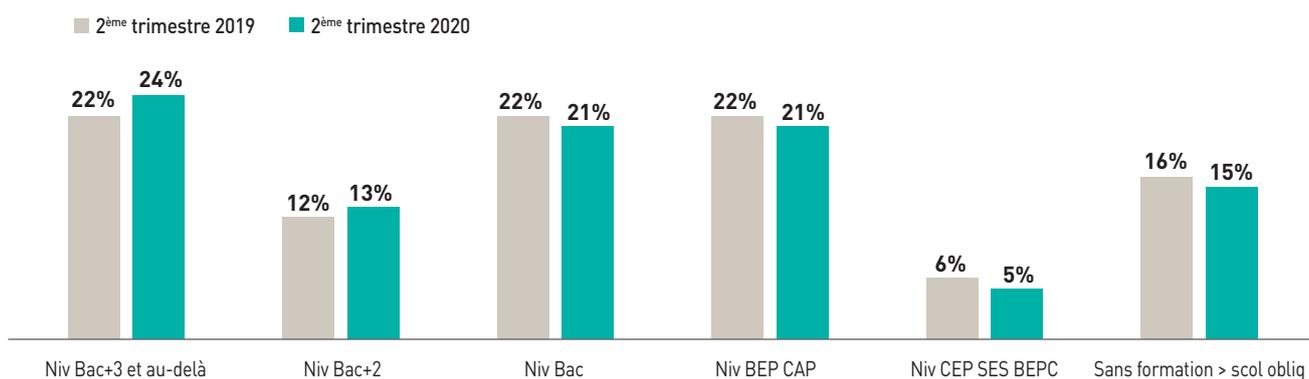
72 % DES DEMANDEURS D'EMPLOI SONT DES EMPLOYÉS

A part égale, les demandeurs d'emploi de catégorie A possédant soit un niveau BEP ou CAP, soit un niveau baccalauréat représentent chacun 22 %. La part des demandeurs d'emploi ayant un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat a augmenté de 2 points. A l'inverse, la part des demandeurs d'emploi possédant un niveau inférieur au baccalauréat a diminué de 3 points.

Les demandeurs d'emploi possédant un niveau Bac + 3 et au-delà représentent 24 % des demandeurs. L'entrée sur le marché du travail sur cette période exceptionnelle n'a pas été possible. Néanmoins, le diplôme demeure une arme essentielle dans l'univers professionnel, que ce soit pour entrer sur le marché du travail ou progresser ensuite.

Répartition par niveau de formation catégorie A

Source : Pôle Emploi Ivry-sur-Seine 2020



54 % des demandeurs sont inscrits à Pôle Emploi depuis moins de 12 mois. Ce taux est en baisse par rapport à 2019 au profit des autres demandeurs de plus longue durée.

17 % des demandeurs le sont depuis 3 ans ou plus. Ce taux a augmenté de 2 points depuis un an.

Indemnité des demandeurs d'emploi :

- 24 % des demandeurs d'emploi perçoivent le RSA,
- 9 % l'ASS (l'Allocation de Solidarité Spécifique – aide accordée une fois les droits au chômage épuisés)
- 39 % perçoivent l'ARE (allocation d'aide au retour à l'emploi).
- 28 % ne perçoivent aucune allocation d'aide.



PLUS D'**1**
DEMANDEUR
SUR **2** EST À PÔLE
EMPLOI DEPUIS
MOINS D'UN AN



PLUS D'**1**
DEMANDEUR
SUR **4** NE PERÇOIT
AUCUNE
ALLOCATION
D'AIDE

PALMARÈS DES DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOI

Palmarès des métiers demandés	Palmarès des offres
<ul style="list-style-type: none">• Nettoyage de locaux	<ul style="list-style-type: none">• Personnel de cuisine
<ul style="list-style-type: none">• Assistance auprès d'enfants	<ul style="list-style-type: none">• Management établissement de resto collectif
<ul style="list-style-type: none">• Magasinage et préparation de commandes	<ul style="list-style-type: none">• Maintenance informatique

Le palmarès des demandes et des offres montre l'inadéquation entre les demandes et les offres d'emploi.

INDICATEURS CLÉS 2016

FORMATION - ACTIVITÉ - EMPLOI

	2016	Évolution 2011-2016
Part de la population scolarisée	27%	Stable
Part de la population sans diplôme ou avec BEPC, brevet des collèges	33%	- 5 pts
Part de la population ayant comme diplôme le plus élevé un baccalauréat	15%	- 2 pts
Part des diplômés de l'enseignement supérieur	37%	+ 7 pts
Taux de la population active	72%	- 1 pt
Taux d'activité des femmes	72%	Stable
Taux d'emploi	62%	- 1 pt
Taux d'emploi des femmes	61%	+ 1 pt
Part des cadres parmi les actifs occupés	24%	+ 4 pts
Part des employés parmi les actifs occupés	30%	- 2 pts
Part des ouvriers parmi les actifs occupés	16%	- 2 pts
Temps partiel parmi les salariés	17%	+ 1 pt
Part des contrats précaires parmi les actifs en emploi	15%	Stable
Demandeurs d'emploi catégorie A 2020	5 124	

DÉFINITIONS

Diplôme de l'enseignement supérieur court

Diplôme universitaire de premier cycle : BTS, DUT, diplôme de professions sociales ou de santé et d'infirmier(ère).

Diplôme de l'enseignement supérieur long

Diplôme universitaire de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle (dont le diplôme d'ingénieur, grande école, doctorat...).

Actif

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Contrat précaire

Les contrats précaires sont l'ensemble des CDD, des contrats d'apprentissage, des stages, des contrats d'intérim et des emplois aidés.

Chômage

Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Il y a en France deux sources statistiques principales sur le chômage : les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

Demandeurs d'emploi

Les effectifs des demandeurs d'emploi se font selon les catégories statistiques suivantes :

- Catégorie A : Personne sans emploi, tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Catégorie B : Personne ayant exercé une activité réduite courte (-78h/mois), tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Catégorie C : Personne ayant exercé une activité réduite longue (+78h/mois), tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Catégorie D : Personne non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, d'un reclassement personnalisé ...
- Catégorie E : Personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

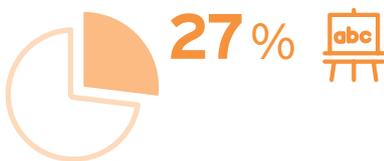
FORMATION - ACTIVITÉ - EMPLOI



PART DE LA POPULATION SCOLARISÉE

Source : Insee, RP2016

Part de la population ivryenne actuellement scolarisée



soit environ **16 000** ivryens

Part de la population sans diplôme ou au plus d'un BEPC, Brevet des collèges ou DNB



Part de la population diplômée de l'enseignement supérieur



ACTIVITÉ DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS

Source : Insee, RP2016

Actifs ayant un emploi

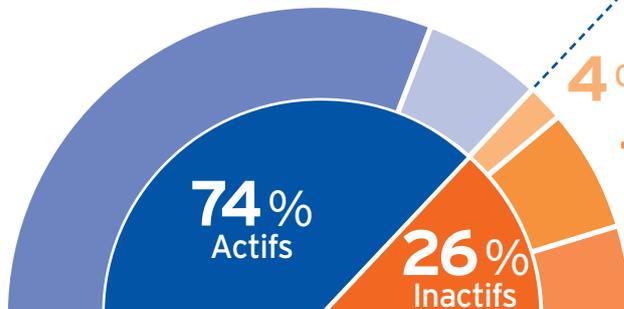
62%

Chômeurs **12%**

4% Retraités

13% Étudiants

9% Autres inactifs



DEMANDEURS D'EMPLOI

Source : Pôle emploi 2^{ème} trimestre 2020

En 2020 :

5 100

demandeurs d'emploi de catégorie A à Ivry

(personnes sans emploi tenues d'accomplir des actes positifs de recherches d'emploi)

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES DE 15 À 64 ANS

72%



1 – PORTRAIT SOCIAL DE LA VILLE

7 - RESSOURCES ET PRÉCARITÉ



- **Une baisse du nombre de foyers imposables**
- **Un revenu disponible plus faible que l'ensemble des territoires de référence**
- **Plus d' 1 ivryen sur 4 vit sous le seuil de pauvreté**
- **Un niveau de vie qui varie selon le type de ménage : des familles monoparentales fragilisées**
- **Un niveau de vie plus faible selon le nombre de personnes composant le ménage : des familles nombreuses plus défavorisées**
- **Des locataires du parc privé davantage touchés par la pauvreté**
- **Un appauvrissement des ivryens cinquantenaires qui annonce des retraites modestes**
- **Des minima sociaux qui évitent la grande misère**



>> UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE FOYERS IMPOSABLES

En 2016, Ivry-sur-Seine recensait 52 % de foyers imposables contre 48 % non imposables.

Ce revenu médian situe Ivry-sur-Seine bien en dessous du Val-de-Marne (1 884 €) et ce à tous les déciles.

1 FOYER IVRYEN SUR **2**
est imposable



À l'exception de Vitry-sur-Seine (50%), la commune a une part de foyers fiscaux imposables moins importante que le Val-de-Marne (62%) et l'Île-de-France (64%).

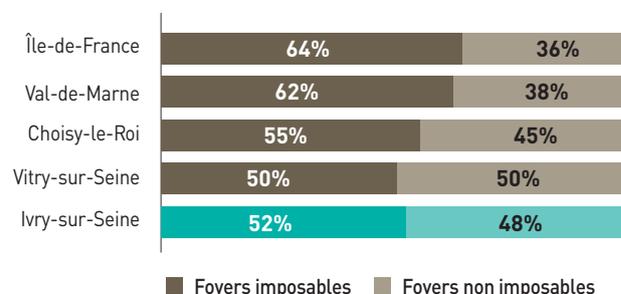
En 5 ans, le pourcentage de foyers imposables est passé de 65% à 52% soit moins 13 points.

Le revenu fiscal correspond aux ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration de revenus avant abattement. Il ne prend pas en compte le mécanisme de redistribution (prestations sociales, impôt).

Le revenu fiscal médian des ivryens s'élève à 1 415 € par mois par unité de consommation (UC). Pour comparer les niveaux de vie des ménages de tailles différentes, on applique un système de pondération - unité de consommation - attribuant un coefficient à chaque membre du ménage. Aussi, le revenu médian par UC équivaut à un revenu global du ménage de 2 123 € pour un couple sans enfant, 1 840 € pour un adulte seul avec 1 enfant de moins de 14 ans ou encore 2 972 € pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.

Comparaison des foyers fiscaux en 2016

Source : Insee RP 2016



Le revenu fiscal le plus élevé des 10% les plus pauvres sur la ville est de 336 €/mois par UC. À l'opposé, le revenu le plus faible des 10% les plus aisés est de 3 233 €/mois par UC ce qui correspond au minimum à 6 789 € pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans.

L'écart interdécile mesure la différence en euros entre le 9^{ème} décile et le 1^{er} décile c'est-à-dire combien les plus riches gagnent de plus que les plus pauvres. Aussi, en 2016 on estime que les 10% les plus aisés déclarent 9,6 fois plus que les 10% les plus pauvres à Ivry-sur-Seine.

Grace à la redistribution des transferts sociaux et fiscaux cet écart se réduit.

Répartition par déciles des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation

	Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne
Nombre de ménage fiscaux	24 998	550 053
Population totale	60 149	1 345 977
Revenu fiscaux des ménages par UC - 1 ^{er} décile	336 €	550 €
Revenu fiscaux des ménages par UC - 1 ^{er} quartile	754 €	1 095 €
Revenu fiscaux des ménages par UC - médiane	1 415 €	1 884 €
Revenu fiscaux des ménages par UC - 3 ^{ème} quartile	2 269 €	2 854 €
Revenu fiscaux des ménages par UC - 9 ^{ème} décile	3 233 €	4 080 €
Revenus fiscaux des ménages par UC - écart inter-déciles	9,6	7,4

>> UN REVENU DISPONIBLE PLUS FAIBLE QUE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

Le revenu après distribution prend en compte le revenu fiscal augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts versés. C'est le revenu disponible.

Il est plus approprié d'analyser les ressources et la précarité avec le revenu disponible car il se rapproche davantage du « niveau de vie » des ménages. Afin de comparer ces derniers, il est présenté par unité de consommation.

Le revenu disponible médian à Ivry-sur-Seine est de 1 472 €/mois.

Comparativement aux territoires de référence, le revenu disponible médian par UC reste le moins élevé. Proche de celui de Vitry-sur-Seine, il se démarque de celui du Val-de-Marne (1 830 €) et de l'Île-de-France (1 909 €).

La redistribution joue un rôle d'équilibrage des revenus. Si l'on compare comme cela a été fait pour les revenus fiscaux, les 1^{er} et 9^{ème} déciles on constate des modifications. Grâce aux prestations sociales, le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres passe de 336 € à 662 €. A l'inverse, le revenu le plus faible des 10% les plus riches passe de 3 233 € à 2 912 €.

Le revenu disponible se compose de plusieurs sources. La part la plus importante revient à 84% aux revenus d'activité (salaires et indemnités chômage). Les pensions et retraites représentent 19% du revenu disponible. La part des prestations sociales est de 8% et de 6% pour les revenus du patrimoine.

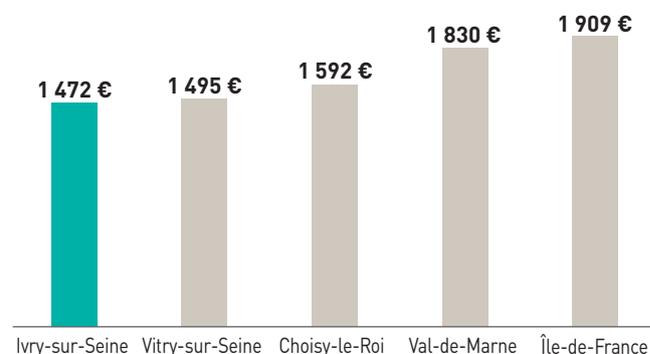
Pour les revenus d'activité, Ivry-sur-Seine est équivalent au Département et la Région. En revanche, la part des retraites est plus faible (19% contre 22% pour le Val-de-Marne et l'Île-de-France). A mettre en lien avec un indice de jeunesse positif à Ivry-sur-Seine. De même, la part du patrimoine est moins élevée (8%) alors qu'il atteint 11% des revenus disponibles franciliens. La part des prestations sociales est plus élevée (8%) que le Val-de-Marne (5%) et l'Île-de-France (4%).

La répartition des prestations sociales (7,6%) dans le revenu disponible se fait en ordre décroissant avec les minima sociaux (2,8%), les prestations familiales (2,6%) et les prestations logement (2,3%). L'ordre de cette répartition a changé ces dernières années ; les minima sociaux ont dépassé les prestations familiales contrairement aux autres collectivités de références.

Bien évidemment, la population dont les prestations sociales constituent une part importante dans leurs ressources est fragilisée par cette dépendance.

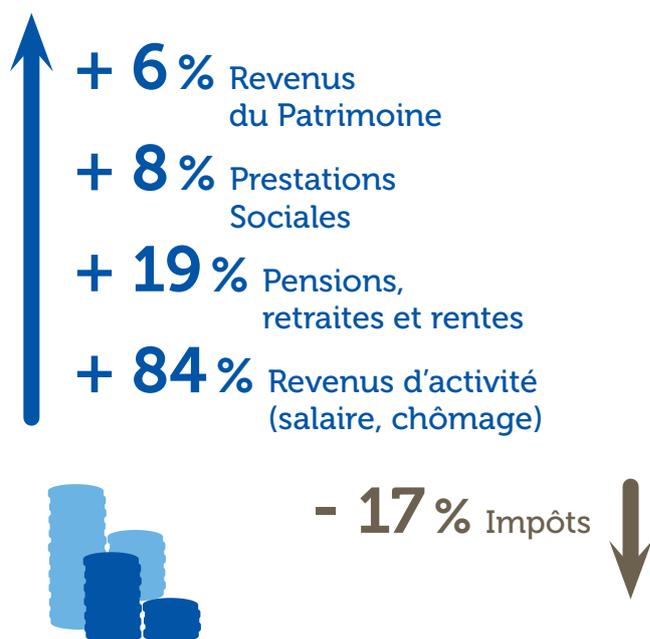
Comparaison des revenus médians disponibles mensuels par UC

Source : Insee RP 2016



Composition du revenu disponible d'Ivry-sur-Seine

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, Ccmsa, FiloSofi



>> PLUS D'1 IVRYEN SUR 4 VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Le taux de pauvreté est la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible par unité de consommation de l'ensemble de la population.

Aussi, est considéré comme pauvre, une personne dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté.

En France et en Europe, le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian (50 % en 2008).

L'Insee calcule le niveau de vie de chaque personne en rapportant le revenu disponible (après transferts, impôts et prestations sociales) du ménage dans lequel il vit, à la taille de ce ménage. La taille du ménage est mesurée par le nombre d'unités de consommation (UC).

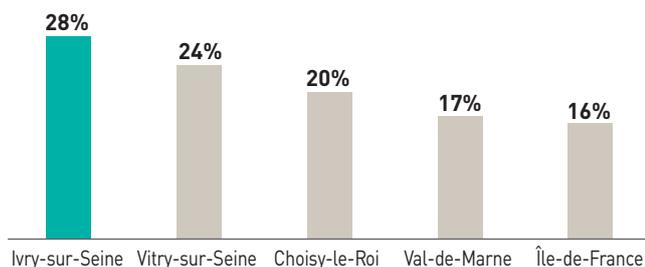
En 2016 comme en 2019, le seuil de pauvreté était de 1 026 € par mois. Une personne seule était considérée comme pauvre si son revenu disponible était inférieur à 1 026 € par mois.

En 2016 et 2017, le taux de pauvreté d'Ivry-sur-Seine est de 28 %. La ville compte environ 17 000 habitants vivant sous le seuil de pauvreté.

La commune possède une part plus importante de personnes vivant sous le seuil de pauvreté que les collectivités de référence (4 points de plus que Vitry-sur-Seine, 7 points de plus que Choisy-le-Roi et 11 points de plus que le Département).

Comparaison des taux de pauvreté

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Ccmsa, FiLoSoFi



LA PAUVRETÉ EN CONDITION DE VIE

Les données de l'ABS relatives aux ressources et à la précarité reposent sur des critères monétaires. Or, la pauvreté se caractérise aussi par l'exclusion de certaines pratiques sociales. C'est pourquoi, une autre approche pour mesurer la pauvreté est employée par l'Insee : la pauvreté en condition de vie. Elle mesure les privations que les ménages sont contraints de faire et le manque global d'éléments de bien-être matériel de ceux-ci.

La pauvreté en condition de vie se mesure de façon conventionnelle par la proportion de ménages qui déclarent au moins 8 restrictions matérielles parmi une liste de 27 difficultés regroupées en 4 grands groupes :

- Les contraintes budgétaires : fréquence des découverts bancaires, taux d'endettement...
- Les retards de paiement : retard dans les factures, le loyer, les impôts...
- Les restrictions de consommation : maintenir le logement à bonne température, acheter des vêtements neufs, offrir des cadeaux...
- Les difficultés de logement : manque de confort élémentaire, manque d'espace suffisant par rapport au nombre d'occupants.

Les populations repérées par la pauvreté monétaire et la pauvreté en condition de vie ne se recoupent que partiellement.



Toutes les personnes bénéficiant des minima sociaux sont sous le seuil de pauvreté. Ce dernier étant fixé à 60 % du niveau de vie médian, il intègre également des travailleurs, des ménages avec des faibles salaires. Aussi, pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans le seuil est établi à 2 155 €.

Les ménages avec enfant(s) où un seul des parents est actif peuvent donc être sous le seuil de pauvreté. Dans la partie sur l'Enfance et la famille, il a été mis en avant que 10 % des enfants de 6 à 10 ans vivaient dans un foyer où aucun des 2 parents ne travaillaient et que 36 % des enfants vivaient dans un foyer où un seul des parents était actif.

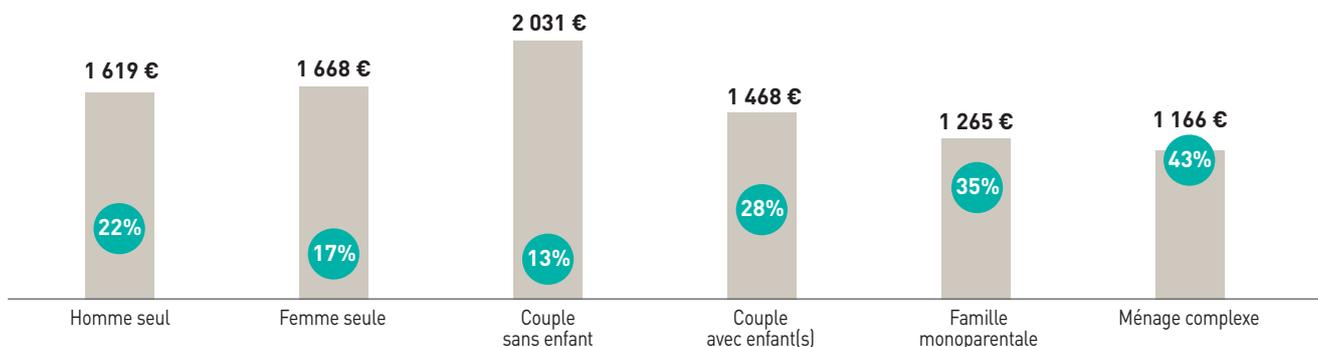
Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage

	Seuil de pauvreté 2016 et 2019	UC	Montant RSA 2020
Personne seule	1 026 €	1	565 €
Famille monoparentale avec 1 enfant de - de 14 ans	1 334 €	1,3	847 €
Couple sans enfant	1 539 €	1,5	847 €
Couple avec 2 enfants de - de 14 ans	2 155 €	2,1	1 186 €
Couple avec 2 enfants de + de 14 ans	2 565 €	2,5	1 186 €
Montant du SMIC net 2020			1 219 €

>> UN NIVEAU DE VIE QUI VARIE SELON LE TYPE DE MÉNAGE : DES FAMILLES MONOPARENTALES FRAGILISÉES

Revenus disponibles médians/mois et taux de pauvreté par type de ménages

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, FiLoSoFi



Le niveau de vie varie selon le type de ménage. Les ménages complexes c'est-à-dire les ménages composés de plusieurs familles ou de plusieurs personnes isolées comme les colocations sont ceux qui ont le taux de pauvreté le plus élevé (43%). Le regroupement dans un même logement de plusieurs familles de différentes

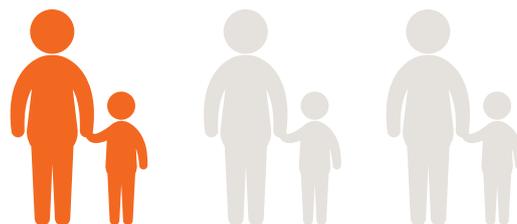
générations ou de familles qui en hébergent d'autres est un marqueur de précarité. Les familles sont contraintes de vivre sous le même toit ne pouvant accéder chacune à un logement propre. Il en est de même pour les étudiants par exemple qui par souci d'économie vivent en colocation.

Les familles monoparentales ivryennes ont un taux de pauvreté de 35%. L'absence d'un deuxième apporteur de ressources dans le ménage fait supporter à une seule personne les charges d'hébergement, d'équipement, d'alimentation... Majoritairement maternelles, les familles monoparentales cumulent des facteurs de précarité. Les mères seules sont plus souvent au chômage ou en emploi précaire et leur condition de logement sont de moins bonne qualité. Par exemple, selon l'observatoire des inégalités, les mères isolées travaillent plus souvent en temps partiel subi (deux fois plus que les femmes en couple).

Les couples avec enfant(s) ont un taux de pauvreté qui correspond au taux de l'ensemble de la ville (28%). A contrario, les couples sans enfant ont un taux de pauvreté de 13%. Il s'agit principalement de couple en milieu ou fin de carrières ou retraité dont les enfants ont quitté le domicile.

Le taux de pauvreté des femmes seules (17%) est inférieur à celui des hommes (22%). Davantage d'hommes seuls que de femmes seules bénéficient du RSA.

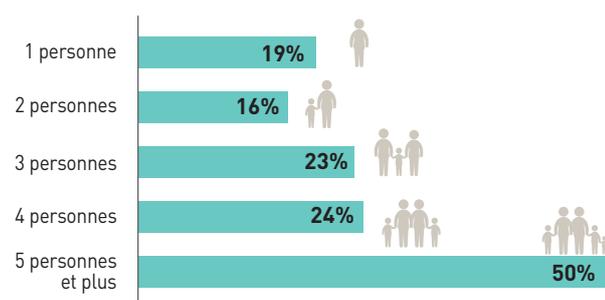
1 FAMILLE MONOPARENTALE SUR 3 VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ



>> UN NIVEAU DE VIE PLUS FAIBLE

SELON LE NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE : DES FAMILLES NOMBREUSES PLUS DÉFAVORISÉES

Taux de pauvreté selon le nombre de personnes composant le ménage



A partir de 2 personnes composant le ménage, le taux de pauvreté augmente pour chaque personne supplémentaire du foyer. Près d'un quart de la population vivant dans un ménage de 4 personnes vit sous le seuil de pauvreté soit avec moins de 2 155 €/mois si les enfant(s) ont moins de quatorze ans.

Le taux de pauvreté atteint les 50% pour les ménages composés de 5 personnes ou plus. L'un des facteurs explicatif de ce taux de pauvreté élevé est le taux d'emploi des parents constituant les familles nombreuses. Si pour les pères en couple, le taux d'emploi ne varie presque pas

avec le nombre et l'âge des enfants, l'inverse se constate pour les mères. En effet, le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre d'enfants mineurs vivant au domicile, ce d'autant si l'un des enfants a moins de 3 ans. Le taux d'emploi des mères est d'environ de 75% pour une famille de moins de 3 enfants. Ce taux passe à 40% pour les mères de familles de 3 enfants ou plus dont un jeune enfant.

>> UN APPAUVRISSEMENT DES IVRYENS CINQUANTENAIRES QUI ANNONCE DES RETRAITES MODESTES

Le taux de pauvreté des moins de 30 ans est de 28 %. Majoritairement la pauvreté pour ces jeunes est liée à leur appartenance dès l'enfance à un milieu social populaire. Des jeunes actifs peu qualifiés sont aussi concernés.

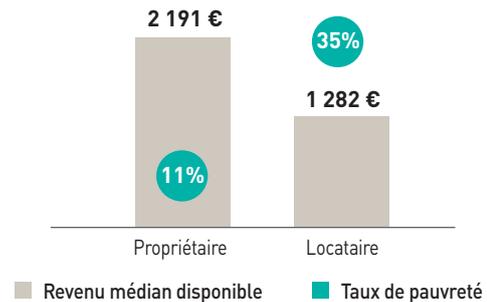
Logiquement, le niveau de vie progresse avec l'âge. En vieillissant, les personnes gagnent en ancienneté et en expérience et progressent donc dans la grille des salaires. Or, à Ivry-sur-Seine, le taux de pauvreté le plus élevé (32 %) touche la tranche des 50-59 ans. Cette dernière est pourtant toujours en activité.

Cette pauvreté est différente de celle des jeunes. Avec l'âge, l'espoir de voir sa situation personnelle s'améliorer diminue voir disparaît. Ce taux annonce une paupérisation des futurs retraités.

La pauvreté des 75 ans et plus est moins fréquente (13%) mais elle est plus durable.

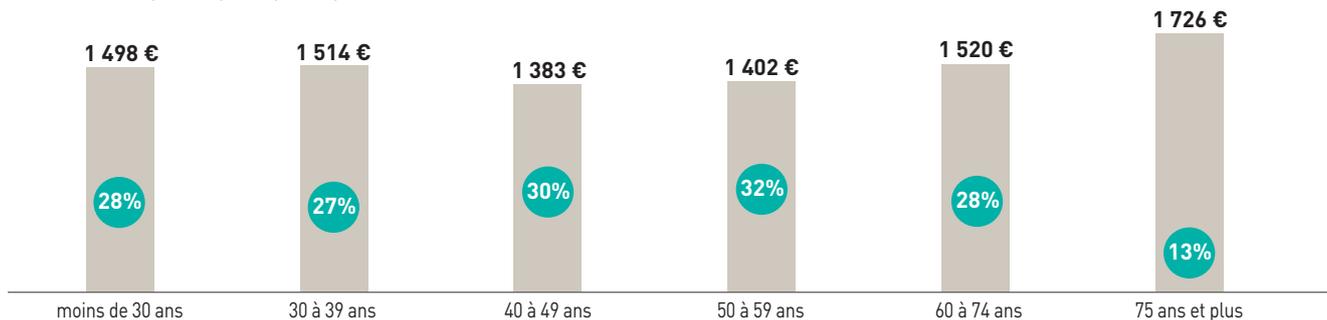
Comparaison des revenus disponibles médians et des taux de pauvreté selon le statut d'occupation de la résidence en 2016

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Ccmsa, FiLoSoFi



Revenus disponibles médians/mois et taux de pauvreté par tranches d'âges

Sources : Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, FiLoSoFi



>> DES LOCATAIRES DU PARC PRIVÉ DAVANTAGE TOUCHÉS PAR LA PAUVRETÉ

Selon le type de logement, le taux de pauvreté varie du simple au triple. Il est de 11 % pour les propriétaires et atteint les 35 % pour les locataires. La différence entre les revenus médians ne cesse s'accroître. Elle est aujourd'hui de 909 € contre 803 € en 2012.

La comparaison entre les locataires du parc social et du parc privé montre que ces derniers ont un taux de pauvreté de 36 % contre 34 % pour ceux du parc social. Toutefois leur revenu médian est de 1 303 € contre 1 270 € dans le parc social.

TAUX DE PAUVRETÉ DES LOCATAIRES

Parc privé
36 %



Parc social
34 %

>> DES MINIMA SOCIAUX QUI ÉVITENT LA GRANDE MISÈRE

Sachant que le montant mensuel du RSA (Revenu de Solidarité Active) versé est de 565 € (2020) et que celui de l'AAH est de 902,70 € (2020), les allocataires de ces prestations seules vivent mécaniquement sous le seuil de pauvreté.

En 2019, 2 708 allocataires bénéficiaient du RSA. Ce chiffre est moins élevé que celui de 2015 car les personnes percevant la prime d'activité sont comptabilisées désormais à part. En 2019, 4 411 allocataires percevaient la prime d'activité.

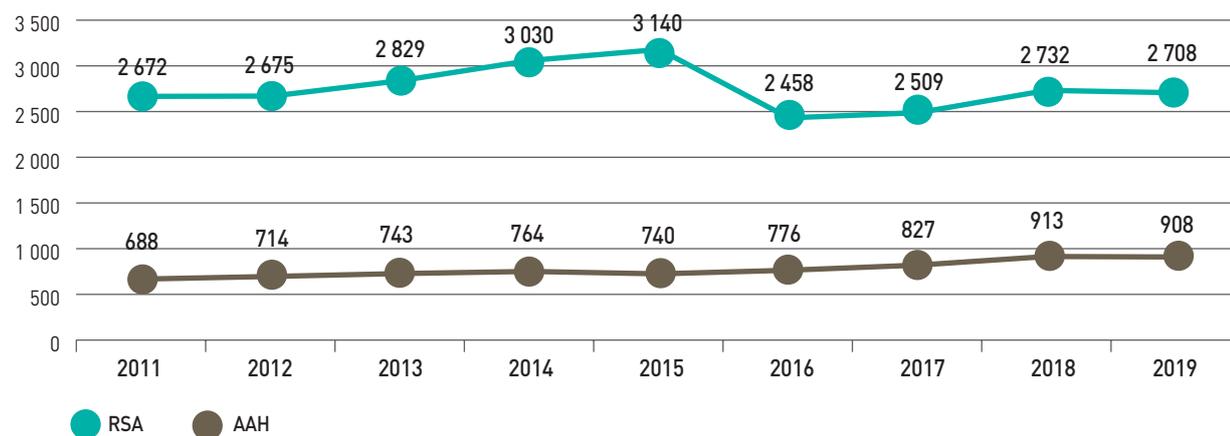
En 2019, 908 allocataires bénéficiaient de l'AAH. Ce chiffre progresse au rythme de l'augmentation de la population ivryenne.

Au total, 2 399 allocataires de la CAF ont uniquement des prestations sociales comme revenu.

Avec la crise sanitaire Covid-19, les chiffres 2020 (non consolidés) ont été donnés par la CAF. En septembre 2020, 2 905 allocataires bénéficiaient du RSA. Ce chiffre a augmenté de 9 % sur 1 an. De mars 2020 à septembre 2020, 135 demandes de RSA en plus ont été enregistrées soit une augmentation de 6 %.

Allocataires percevant le RSA ou l'AAH

Source : CAF 2011-2019



INDICATEURS CLÉS 2016

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

	2016
Foyers imposables :	52%
Taux de pauvreté :	28%
Revenu fiscal médian déclaré :	1 415 €/mois
Revenu fiscal médian disponible :	1 472 €/mois
Part des prestations sociales dans le revenu disponible	8%
Taux de pauvreté des familles monoparentales :	35%
Taux de pauvreté des couples avec enfant(s)	28%
Taux de pauvreté des ménages de 5 personnes ou plus :	50%
Taux de pauvreté des locataires :	35%
Taux de pauvreté des propriétaires :	11%
Nombre d'allocataires RSA : (données 2019)	2 708
Nombre d'allocataires RSA : (données non consolidées sept 2020)	2 905
Nombre d'allocataires AAH : (données 2019)	908

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté est la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie, c'est-à-dire le revenu disponible (après transferts, impôts et prestations sociales) par unité de consommation, est inférieur au seuil de 60% de la médiane du revenu disponible par unité de consommation de l'ensemble de la population.

Décile

Les déciles sont les valeurs qui partagent une distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires: Le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10% des salaires. Le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90% des salaires.

Revenu disponible

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

UC

Une Unité de Consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles différentes. L'échelle est 1 pour le référent du ménage, 0,5 pour chaque adulte supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans.

RSA

Le revenu de solidarité active assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

AAH

L'allocation aux adultes handicapés a pour objet de garantir un revenu minimum aux personnes atteintes d'un taux d'incapacité permanente d'au moins 80%, ou compris entre 50 et 79% et avoir une restriction substantielle d'accès à l'emploi du fait de son handicap.

RESSOURCES ET PRÉCARITÉ

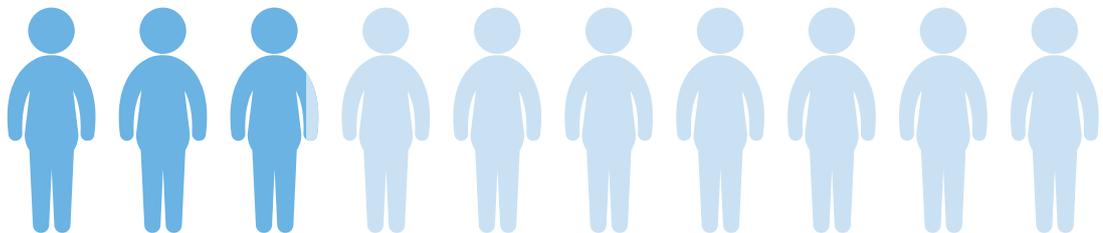


TAUX DE PAUVRETÉ

Source : Insee, RP2016

28%

Taux de pauvreté sur la ville



TAUX DE PAUVRETÉ SELON LE TYPE DE MÉNAGE

Source : Insee, RP2016

28%
couple avec enfant(s)



13%
couple sans enfant

19%
personne seule



35%
famille monoparentale

TAUX DE PAUVRETÉ SELON LE NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MÉNAGE

Source : Insee, RP2016

Le taux de pauvreté des ménages de 5 personnes ou plus est de

50%



BÉNÉFICIAIRES DE LA CAF

Source : CAF 2019

En 2019,
3 600
allocataires de la CAF
bénéficiaient
des minima sociaux = RSA et l'AAH



PARTIE 2 : PORTRAIT DES QUARTIERS

Portrait des quartiers par iris et par thématique : p 77

- structure démographique
- famille/enfance
- les jeunes
- les séniors
- le logement
- formation, activité, emploi
- ressources et précarité

Portrait des quartiers par iris et par indicateur : p 89

- Petit-Ivry
- Monmousseau-Vérollot
- Louis-Bertrand / Mirabeau-Semard
- Centre-Ville
- Marat-Parmentier
- Ivry-Port



1

PORTRAIT DES QUARTIERS PAR IRIS ET PAR THÉMATIQUE

CARTE DE LA VILLE D'IVRY-SUR-SEINE PAR QUARTIER ET PAR IRIS



Ville d'Ivry/Seine - D.B.C. - B.E. - Base de Données SIG- Janvier 2017

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

La ville d'Ivry-sur-Seine est composée de 6 quartiers et de 22 iris. Pour l'analyse, ces Iris ont été regroupés afin de s'approcher au plus près des contours des quartiers d'Ivry-sur-Seine définis par la ville. Ci-dessous, une table de correspondance entre les Iris de l'INSEE et les quartiers d'Ivry-sur-Seine.

Quartier	IRIS	Nombre d'habitant 2016	Population quartier 2016	Grandes rues et cités présentes dans l'IRIS	Établissements scolaires présents sur l'IRIS	*QPV
Petit-Ivry	Petit-Ivry Nord	2 869	11 469 18,9%	Rue Barbès, rue Paul Ber	École Jacques Prévert	
	Petit-Ivry Sud	4 521		Rue Pierre et Marie Curie	Groupe scolaire Maurice Thorez	
	Cité PMC	2 165		Cité PMC		■
	Hoche-le Galleu	1 914		Hôpital Jean Rostand, rue Jean Le Galleu, rue Jean Perrin	Groupe scolaire Makarenko	
Monmousseau-Vérillot	Plateau Sud	2 642	14 261 23,5%	Rue Monmousseau, stade Rue Maurice Coutant		■
	Monmousseau	2 241		Cité Monmousseau	Groupe scolaire Jacques Solomon	
	Fort	1 993		Rue Frères Blais Rue Marcel Lamant	École Eugénie Cotton Groupe scolaire Paul Langevin	■
	Vérillot	4 478		Rue de Verdun	Groupe scolaire Rosa Parks	
	Plateau Nord	2 907		Les carrières de la Croix Rue Henri Barbusse	Groupe scolaire Henri Barbusse	■
Louis-Bertrand / Mirabeau-Semard	Mirabeau	2 684	7 432 12,2%	Rue Semard, rue Mirabeau, La porte de Vitry	Groupe scolaire Guy Môquet	
	Danton Ouest	2 296		Rue Gabriel Péri Rue Pierre Moulie	Collège Henri Wallon	
	Danton Est	2 452		Rue D. Casanova, rue Ledru Rollin, parc des Cormailles		
Centre-Ville	Centre-Ville Ouest	3 009	11 749 19,3%	Avenue Maurice Thorez, Promenade des Petits Bois	École Gabriel Péri	
	Centre-Ville Sud	2 533		Rue Saint-Just, avenue Spinoza, rue Descartes, Hôtel de ville		■
	Gagarine	2 229		Cité Gagarine, Truillot	Groupe scolaire I Joliot Curie	■
	Centre-Ville Nord	2 148		Promenade du Liégat, place Voltaire, promenade V.Gosnat		
	Centre-Ville Est	1 830		Allée du Parc, cité Thorez Rue Marcel Cachin	École Danielle Casanova École Einstein	
Marat-Parmentier	Parmentier Sud	1 672	5 314 8,7%	Hôpital Charles Foix Rue de la République	Collège et lycée Romain Rolland	
	Parmentier Nord	3 642		Rue Marat, rue Raspail, rue Robespierre	Collège Politzer École Robespierre	■
Ivry-Port	Ivry-Port Nord	4 500	10 546 17,4%	Rue Lénine, place Insurrection jusqu'au périphérique	Groupe scolaire D. September, Collège Molière	■
	Ivry-Port Centre	3 402		Place Gambetta jusqu'à la Seine	Groupe scolaire l'Orme Au Chat	■
	Ivry-Port Sud	2 644		Avenue Jean Jaurès, rue Ernest Renan, rue Maurice Gunsbourg	Groupe scolaire R. Franklin	

■ IRIS ayant des rues dans des zones de Quartiers Prioritaires de la Ville

1 – STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE PAR IRIS



Part de la population des moins de 20 ans		Part de la population de 65 ans et plus	
Danton Ouest	18	Ivry-Port Sud	6
Ivry-Port Sud	20	Verollot	7
Danton Est	20	Hoche - Le Galleu	8
Mirabeau	20	Mirabeau	9
Hoche - Le Galleu	22	Centre-ville Sud	9
Plateau Nord	22	Ivry-Port Nord	10
Ivry-Port Centre	22	Petit Ivry Sud	11
Parmentier Nord	22	Parmentier Nord	13
Centre-ville Nord	23	Ivry-Port Centre	13
Parmentier Sud	23	Ivry-sur-Seine	13
Centre-ville Ouest	23	Monmousseau	14
Petit Ivry Nord	23	Plateau Sud	14
Ivry-Port Nord	24	Fort	14
Ivry-sur-Seine	24	Petit Ivry Nord	15
Plateau Sud	25	Danton Est	15
Petit Ivry Sud	25	Centre-ville Ouest	16
Cité PMC	25	Centre-ville Nord	16
Verollot	26	Plateau Nord	16
Monmousseau	26	Cité PMC	18
Centre-ville Est	27	Danton Ouest	19
Centre-ville Sud	29	Parmentier Sud	20
Fort	30	Centre-ville Est	22

Le quartier Louis Bertrand Mirabeau Sémard est le quartier qui compte le moins de jeunes de 20 ans par rapport à l'ensemble de la ville. Il en est de même pour l'iris Ivry-Port Sud. Avec l'évolution des projets urbains de ce quartier, cette donnée est à confirmer avec les prochains recensements. La part des moins de 20 ans est importante au Fort. Ce taux est également à mettre en relation avec un nombre supérieur : de familles parmi les ménages, de familles monoparentales, de familles nombreuses et une taille des ménages plus élevée que la moyenne de la ville.

Moins de jeunes ne veut pas forcément dire plus de personnes âgées ou l'inverse. Pour les iris Mirabeau et Ivry-Port Sud comme pour les moins de 20 ans, ces iris comptent moins de personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui indique qu'ils ont une population en âge d'être active plus importante. Elle est respectivement de 77 % et 75 % par rapport à l'ensemble de la ville (63 %). L'iris Centre-ville Sud compte 29 % de jeunes de moins de 20 ans et 9 % seulement de personnes âgées de 65 ans et plus.

Les iris qui comptent le plus de personnes âgées de 65 ans et plus sont le Centre-ville Est, la cité PMC, Parmentier Sud et Danton Ouest. Ces 2 derniers iris ont également le plus de personnes de plus de 75 ans. Pour Parmentier Sud ce chiffre s'explique par la présence de l'hôpital Charles Foix et pour Danton Est la présence de l'épahd Tiers Temps.

1 – STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE PAR IRIS

Taille des ménages

Ivry-Port Sud	1,9
Parmentier Nord	1,9
Mirabeau	1,9
Ivry-Port Nord	2,0
Ivry-Port Centre	2,0
Hoche- Le Galleu	2,0
Danton Ouest	2,0
Danton Est	2,1
Petit Ivry Sud	2,1
Centre-ville Ouest	2,1
Plateau Nord	2,2
Ivry-sur-Seine	2,2
Centre-ville Nord	2,3
Petit Ivry Nord	2,3
Centre-ville Est	2,3
Plateau Sud	2,3
Cité PMC	2,3
Parmentier Sud	2,4
Monmousseau	2,4
Verrollot	2,4
Centre-ville Sud	2,5
Fort	2,8

Plus la taille des ménages s'élève, plus la part des ménages d'une personne baisse. C'est le cas pour l'iris le Fort où la taille des ménages est la plus élevée (2,8) et le Centre-ville Sud (2,5) où l'on compte le moins de ménages d'une personne par rapport à l'ensemble de la ville.

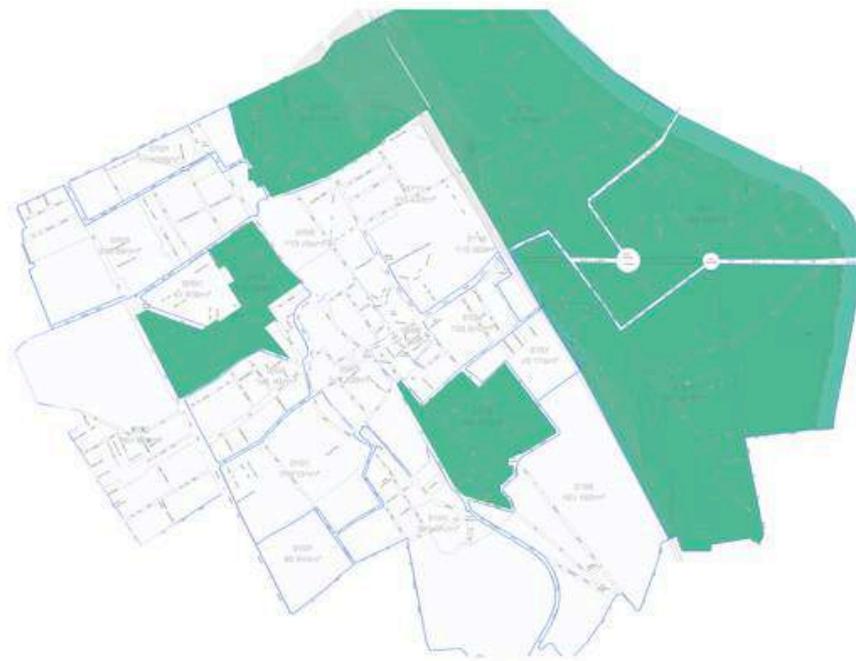
Les iris dont la taille des ménages est la plus basse (Mirabeau, Parmentier Nord, Ivry-Port Sud) font partis des iris où il y a le plus de ménage d'une personne.

Le quartier Ivry-Port est fortement marqué par la part élevée des ménages d'une personne. Plusieurs résidences étudiantes sont implantées dans le quartier ainsi que des résidences sociales accueillant des personnes isolées.

Part des ménages d'une personne

Fort	25
Centre-ville Sud	30
Monmousseau	33
Verollot	33
Centre-ville Nord	34
Parmentier Sud	34
Centre-ville Est	35
Plateau Sud	35
Cité PMC	36
Plateau Nord	38
Centre-ville Ouest	38
Petit Ivry Nord	40
Danton Est	40
Ivry-sur-Seine	42
Petit Ivry Sud	44
Danton Ouest	44
Hoche- Le Galleu	46
Mirabeau	49
Ivry-Port Centre	49
Ivry-Port Sud	50
Ivry-Port Nord	52
Parmentier Nord	52

Iris dont la part des ménages d'une personne est plus élevée que la moyenne de la ville



1 – STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE PAR IRIS

Part des ouvriers selon le référent du ménage		Part des cadres selon le référent du ménage	
Centre-ville Est	8	Cité PMC	4
Centre-ville Ouest	8	Fort	9
Centre ville Nord	8	Monmousseau	10
Parmentier Nord	9	Plateau Sud	12
Danton Ouest	9	Centre-ville Est	12
Petit Ivry Sud	11	Parmentier Sud	13
Mirabeau	11	Plateau Nord	14
Danton Est	11	Parmentier Nord	14
Plateau Nord	13	Centre-ville Sud	14
Ivry-sur-Seine	13	Petit Ivry Nord	15
Petit Ivry Nord	14	Ivry-Port Centre	15
Parmentier Sud	14	Verollot	16
Hoche- Le Galleu	14	Ivry-Port Sud	17
Fort	14	Ivry-Port Nord	17
Centre-ville Sud	15	Ivry-sur-Seine	17
Ivry-Port Centre	16	Danton Ouest	21
Plateau Sud	16	Hoche- Le Galleu	21
Ivry-Port Sud	16	Petit Ivry Sud	22
Cité PMC	16	Mirabeau	22
Ivry-Port Nord	17	Centre-ville Nord	26
Verollot	17	Centre-ville Ouest	27
Monmousseau	19	Danton Est	27

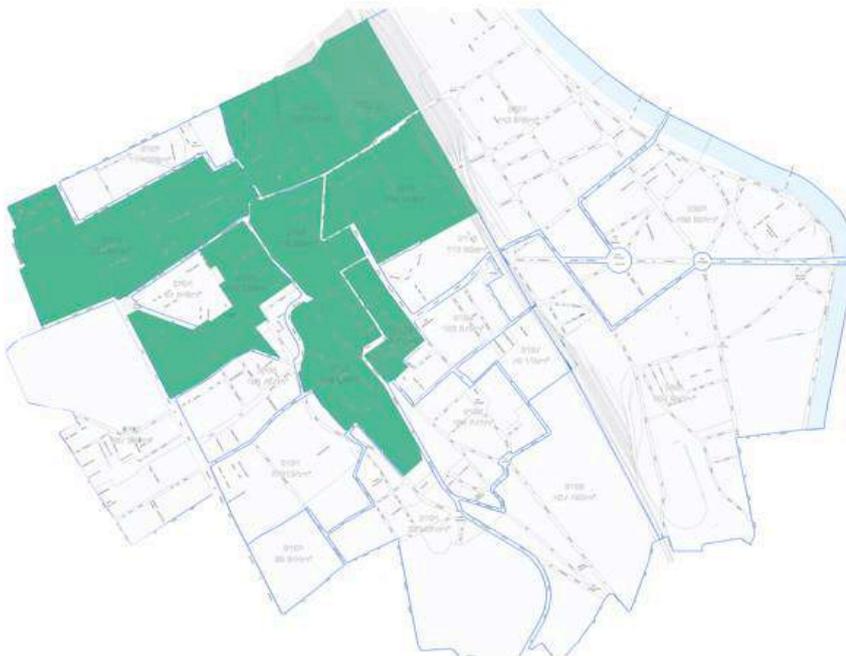
Le quartier Centre-ville est coupé en son milieu. D'un côté le Centre-ville Ouest et Nord et de l'autre le Centre-ville Est et Sud. La première partie compte de nombreux cadres. C'est également dans ces iris qu'on retrouve des revenus plus élevés que la moyenne. La seconde partie compte peu de cadres mais aussi peu d'ouvriers. Les employés y sont plus représentés.

Le quartier Mirabeau compte également plus de cadres. Danton Est est l'iris où les revenus des habitants sont les plus élevés de la ville. Petit-Ivry Sud et Hoche le Galleu comptent également plus de cadres que la moyenne.

La cité PMC qui compte de nombreux retraités (PCS) est très marquée par l'absence de cadres. Les logements de la cité correspondent à une population employée avec des revenus plus faibles que la moyenne de la ville.

Les ouvriers sont surreprésentés à Monmousseau où peu de cadres sont présents. Ils sont également plus nombreux dans les iris Verollot et Ivry-Port Nord mais il n'y a pas dans ce dernier une sous-représentation des cadres.

Iris dont la part des cadres est plus élevée que la moyenne de la ville





2 – ENFANCE – FAMILLE PAR IRIS

Part des familles monoparentales par rapport à l'ensemble des ménages		Part des familles nombreuses par rapport à l'ensemble des ménages	
Hoche - Le Galleu	7	Ivry-Port Sud	3
Danton Est	7	Hoche - Le Galleu	3
Mirabeau	8	Danton Ouest	4
Ivry-Port Centre	8	Danton Est	4
Centre-ville Nord	10	Centre-ville Ouest	4
Plateau Nord	10	Parmentier Nord	4
Ivry-Port Sud	10	Ivry-Port Nord	5
Ivry-Port Nord	10	Centre-ville Nord	5
Centre-ville Ouest	10	Ivry-Port Centre	5
Plateau Sud	10	Plateau Nord	5
Danton Ouest	11	Mirabeau	6
Petit Ivry Sud	11	Centre-ville Est	6
Parmentier Nord	12	Petit Ivry Sud	6
Verollet	12	Ivry-sur-Seine	6
Ivry-sur-Seine	12	Parmentier Sud	7
Petit Ivry Nord	13	Plateau Sud	8
Monmousseau	15	Verollet	8
Centre-ville Sud	16	Centre-ville Sud	9
Centre-ville Est	18	Petit Ivry Nord	9
Cité PMC	21	Monmousseau	9
Parmentier Sud	25	Cité PMC	10
Fort	25	Fort	15

Les familles monoparentales sont surreprésentées à Parmentier Sud et au Fort. Elles sont plus nombreuses à la cité PMC, le Centre-ville Est (cité M. Thorez) et Sud. Les familles monoparentales sont financièrement plus fragiles car elles ne disposent que d'une seule source de revenu. Par conséquent, ces familles logent plus souvent dans le parc social. Les iris où les familles monoparentales sont surreprésentées correspondent à des iris où l'habitat social est important.

Les iris La cité PMC, le Fort et Monmousseau concentre un nombre plus élevé de familles monoparentales et de familles nombreuses mais ces données ne sont pas corolaires car les familles monoparentales ont moins d'enfant que les couples avec enfant. C'est également lié à l'habitat. Les familles nombreuses vivent plus souvent dans le parc social (un ménage sur 2 de 5 personnes ou plus vit sous le seuil de pauvreté). Les familles nombreuses sont sous représentées à Hoche et à Ivry-Port Nord car ces iris possèdent une part élevée de ménage d'une personne.

Iris où les familles monoparentales sont les plus nombreuses par rapport à l'ensemble des ménages



3 – LES JEUNES PAR IRIS



Indice de jeunesse	
Danton Ouest	0,8
Centre-ville Est	0,9
Parmentier Sud	1,0
Centre-ville Nord	1,0
Plateau Nord	1,0
Cité PMC	1,0
Danton Est	1,1
Centre-ville Ouest	1,1
Petit Ivry Nord	1,2
Plateau Sud	1,2
Parmentier Nord	1,3
Monmousseau	1,3
Ivry-sur-Seine	1,3
Ivry-Port Centre	1,4
Ivry-Port Nord	1,5
Mirabeau	1,6
Petit Ivry Sud	1,6
Fort	1,7
Hoche - Le Galleu	1,7
Verollot	2,0
Ivry-Port Sud	2,2
Centre-ville Sud	2,3

Les Iris Verollot, Ivry-Port Sud et Centre-ville Sud sont des iris où la population des moins de 20 ans est plus importante que la population des plus de 60 ans.

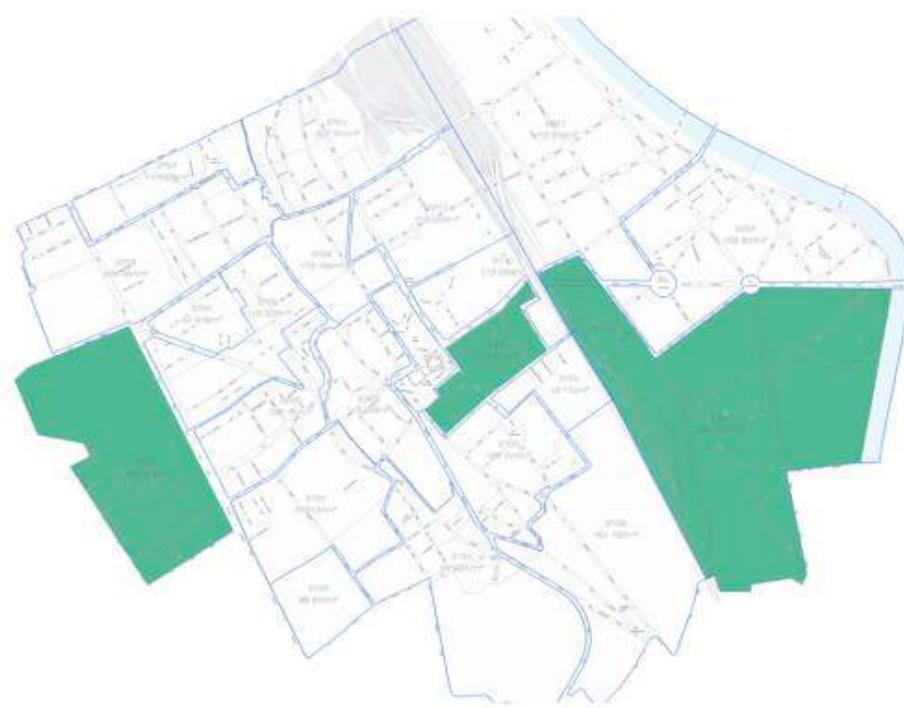
A contrario, les iris Danton Ouest et Centre-ville Est sont des iris où les personnes de moins de 20 ans sont minoritaires par rapport aux autres iris de la ville.

Les iris du quartier Ivry-Port, Parmentier Nord et Hoche - Le Galleu ont une part importante des 15-24 ans vivant seuls. Il s'agit de jeunes étudiants. Ivry-Port et Parmentier Nord sont dotées de résidences étudiantes.

À l'inverse, les iris fortement dotés en logements sociaux (Monmousseau, Fort, cité PMC) ont une part très faible de jeunes de 15-24 ans vivant seuls. La décohabitation est probablement difficile et le type d'habitat correspond moins à des ménages d'une personne. L'iris Plateau Sud où la diversité de l'habitat est plus présente se caractérise également par une faible part des jeunes de 15-24 ans vivant seuls.

Part des 15-24 ans vivant seuls	
Monmousseau	1
Fort	1
Plateau Sud	2
Cité PMC	3
Centre-ville Est	3
Centre-ville Nord	4
Parmentier Sud	5
Centre-ville Sud	6
Centre-ville Ouest	8
Danton Ouest	9
Plateau Nord	9
Petit Ivry Nord	11
Verollot	16
Danton Est	17
Ivry-sur-Seine	17
Petit Ivry Sud	21
Mirabeau	23
Ivry-Port Centre	25
Ivry-Port Nord	31
Ivry-Port Sud	32
Parmentier Nord	34
Hoche - Le Galleu	37

Iris où l'indice de jeunesse est le plus élevé



4 – LES SÉNIORS PAR IRIS



Indice de vieillissement

Centre-ville Sud	0,4
Ivry-Port Sud	0,5
Verollot	0,5
Hoche - Le Galleu	0,6
Fort	0,6
Petit Ivry Sud	0,6
Mirabeau	0,6
Ivry-Port Nord	0,7
Ivry-Port Centre	0,7
Monmousseau	0,8
Parmentier Nord	0,8
Plateau Sud	0,8
Petit Ivry Nord	0,8
Ivry-sur-Seine	0,8
Centre-ville Ouest	0,9
Danton Est	0,9
Cité PMC	1,0
Plateau Nord	1,0
Centre-ville Nord	1,0
Parmentier Sud	1,1
Centre-ville Est	1,1
Danton Ouest	1,3

Les Iris Parmentier Sud (Hôpital Charles Foix), Centre-ville Est et Danton Ouest (ehpad Tiers temps) sont des iris où la population des plus de 60 ans est plus importante que la population des moins de 20 ans.

A contrario, les iris Centre-ville Sud, Ivry-Port Sud et Verollot sont des iris où les personnes de 60 ans et plus sont nettement minoritaires par rapport aux autres iris de la ville.

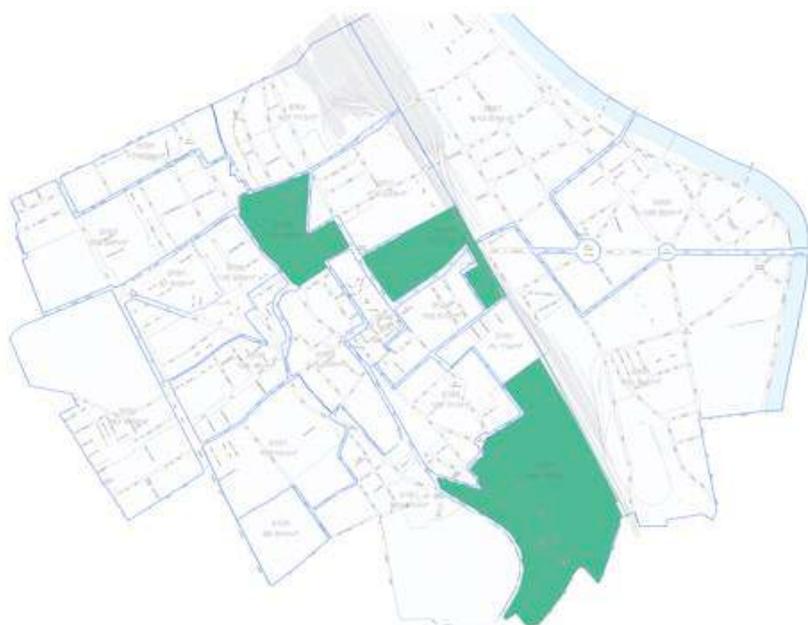
L'iris Parmentier Sud compte le moins de personne de 80 ans et plus vivant seule au domicile. Or cet iris connaît un indice de vieillissement supérieur à 1. Il y a plus de personnes âgées de 60 ans et plus et de 75 ans et plus que dans les autres iris de la ville, néanmoins ces personnes ne vivent pas seules chez elle. Elles sont très probablement en long séjour à Charles Foix.

Les iris Ivry-Port Centre et Ivry-Port Nord comptent le plus de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile. C'est dans ces iris que les ménages d'1 personne sont les plus importants. Il s'agit donc à la fois de personnes âgées et de jeunes qui vivent seuls à leur domicile.

Population de 80 ans et plus vivant seule au domicile

Parmentier Sud	3
Ivry-Port Sud	17
Plateau Sud	25
Danton Est	28
Danton Ouest	31
Petit Ivry Sud	35
Hoche - Le Galleu	40
Plateau Nord	40
Verollot	42
Monmousseau	44
Centre-ville Sud	48
Cité PMC	48
Ivry-sur-Seine	50
Fort	51
Centre-ville Est	52
Centre-ville Nord	54
Centre-ville Ouest	58
Mirabeau	62
Petit Ivry Nord	65
Parmentier Nord	73
Ivry-Port Centre	80
Ivry-Port Nord	88

Iris où l'indice de vieillissement est le plus élevé





5 – LE LOGEMENT PAR IRIS

Part des personnes propriétaires		Part des personnes en logement locatif		Part des personnes en logement social	
Centre-ville Est	0	Danton Est	44	Hoche - Le Galleu	0
Cité PMC	2	Hoche - Le Galleu	45	Danton Est	2
Parmentier Sud	10	Mirabeau	46	Mirabeau	4
Petit Ivry Nord	15	Centre-ville Ouest	53	Ivry-Port Sud	11
Centre-ville Sud	16	Verollot	55	Verollot	19
Monmousseau	17	Centre-ville Nord	56	Centre-ville Ouest	20
Fort	21	Plateau Sud	58	Ivry-Port Nord	24
Ivry-Port Centre	21	Petit Ivry Sud	61	Ivry-Port Centre	30
Plateau Nord	21	Ivry-Port Sud	62	Centre-ville Nord	31
Parmentier Nord	26	Ivry-Port Nord	66	Petit Ivry Sud	34
Danton Ouest	28	Ivry-sur-Seine	68	Petit Ivry Nord	35
Ivry-sur-Seine	30	Danton Ouest	71	Plateau Sud	37
Ivry-Port Nord	32	Parmentier Nord	72	Ivry-sur-Seine	38
Ivry-Port Sud	34	Plateau Nord	75	Danton Ouest	43
Petit Ivry Sud	37	Ivry-Port Centre	76	Parmentier Nord	48
Plateau Sud	40	Fort	76	Parmentier Sud	49
Centre-ville Nord	42	Parmentier Sud	78	Plateau Nord	55
Verollot	42	Monmousseau	82	Centre-ville Sud	59
Centre-ville Ouest	44	Centre-ville Sud	83	Monmousseau	65
Mirabeau	49	Petit Ivry Nord	83	Fort	73
Hoche - Le Galleu	51	Cité PMC	98	Centre-ville Est	92
Danton Est	54	Centre-ville Est	99	Cité PMC	95

Les iris qui possèdent le moins de propriétaires (Centre-ville Est et la Cité PMC) sont ceux qui ont le plus de personnes vivant dans le parc social.

Les iris Monmousseau et le Fort concentrent également de nombreux locatifs du parc social.

Les Iris Danton Est, Hoche le Galleu et Mirabeau possèdent le plus de personnes propriétaires. C'est également dans ces 2 premiers iris que les revenus disponibles médians sont les plus élevés. Le taux de pauvreté est largement inférieur à celui des personnes vivant dans le parc locatif. Ces 3 iris ont également très peu de logements sociaux mais un parc locatif privé important.

Le quartier Ivry-Port à moins d'habitants dans le parc social (ces chiffres peuvent évoluer avec les changements urbains). Le type d'habitat est mixte : propriété, locatif privé, locatif social. L'iris Ivry-Port Centre concentre plus de logements locatifs privés et moins de propriétaires.

Iris dont le pourcentage de personnes habitant un logement social est supérieur à la moyenne de la ville



6 – FORMATION - ACTIVITÉS - EMPLOI PAR IRIS

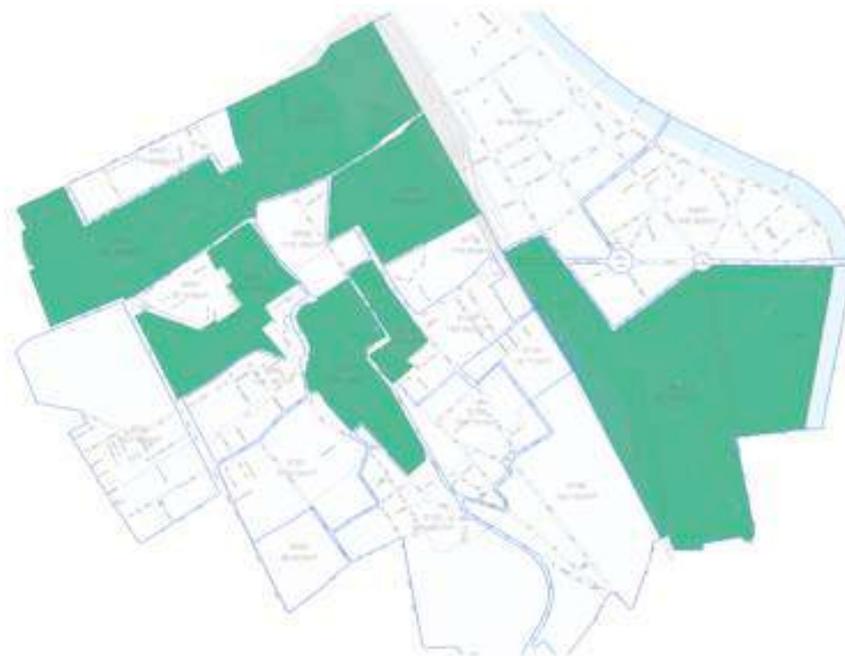
Population de 15 ans et plus diplômée du supérieur

Cité PMC	18
Monmousseau	25
Fort	26
Parmentier Sud	28
Plateau Nord	31
Plateau Sud	32
Ivry-Port Centre	32
Petit Ivry Nord	33
Verollot	35
Centre-ville Sud	35
Ivry-sur-Seine	37
Danton Ouest	38
Parmentier Nord	38
Centre-ville Est	39
Ivry-Port Nord	39
Ivry-Port Sud	42
Hoche - Le Galleu	43
Petit Ivry Sud	43
Centre-ville Nord	44
Centre-ville Ouest	48
Mirabeau	48
Danton Est	59

Les iris qui concentrent le plus de personnes de 15 ans et plus diplômées du supérieur sont Danton Est, Centre-ville Ouest. Ces iris sont ceux où les revenus disponibles médians sont les plus élevés et où il y a le plus de cadres. Mirabeau, iris plus contrasté à également plus de diplômés du supérieur par rapport à la moyenne de la ville comme les iris Petit-ivry Sud, Hoche-Le Galleu et Ivry-Port Sud. Ces données sont également à mettre en relation avec le taux de cadres sauf pour Ivry-Port Sud où la présence de résidences étudiantes doit expliquer ce taux.

A contrario, l'iris cité PMC concentre le moins de personnes de 15 ans et plus diplômées du supérieur à mettre en relation avec l'absence de cadres dans cet iris.

Iris dont la part de la population de 15 ans et plus diplômée du supérieur est bien plus élevée que la moyenne de la ville



6 – FORMATION - ACTIVITÉS - EMPLOI PAR IRIS



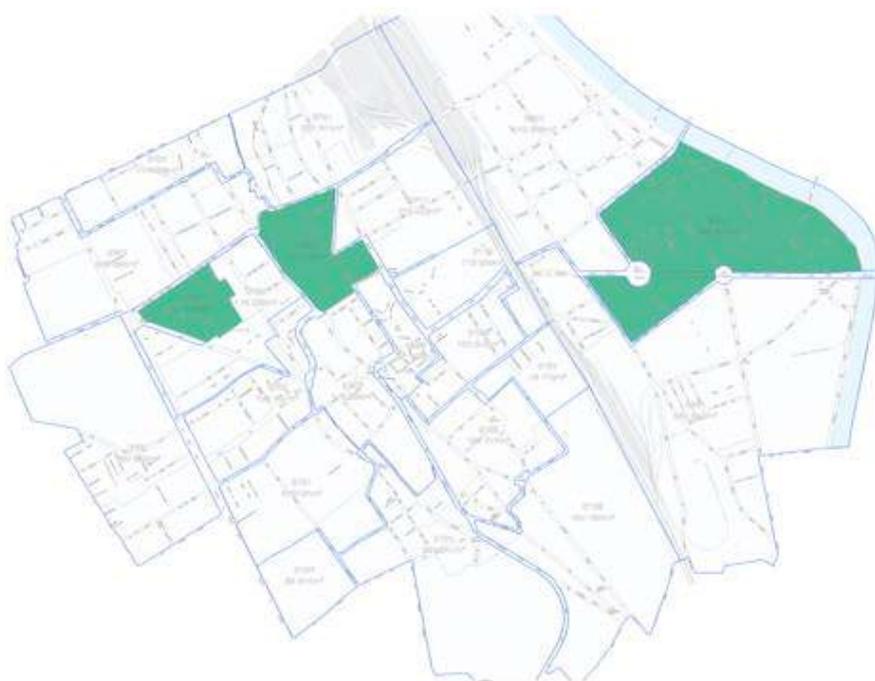
Taux de chômage		Part des contrats précaires	
Centre-ville Est	10	Plateau Sud	10
Centre-ville Ouest	10	Centre-ville Ouest	11
Plateau Sud	12	Cité PMC	12
Mirabeau	14	Mirabeau	12
Ivry-Port Sud	14	Ivry-Port Nord	12
Parmentier Sud	14	Monmousseau	12
Verollot	14	Petit Ivry Sud	12
Hoche - Le Galleu	14	Centre-ville Nord	13
Centre-ville Nord	15	Centre-ville Est	13
Plateau Nord	15	Danton Est	14
Petit Ivry Sud	16	Plateau Nord	14
Ivry-sur-Seine	16	Ivry-Port Sud	15
Parmentier Nord	17	Petit Ivry Nord	15
Danton Est	17	Hoche - Le Galleu	15
Petit Ivry Nord	18	Ivry-sur-Seine	15
Fort	18	Centre-ville Sud	16
Monmousseau	18	Parmentier Sud	17
Ivry-Port Nord	19	Parmentier Nord	18
Centre-ville Sud	19	Verollot	18
Ivry-Port Centre	20	Danton Ouest	20
Danton Ouest	21	Fort	21
Cité PMC	27	Ivry-Port Centre	23

Le taux de chômage le plus élevé de la ville caractérise la cité PMC.

Les iris Danton Ouest et Ivry-Port Centre ont également un taux de chômage supérieur à la moyenne de la ville. Ces 2 iris concentrent également le plus d'emplois précaires.

A contrario, le chômage et la part des contrats précaires sont très bas pour l'iris Centre-ville Ouest. C'est également dans cet iris que l'on trouve le plus de cadres occupés pour les actifs en emploi.

Taux de chômage les plus élevés de la ville





7 – RESSOURCES ET PRÉCARITÉ PAR IRIS

Revenu disponible médian par UC/mois	
Ivry-Port Nord	1 055
Cité PMC	1 288
Monmousseau	1 348
Ivry-Port Centre	1 373
Centre-ville Est	1 414
Plateau Sud	1 421
Fort	1 459
Plateau Nord	1 459
Mirabeau	1 465
Ivry-sur-Seine	1 472
Hoche - Le Galleu	1 474
Verollet	1 497
Parmentier Nord	1 542
Petit Ivry Nord	1 545
Parmentier Sud	1 553
Danton Ouest	1 553
Ivry-Port Sud	1 561
Centre-ville Nord	1 589
Centre-ville Sud	1 626
Petit Ivry Sud	1 693
Centre ville Ouest	1 749
Danton Est	1 930

Les Iris Danton Est et Centre-ville Ouest sont les iris où les taux de pauvreté sont les plus bas. Ces chiffres sont à mettre en relation pour ces iris avec la part des ménages fiscaux imposés et les revenus disponibles médians qui sont les plus élevés de la ville.

Les Iris Petit-Ivry Sud et le Centre-ville Sud sont également plus favorisés que les autres iris de la ville.

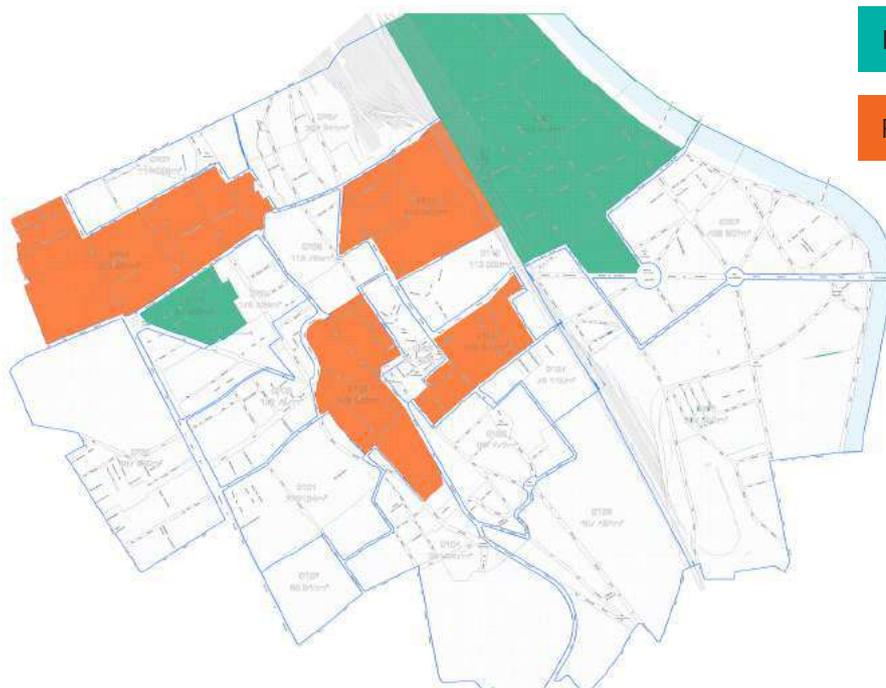
A l'inverse, Ivry-Port Nord compte près d'1 personne sur 2 sous le seuil de pauvreté. Le revenu disponible médian par UC est le moins élevé de la ville. Toutefois, quand il y a des revenus ils proviennent majoritairement d'activité et non des minima sociaux.

La cité PMC présente également un revenu disponible médian par UC plus faible que la moyenne de la ville. Le taux de pauvreté n'est pas communiqué par l'Insee mais il doit très certainement être au-dessus de la moyenne de la ville.

La part des prestations sociales (12%) et notamment des minima sociaux (5%) dans la composition des ressources des habitants de la cité PMC est plus élevée que la moyenne de la ville.

Taux de pauvreté	
Danton Est	19
Centre-ville Ouest	20
Petit Ivry Sud	22
Petit Ivry Nord	22
Centre-ville Sud	22
Centre-ville Nord	23
Fort	24
Verollet	24
Centre-ville Est	24
Parmentier Nord	25
Parmentier Sud	25
Ivry-Port Sud	26
Plateau Sud	26
Danton Ouest	27
Hoche - Le Galleu	27
Plateau Nord	28
Ivry-sur-Seine	28
Monmousseau	29
Mirabeau	29
Ivry-Port Centre	34
Ivry-Port Nord	49
Cité PMC	NC

Revenu disponible médian par UC



Revenus disponibles les plus bas

Revenus disponibles les plus hauts



PORTRAIT DES QUARTIERS PAR IRIS ET PAR INDICATEUR

- >> PETIT-IVRY
- >> MONMOUSSEAU-VÉROLLOT
- >> LOUIS-BERTRAND / MIRABEAU-SEMARD
- >> CENTRE-VILLE
- >> MARAT-PARMENTIER
- >> IVRY-PORT

>> PETIT-IVRY

■ Petit-Ivry Nord

- Une répartition des ménages par PCS qui reflète celle de la ville
- Près d'une famille sur 3 avec enfant(s) est une famille nombreuse
- Un parc locatif élevé majoritairement privé.



■ Petit-Ivry Sud

- Des niveaux de revenus plus élevés à mettre en relation avec une part de cadres également plus importante que la moyenne de la ville
- Une importante population de 15 ans et plus diplômée du supérieur.
- Présence de nombreux propriétaires / Moins de logements sociaux que la moyenne de la ville.



■ Cité Pierre et Marie Curie

- L'iris Cité PMC constitue la plus grande cité de logements sociaux de la ville.
- Une population vieillissante avec une part plus importante que la moyenne de la ville de personnes âgées de plus de 65 ans.
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans au profit d'une part élevée d'actifs de 15 à 24 ans.
- Parmi les PCS : surreprésentation des employés, ouvriers et retraités pour une absence de cadres. Données à coupler avec la forte présence de non diplômés.
- Une forte présence de familles avec enfants dont un nombre de familles monoparentales au-dessus de la moyenne de la ville, comme celui des familles nombreuses.



■ Hoche – Le Galleu

- Un équilibre entre les propriétaires et les locataires.
- Une présence plus élevée de cadres et de diplômés du supérieur.
- Une sur-représentativité de la population en âge d'être active pour une population âgée faible par rapport à la moyenne de la ville.
- Une présence importante de ménages d'une seule personne.
- Une faible part des familles avec enfant(s). Peu de familles monoparentales.



➤ PORTRAIT PAR INDICATEURS DU QUARTIER PETIT-IVRY

	Petit-Ivry Nord	Petit-Ivry Sud	Cité PMC	Hoche-le Galleu	Ivry-sur-Seine	Unités	
<i>Donnée Insee 2016</i>							
Structure démographique	Population IRIS	5	7	4	3	100	% Population de l'IRIS/ Population totale de la ville
	Population de moins de 20 ans	23	25	25	22	24	% Population âgée de moins de 20 ans/ Population totale
	Population entre 20 et 65 ans	62	64	56	70	63	% Population âgées entre 20 et 65 ans
	Population de plus de 65 ans	15	11	18	8	13	% Population âgée de + de 65 ans/ Population totale
	Population de plus de 75 ans	7	5	9	3	6	% Population âgée de + de 75 ans/ Population totale
	Taille des ménages	2,3	2,1	2,3	2,0	2,2	nbr Population/ Nombre de ménages
	Part des cadres	15	22	4	21	17	% Personnes de référence du ménage ayant le statut cadre/ Nombre de ménages
	Part des ouvriers	14	11	16	14	13	% Personnes de référence du ménage ayant le statut ouvrier/ Nombre de ménages
	Part des retraités	20	17	29	14	19	% Personnes de référence du ménage ayant le statut retraité/ Nombre de ménages
	Part de la population étrangère	26	18	20	23	23	% Population étrangère/ Population totale
Part ménages d'une personne	40	44	36	46	42	% Ménage d'une personne/ Nombre de ménages	
Famille/Enfance	Part des familles avec enfant(s)/ménages	35	34	45	27	35	% Familles avec enfant(s)/ Nombre de ménages
	Part couples avec enfant(s)/familles avec enfant(s)	63	67	53	75	66	% Couples avec enfant(s)/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/familles avec enfant(s)	37	33	47	25	34	% Familles monoparentales/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/ménages	13	11	21	7	12	% Familles monoparentales/Ménages
	Part familles nombreuses/familles avec enfant(s)	30	20	25	12	20	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de familles
	Part familles nombreuses/ménages	9	6	10	3	6	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de ménages
Jeunes	Indice de jeunesse	1,2	1,6	1,0	1,7	1,3	ind Population âgée de moins de 20 ans/ Personnes âgées de plus de 60 ans
	Part des 15-24 ans	15	15	12	15	14	% Population de 15 à 24 ans/ Population totale
	Part des actifs de 15 à 24 ans	35	33	56	43	37	% Actifs de 15 à 24 ans/ Population de 15 à 24 ans
	Part des 15-24 ans vivant seuls	11	21	3	37	17	% Population de 15 à 24 ans vivant seule/ Population de 15 à 24 ans
Séniors	Indice de vieillissement	0,8	0,6	1,0	0,6	0,8	ind Population âgée de + de 60 ans/ Personnes âgées de moins de 20 ans
	Part des 80 ou plus	4	4	6	2	4	% Population âgée de + de 80 ans/ Population totale
	Population de 80 ans ou + vivant seule au domicile	65	35	48	40	50	% Population de 80 ans ou + vivant seules/ Population de 80 ans ou plus
Part des femmes de + de 75 ans	8	6	11	3	8	% Femmes de plus de 75 ans/ Population femme	
Logement	Part des logements en propriété	19	37	3	45	29	% Résidences principales occupées propriétaires/ Nombre de résidences
	Part des personnes propriétaires	15	37	2	51	30	% Personnes propriétaires/Nombre de résidents
	Part des logements locatifs	79	61	97	49	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement locatif	83	61	98	45	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des logements sociaux	28	29	93	0	34	% Résidences principales occupées logements sociaux/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement social	35	34	95	0	38	% Personnes en logement sociaux/Nombre de résidents
Emploi/Activité	Part des actifs	71	74	73	75	74	% Actifs/ Population totale
	Part des actifs avec emploi	82	84	73	86	84	% Actifs avec emploi/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux de chômage	18	16	27	14	16	% Chômeurs/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux d'activité des femmes	71	71	68	73	72	% Actifs femmes/ Population femme
	Part des salariés	92	87	94	90	90	% Salariés/Actifs occupés
	Part des non salariés	8	13	6	10	10	% Non salariés/Actifs occupés
	Part des contrats précaires	15	12	12	15	15	(CDD, Intérim, contrats aidés, stages)/Actifs
	Part des cadres occupés parmi les actifs en emploi	17	31	8	33	24	% Nombre de cadres occupés /Actifs occupés
	Part des employés occupés parmi les actifs en emploi	33	30	50	25	30	% Nombre d'employés occupés /Actifs occupés
Part des ouvriers occupés parmi les actifs en emploi	16	11	17	13	16	% Nombre d'ouvriers occupés /Actifs occupés	
Formation	Taux de scolarisation des 18-24 ans	65	66	30	70	66	% Population de 18 à 24 ans scolarisée/ Population de 18 à 24 ans
	Population de 15 ans ou + sans diplôme ou niveau BEPC	31	24	48	27	33	% Pop de 15 ans ou + sans diplôme/ Pop de 15 ans ou plus non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du baccalauréat	18	18	12	13	15	% Pop de 15 ans ou + avec un bac / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du supérieur	33	43	18	43	37	% Pop de 15 ans ou + avec un diplôme sup / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
Ressources	Part ménages fiscaux imposés	56	58	NC	53	52	% Ménages fiscaux imposés/ Nombre de ménages
	Revenu disponible médian par UC	1545	1693	1288	1474	1472	€
	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	22	22	NC	27	28	% 60% du revenu médian selon les UC pour la population
	Part des revenus d'activité	76	87	70	88	84	% Revenu d'activité/ Revenu disponible
	Part des prestations sociales dans le revenu disponible	7	6	12	8	8	% Prestations sociales/ Revenu disponible
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	3	2	5	3	3	% Minima sociaux/ Revenu disponible	

>> MONMOUSSEAU-VÉROLLOT

■ Plateau Sud

- Un iris au caractère familial avec principalement des couples avec enfant(s).
- Une part de propriétaire supérieure à la moyenne de la ville.
- Une situation au regard de l'emploi assez favorable : une part des actifs avec emploi élevée, un taux de chômage et une part des contrats précaires moindre.



■ Monmousseau

- Une part des 15-24 ans sous-représentée au profit des jeunes de moins de 15 ans. Le taux de scolarisation des 18-25 ans est plus faible que la moyenne de la ville.
- Une part des revenus d'activité inférieure à la moyenne de la ville.
- Iris marqué par un important parc social.
- Une présence plus élevée que la moyenne de la ville de familles avec enfant(s) dont des familles nombreuses.



■ Fort

- Une population de moins de 20 ans importante.
- Une taille des ménages la plus élevée de la ville liée à une forte présence de familles avec enfant(s) dont un taux élevé de familles monoparentales et de familles nombreuses.
- Une population des 18-24 ans moins scolarisée plus sujette à recourir à des emplois précaires.
- De nombreux ménages de retraités et une population appartenant à la PCS employé supérieure à la moyenne de la ville



■ Vérollet

- Une forte part des familles avec enfant(s) et notamment des couples avec enfant(s), liée à une taille des ménages et un indice de jeunesse supérieurs à la moyenne communale.
- Présence de nombreux propriétaires et de locataires privés.
- Moins de cadres parmi les PCS.
- Une population âgée de 20 à 65 ans plus élevée qui explique une part des revenus d'activité plus importantes que la moyenne de la ville.



■ Plateau Nord

- Un iris peu familial au profit d'une population âgée importante.
- Une part des retraités élevée mais un indice de jeunesse et de vieillissement à 1 caractérisant un équilibre entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans.
- Un habitat caractérisé par un parc majoritairement orienté vers le locatif privé et social.
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans et une population de 15 ans et plus peu diplômée.



>> PORTRAIT PAR INDICATEURS DU QUARTIER MONMOUSSEAU-VÉROLLOT

		Plateau Sud	Monmousseau	Fort	Vérollet	Plateau Nord	Ivry-sur-Seine	Unités
<i>Donnée Insee 2016</i>								
Structure démographique	Population IRIS	4	4	3	7	5	100	% Population de l'IRIS/ Population totale de la ville
	Population de moins de 20 ans	25	26	30	26	22	24	% Population âgée de moins de 20 ans/ Population totale
	Population entre 20 et 65 ans	60	60	56	67	62	63	% Population âgées entre 20 et 65 ans
	Population de plus de 65 ans	14	14	14	7	16	13	% Population âgée de + de 65 ans/ Population totale
	Population de plus de 75 ans	6	7	8	3	8	6	% Population âgée de + de 75 ans/ Population totale
	Taille des ménages	2,3	2,4	2,8	2,4	2,2	2,2	nbr Population/ Nombre de ménages
	Part des cadres	12	10	9	16	14	17	% Personnes de référence du ménage ayant le statut cadre/ Nombre de ménages
	Part des ouvriers	16	19	14	17	13	13	% Personnes de référence du ménage ayant le statut ouvrier/ Nombre de ménages
	Part des retraités	22	22	24	10	23	19	% Personnes de référence du ménage ayant le statut retraité/ Nombre de ménages
	Part de la population étrangère	19	24	17	25	21	23	% Population étrangère/ Population totale
Part ménages d'une personne	35	33	25	33	38	42	% Ménage d'une personne/ Nombre de ménages	
Famille/Enfance	Part des familles avec enfant(s)/ménages	39	41	53	44	33	35	% Familles avec enfant(s)/ Nombre de ménages
	Part couples avec enfant(s)/familles avec enfant(s)	74	64	52	72	71	66	% Couples avec enfant(s)/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/familles avec enfant(s)	26	36	48	28	29	34	% Familles monoparentales/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/ménages	10	15	25	12	10	12	% Familles monoparentales/Ménages
	Part familles nombreuses/familles avec enfant(s)	22	27	32	21	17	20	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de familles
	Part familles nombreuses/ménages	8	9	15	8	5	6	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de ménages
Jeunes	Indice de jeunesse	1,2	1,3	1,7	2,0	1,0	1,3	ind Population âgée de moins de 20 ans/ Personnes âgées de plus de 60 ans
	Part des 15-24 ans	12	10	13	15	10	14	% Population de 15 à 24 ans/ Population totale
	Part des actifs de 15 à 24 ans	21	42	43	36	46	37	% Actifs de 15 à 24 ans/ Population de 15 à 24 ans
	Part des 15-24 ans vivant seuls	2	1	1	16	9	17	% Population de 15 à 24 ans vivant seule/ Population de 15 à 24 ans
Séniors	Indice de vieillissement	0,8	0,8	0,6	0,5	1,0	0,8	ind Population âgée de + de 60 ans/ Personnes âgées de moins de 20 ans
	Part des 80 ou plus	3	4	5	2	4	4	% Population âgée de + de 80 ans/ Population totale
	Population de 80 ans ou + vivant seule au domicile	25	44	51	42	40	50	% Population de 80 ans ou + vivant seules/ Population de 80 ans ou plus
Part des femmes de + de 75 ans	6	8	8	3	11	8	% Femmes de plus de 75 ans/ Population femme	
Logement	Part des logements en propriété	36	17	19	39	21	29	% Résidences principales occupées propriétaires/ Nombre de résidences
	Part des personnes propriétaires	40	17	21	42	21	30	% Personnes propriétaires/Nombre de résidents
	Part des logements locatifs	60	82	79	58	74	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement locatif	58	82	76	55	75	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des logements sociaux	37	65	76	16	55	34	% Résidences principales occupées logements sociaux/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement social	37	65	73	19	55	38	% Personnes en logement sociaux/Nombre de résidents
Emploi/Activité	Part des actifs	74	77	79	74	72	74	% Actifs/ Population totale
	Part des actifs avec emploi	88	82	82	86	85	84	% Actifs avec emploi/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux de chômage	12	18	18	14	15	16	% Chômeurs/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux d'activité des femmes	74	72	77	71	75	72	% Actifs femmes/ Population femme
	Part des salariés	94	92	96	91	89	90	% Salariés/Actifs occupés
	Part des non salariés	6	8	4	9	11	10	% Non salariés/Actifs occupés
	Part des contrats précaires	10	12	21	18	14	15	% (CDD, Intérim, contrats aidés, stages)/Actifs
	Part des cadres occupés parmi les actifs en emploi	16	12	15	20	22	24	% Nombre de cadres occupés /Actifs occupés
	Part des employés occupés parmi les actifs en emploi	36	41	38	29	31	30	% Nombre d'employés occupés /Actifs occupés
Part des ouvriers occupés parmi les actifs en emploi	17	19	14	19	16	16	% Nombre d'ouvriers occupés /Actifs occupés	
Formation	Taux de scolarisation des 18-24 ans	65	41	46	67	56	66	% Population de 18 à 24 ans scolarisée/ Population de 18 à 24 ans
	Population de 15 ans ou + sans diplôme ou niveau BEPC	35	37	42	36	36	33	% Pop de 15 ans ou + sans diplôme/ Pop de 15 ans ou plus non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du baccalauréat	18	14	16	14	17	15	% Pop de 15 ans ou + avec un bac / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du supérieur	32	25	26	35	31	37	% Pop de 15 ans ou + avec un diplôme sup / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
Ressources	Part ménages fiscaux imposés	54	45	49	51	48	52	% Ménages fiscaux imposés/ Nombre de ménages
	Revenu disponible médian par UC	1421	1348	1459	1497	1459	1472	€
	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	26	29	24	24	28	28	% 60% du revenu médian selon les UC pour la population
	Part des revenus d'activité	83	72	77	93	81	84	% Revenu d'activité/ Revenu disponible
	Part des prestations sociales dans le revenu disponible	8	10	10	8	8	8	% Prestations sociales/ Revenu disponible
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	3	3	4	2	3	3	% Minima sociaux/ Revenu disponible	

>> LOUIS-BERTRAND / MIRABEAU-SEMARD

■ Mirabeau

- Une population en âge de travailler plus élevée.
- Une part des ménages d'une personne importante.
- Une personne sur deux est diplômée du supérieur avec une surreprésentation des cadres et des non-salariés.
- Un habitat équilibré entre la propriété et le locatif privé mais des logements parfois de petites tailles et précaires.
- Une part importante de personnes de 15 à 24 ans vivant seules probablement liée au type d'offre de logement.



■ Danton Ouest

- Une surreprésentation des ménages dont les référents appartiennent à la PCS cadre.
- Forte part des actifs dont de nombreuses femmes actives.
- Un indice de vieillissement élevé qui témoigne d'une présence plus faible des moins de 20 ans et une surreprésentation des personnes âgées.
- Peu de familles avec enfant(s) mais plus de familles monoparentales parmi celles présentes sur le secteur.
- Un taux de chômage élevé ainsi que le taux d'emplois précaires.
- Un taux de scolarisation des 18-24 ans plus faible que la moyenne de la ville.
- Présence sur l'iris de nombreux logements sociaux.



■ Danton Est

- Un revenu médian fiscal par unité de consommation très supérieur à la moyenne de la ville.
- Des ménages au niveau de qualification socioprofessionnelle élevé.
- Moins de familles avec enfant(s) et peu de familles monoparentales.
- Un habitat exclusivement privé où près d'un ménage sur 2 est propriétaire.
- Forte part des actifs dont de nombreuses femmes actives.



➤ PORTRAIT PAR INDICATEURS DU QUARTIER LOUIS-BERTRAND / MIRABEAU-SEMARD

		Mirabeau	Danton Ouest	Danton Est	Ivry-sur-Seine	Unités
<i>Donnée Insee 2016</i>						
Structure démographique	Population IRIS	4	4	4	100	% Population de l'IRIS/ Population totale de la ville
	Population de moins de 20 ans	20	18	20	24	% Population âgée de moins de 20 ans/ Population totale
	Population entre 20 et 65 ans	71	62	65	63	% Population âgées entre 20 et 65 ans
	Population de plus de 65 ans	9	19	15	13	% Population âgée de + de 65 ans/ Population totale
	Population de plus de 75 ans	3	11	8	6	% Population âgée de + de 75 ans/ Population totale
	Taille des ménages	1,9	2,0	2,1	2,2	nbr Population/ Nombre de ménages
	Part des cadres	22	21	27	17	% Personnes de référence du ménage ayant le statut cadre/ Nombre de ménages
	Part des ouvriers	11	9	11	13	% Personnes de référence du ménage ayant le statut ouvrier/ Nombre de ménages
	Part des retraités	14	20	17	19	% Personnes de référence du ménage ayant le statut retraité/ Nombre de ménages
	Part de la population étrangère	29	20	21	23	% Population étrangère/ Population totale
Part ménages d'une personne	49	44	40	42	% Ménage d'une personne/ Nombre de ménages	
Famille/Enfance	Part des familles avec enfant(s)/ménages	25	27	29	35	% Familles avec enfant(s)/ Nombre de ménages
	Part couples avec enfant(s)/familles avec enfant(s)	69	62	75	66	% Couples avec enfant(s)/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/familles avec enfant(s)	31	38	25	34	% Familles monoparentales/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/ménages	8	11	7	12	% Familles monoparentales/Ménages
	Part familles nombreuses/familles avec enfant(s)	25	16	16	20	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de familles
Part familles nombreuses/ménages	6	4	4	6	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de ménages	
Jeunes	Indice de jeunesse	1,6	0,8	1,1	1,3	ind Population âgée de moins de 20 ans/ Personnes âgées de plus de 60 ans
	Part des 15-24 ans	15	10	13	14	% Population de 15 à 24 ans/ Population totale
	Part des actifs de 15 à 24 ans	27	50	34	37	% Actifs de 15 à 24 ans/ Population de 15 à 24 ans
	Part des 15-24 ans vivant seuls	23	9	17	17	% Population de 15 à 24 ans vivant seule/ Population de 15 à 24 ans
Séniors	Indice de vieillissement	0,6	1,3	0,9	0,8	ind Population âgée de + de 60 ans/ Personnes âgées de moins de 20 ans
	Part des 80 ou plus	2	7	5	4	% Population âgée de + de 80 ans/ Population totale
	Population de 80 ans ou + vivant seule au domicile	62	31	28	50	% Population de 80 ans ou + vivant seules/ Population de 80 ans ou plus
Logement	Part des femmes de + de 75 ans	4	13	9	8	% Femmes de plus de 75 ans/ Population femme
	Part des logements en propriété	47	28	48	29	% Résidences principales occupées propriétaires/ Nombre de résidences
	Part des personnes propriétaires	49	28	54	30	% Personnes propriétaires/Nombre de résidents
	Part des logements locatifs	48	70	48	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement locatif	46	71	44	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des logements sociaux	3	40	1	34	% Résidences principales occupées logements sociaux/ Nombre de résidences
Part des personnes en logement social	4	43	2	38	% Personnes en logement sociaux/Nombre de résidents	
Emploi/Activité	Part des actifs	65	80	77	74	% Actifs/ Population totale
	Part des actifs avec emploi	86	79	83	84	% Actifs avec emploi/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux de chômage	14	21	17	16	% Chômeurs/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux d'activité des femmes	66	83	72	72	% Actifs femmes/ Population femme
	Part des salariés	84	92	87	90	% Salariés/Actifs occupés
	Part des non salariés	16	8	13	10	% Non salariés/Actifs occupés
	Part des contrats précaires	12	20	14	15	% (CDD, Intérim, contrats aidés, stages)/Actifs
	Part des cadres occupés parmi les actifs en emploi	31	33	39	24	% Nombre de cadres occupés /Actifs occupés
	Part des employés occupés parmi les actifs en emploi	23	28	18	30	% Nombre d'employés occupés /Actifs occupés
Part des ouvriers occupés parmi les actifs en emploi	13	9	12	16	% Nombre d'ouvriers occupés /Actifs occupés	
Formation	Taux de scolarisation des 18-24 ans	71	59	73	66	% Population de 18 à 24 ans scolarisée/ Population de 18 à 24 ans
	Population de 15 ans ou + sans diplôme ou niveau BEPC	22	34	15	33	% Pop de 15 ans ou + sans diplôme/ Pop de 15 ans ou plus non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du baccalauréat	15	14	16	15	% Pop de 15 ans ou + avec un bac / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du supérieur	48	38	59	37	% Pop de 15 ans ou + avec un diplôme sup / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
Ressources	Part ménages fiscaux imposés	51	56	63	52	% Ménages fiscaux imposés/ Nombre de ménages
	Revenu disponible médian par UC	1465	1553	1930	1472	€
	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	29	27	19	28	% 60% du revenu médian selon les UC pour la population
	Part des revenus d'activité	91	82	90	84	% Revenu d'activité/ Revenu disponible
	Part des prestations sociales dans le revenu disponible	7	7	4	8	% Prestations sociales/ Revenu disponible
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	3	3	1	3	% Minima sociaux/ Revenu disponible	

>> CENTRE-VILLE

■ **Centre-Ville Ouest**

- Un iris marqué par une faible présence d'ouvriers au profit des cadres.
- Un revenu médian disponible par unité de consommation très supérieur à la moyenne de la ville et une part importante de ménages fiscaux imposés.
- Un habitat mixte où plus de 2 ménages sur 5 sont propriétaires.
- Près d'une personne de 15 ans ou plus sur 2 est diplômée du supérieur.
- Une population active avec emploi importante pour un faible taux de chômage.

■ **Centre-Ville Sud**

- Un indice de jeunesse élevé pour une présence moindre de personnes âgées.
- Un part locatif important où plus d'un logement sur 2 appartient au parc social.
- Un revenu disponible médian supérieur à la moyenne de la ville.
- Une population active où sont largement représentés les employés.

■ **Gagarine**

- La population de Gagarine ayant fortement évolué avec la destruction de la cité Gagarine, les données ne sont plus d'actualité.

■ **Centre-Ville Nord**

- Un indice de jeunesse et de vieillissement à 1 qui démontre un équilibre entre la population des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans.
- Présence importante de couples avec enfant(s) parmi les familles.
- Une part importante de cadres corrélée à un nombre plus élevé de diplômés du supérieur et de propriétaires.

■ **Centre-Ville Est**

- Secteur exclusivement composé de logements sociaux.
- Surreprésentation des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s).
- Un iris familial mais où 1 personne sur 3 est retraitée.
- Une population active en emploi dont le référent du ménage appartient plus souvent à la PCS employé.



➤ PORTRAIT PAR INDICATEURS DU QUARTIER CENTRE-VILLE

	Centre-Ville Ouest	Centre-Ville Sud	Gagarine	Centre-Ville Nord	Centre-Ville Est	Ivry-sur-Seine	Unités
<i>Donnée Insee 2016</i>							
Structure démographique	Population IRIS	5	4	4	3	100	% Population de l'IRIS/ Population totale de la ville
	Population de moins de 20 ans	23	29	23	27	24	% Population âgée de moins de 20 ans/ Population totale
	Population entre 20 et 65 ans	61	61	61	51	63	% Population âgées entre 20 et 65 ans
	Population de plus de 65 ans	16	9	16	22	13	% Population âgée de + de 65 ans/ Population totale
	Population de plus de 75 ans	8	4	7	13	6	% Population âgée de + de 75 ans/ Population totale
	Taille des ménages	2,1	2,5	2,3	2,3	2,2	nbr Population/ Nombre de ménages
	Part des cadres	27	14	26	12	17	% Personnes de référence du ménage ayant le statut cadre/ Nombre de ménages
	Part des ouvriers	8	15	8	8	13	% Personnes de référence du ménage ayant le statut ouvrier/ Nombre de ménages
	Part des retraités	24	14	27	34	19	% Personnes de référence du ménage ayant le statut retraité/ Nombre de ménages
	Part de la population étrangère	16	18	21	13	23	% Population étrangère/ Population totale
Part ménages d'une personne	38	30	34	35	42	% Ménage d'une personne/ Nombre de ménages	
Famille/Enfance	Part des familles avec enfant(s)/ménages	33	45	37	42	35	% Familles avec enfant(s)/ Nombre de ménages
	Part couples avec enfant(s)/familles avec enfant(s)	70	65	74	58	66	% Couples avec enfant(s)/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/familles avec enfant(s)	30	35	26	42	34	% Familles monoparentales/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/ménages	10	16	10	18	12	% Familles monoparentales/Ménages
	Part familles nombreuses/familles avec enfant(s)	13	19	15	17	20	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de familles
	Part familles nombreuses/ménages	4	9	5	6	6	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de ménages
Jeunes	Indice de jeunesse	1,1	2,3	1,0	0,9	1,3	ind Population âgée de moins de 20 ans/ Personnes âgées de plus de 60 ans
	Part des 15-24 ans	10	17	12	10	14	% Population de 15 à 24 ans/ Population totale
	Part des actifs de 15 à 24 ans	40	34	37	21	37	% Actifs de 15 à 24 ans/ Population de 15 à 24 ans
	Part des 15-24 ans vivant seuls	8	6	4	3	17	% Population de 15 à 24 ans vivant seule/ Population de 15 à 24 ans
Séniors	Indice de vieillissement	0,9	0,4	1,0	1,1	0,8	ind Population âgée de + de 60 ans/ Personnes âgées de moins de 20 ans
	Part des 80 ou plus	5	3	4	8	4	% Population âgée de + de 80 ans/ Population totale
	Population de 80 ans ou + vivant seule au domicile	58	48	54	52	50	% Population de 80 ans ou + vivant seules/ Population de 80 ans ou plus
Part des femmes de + de 75 ans	10	4	8	12	8	% Femmes de plus de 75 ans/ Population femme	
Logement	Part des logements en propriété	48	16	44	0	29	% Résidences principales occupées propriétaires/ Nombre de résidences
	Part des personnes propriétaires	44	16	42	0	30	% Personnes propriétaires/Nombre de résidents
	Part des logements locatifs	49	83	53	99	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement locatif	53	83	56	99	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des logements sociaux	15	53	28	93	34	% Résidences principales occupées logements sociaux/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement social	20	59	31	92	38	% Personnes en logement sociaux/Nombre de résidents
Emploi/Activité	Part des actifs	79	72	74	72	74	% Actifs/ Population totale
	Part des actifs avec emploi	90	81	85	90	84	% Actifs avec emploi/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux de chômage	10	19	15	10	16	% Chômeurs/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux d'activité des femmes	78	72	73	75	72	% Actifs femmes/ Population femme
	Part des salariés	92	90	90	93	90	% Salariés/Actifs occupés
	Part des non salariés	8	10	10	7	10	% Non salariés/Actifs occupés
	Part des contrats précaires	11	16	13	13	15	% (CDD, Intérim, contrats aidés, stages)/Actifs
	Part des cadres occupés parmi les actifs en emploi	38	23	36	16	24	% Nombre de cadres occupés /Actifs occupés
	Part des employés occupés parmi les actifs en emploi	19	34	26	29	30	% Nombre d'employés occupés /Actifs occupés
Part des ouvriers occupés parmi les actifs en emploi	9	15	13	13	16	% Nombre d'ouvriers occupés /Actifs occupés	
Formation	Taux de scolarisation des 18-24 ans	65	69	67	71	66	% Population de 18 à 24 ans scolarisée/ Population de 18 à 24 ans
	Population de 15 ans ou + sans diplôme ou niveau BEPC	23	34	29	26	33	% Pop de 15 ans ou + sans diplôme/ Pop de 15 ans ou plus non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du baccalauréat	17	16	14	15	15	% Pop de 15 ans ou + avec un bac / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du supérieur	48	35	44	39	37	% Pop de 15 ans ou + avec un diplôme sup / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
Ressources	Part ménages fiscaux imposés	60	58	59	56	52	% Ménages fiscaux imposés/ Nombre de ménages
	Revenu disponible médian par UC	1749	1626	1589	1414	1472	€
	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	20	22	23	24	28	% 60% du revenu médian selon les UC pour la population
	Part des revenus d'activité	84	90	80	67	84	% Revenu d'activité/ Revenu disponible
	Part des prestations sociales dans le revenu disponible	5	7	8	10	8	% Prestations sociales/ Revenu disponible
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	2	3	2	4	3	% Minima sociaux/ Revenu disponible	

>> MARAT-PARMENTIER

■ Parmentier Sud

- L'implantation de l'hôpital Charles Foix caractérise l'iris au regard de la part élevée de personnes du 3^{ème} et 4^{ème} âge.
- Présence aussi d'un secteur très familial et une taille des ménages élevée comparée à celle de la ville.
- Présence de nombreuses familles monoparentales parmi les familles.
- Surreprésentation des ménages dont le référent appartient à la PCS des employés.
- Un taux de scolarisation des 18-24 ans faible conjoint à un faible taux de personnes diplômées du supérieur.



■ Parmentier Nord

- Un nombre de ménages d'une personne élevé lié à la présence d'une résidence étudiante et d'une population âgée vivant seule.
- Une surreprésentation des personnes de plus de 80 ans vivant seules et une part importante de personnes de 18-25 ans scolarisées.
- Un habitat composé de 2/3 de logements sociaux (cité Marat).



➤ PORTRAIT PAR INDICATEURS DU QUARTIER MARAT-PARMENTIER

	Parmentier Sud	Parmentier Nord	Ivry-sur-Seine	Unités	
<i>Donnée Insee 2016</i>					
Structure démographique	Population IRIS	3	6	100	% Population de l'IRIS/ Population totale de la ville
	Population de moins de 20 ans	23	22	24	% Population âgée de moins de 20 ans/ Population totale
	Population entre 20 et 65 ans	57	65	63	% Population âgées entre 20 et 65 ans
	Population de plus de 65 ans	20	13	13	% Population âgée de + de 65 ans/ Population totale
	Population de plus de 75 ans	17	5	6	% Population âgée de + de 75 ans/ Population totale
	Taille des ménages	2,4	1,9	2,2	nbr Population/ Nombre de ménages
	Part des cadres	13	14	17	% Personnes de référence du ménage ayant le statut cadre/ Nombre de ménages
	Part des ouvriers	14	9	13	% Personnes de référence du ménage ayant le statut ouvrier/ Nombre de ménages
	Part des retraités	10	18	19	% Personnes de référence du ménage ayant le statut retraité/ Nombre de ménages
	Part de la population étrangère	17	19	23	% Population étrangère/ Population totale
Part ménages d'une personne	34	52	42	% Ménage d'une personne/ Nombre de ménages	
Famille/Enfance	Part des familles avec enfant(s)/ménages	53	29	35	% Familles avec enfant(s)/ Nombre de ménages
	Part couples avec enfant(s)/familles avec enfant(s)	53	59	66	% Couples avec enfant(s)/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/familles avec enfant(s)	47	41	34	% Familles monoparentales/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/ménages	25	12	12	% Familles monoparentales/Ménages
	Part familles nombreuses/familles avec enfant(s)	14	17	20	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de familles
	Part familles nombreuses/ménages	7	4	6	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de ménages
Jeunes	Indice de jeunesse	1,0	1,3	1,3	ind Population âgée de moins de 20 ans/ Personnes âgées de plus de 60 ans
	Part des 15-24 ans	14	16	14	% Population de 15 à 24 ans/ Population totale
	Part des actifs de 15 à 24 ans	41	33	37	% Actifs de 15 à 24 ans/ Population de 15 à 24 ans
	Part des 15-24 ans vivant seuls	5	34	17	% Population de 15 à 24 ans vivant seule/ Population de 15 à 24 ans
Séniors	Indice de vieillissement	1,1	0,8	0,8	ind Population âgée de + de 60 ans/ Personnes âgées de moins de 20 ans
	Part des 80 ou plus	15	3	4	% Population âgée de + de 80 ans/ Population totale
	Population de 80 ans ou + vivant seule au domicile	---	73	50	% Population de 80 ans ou + vivant seules/ Population de 80 ans ou plus
Logement	Part des femmes de + de 75 ans	23	6	8	% Femmes de plus de 75 ans/ Population femme
	Part des logements en propriété	10	24	29	% Résidences principales occupées propriétaires/ Nombre de résidences
	Part des personnes propriétaires	10	26	30	% Personnes propriétaires/Nombre de résidents
	Part des logements locatifs	79	73	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement locatif	78	72	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des logements sociaux	40	45	34	% Résidences principales occupées logements sociaux/ Nombre de résidences
Part des personnes en logement social	49	48	38	% Personnes en logement sociaux/Nombre de résidents	
Emploi/Activité	Part des actifs	77	72	74	% Actifs/ Population totale
	Part des actifs avec emploi	86	83	84	% Actifs avec emploi/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux de chômage	14	17	16	% Chômeurs/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux d'activité des femmes	76	73	72	% Actifs femmes/ Population femme
	Part des salariés	92	91	90	% Salariés/Actifs occupés
	Part des non salariés	8	9	10	% Non salariés/Actifs occupés
	Part des contrats précaires	17	18	15	% (CDD, Intérim, contrats aidés, stages)/Actifs
	Part des cadres occupés parmi les actifs en emploi	14	23	24	% Nombre de cadres occupés /Actifs occupés
	Part des employés occupés parmi les actifs en emploi	37	34	30	% Nombre d'employés occupés /Actifs occupés
Part des ouvriers occupés parmi les actifs en emploi	17	10	16	% Nombre d'ouvriers occupés /Actifs occupés	
Formation	Taux de scolarisation des 18-24 ans	52	79	66	% Population de 18 à 24 ans scolarisée/ Population de 18 à 24 ans
	Population de 15 ans ou + sans diplôme ou niveau BEPC	35	31	33	% Pop de 15 ans ou + sans diplôme/ Pop de 15 ans ou plus non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du baccalauréat	18	14	15	% Pop de 15 ans ou + avec un bac / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du supérieur	28	38	37	% Pop de 15 ans ou + avec un diplôme sup / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
Ressources	Part ménages fiscaux imposés	49	51	52	% Ménages fiscaux imposés/ Nombre de ménages
	Revenu disponible médian par UC	1553	1542	1472	€
	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	25	25	28	% 60% du revenu médian selon les UC pour la population
	Part des revenus d'activité	85	78	84	% Revenu d'activité/ Revenu disponible
	Part des prestations sociales dans le revenu disponible	8	8	8	% Prestations sociales/ Revenu disponible
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	2	3	3	% Minima sociaux/ Revenu disponible	

>> IVRY-PORT

Les données de ce quartier concernent l'année 2016. Au vu de l'évolution urbaine d'Ivry-Port ces données doivent être interprétées avec précaution.

■ Ivry-Port Nord

- Un parc locatif privé étendu, précarisé et ancien composé principalement de petits logements.
- Plus d'1 ménage sur 2 est composé d'une seule personne.
- Une surreprésentation de la population étrangère liée à l'implantation du foyer de travailleurs immigrés et d'autres structures d'hébergements sociales.
- Une faible part de ménages fiscaux imposés pour un revenu médian par unité de consommation proche du seuil de pauvreté.
- Près d'une personne sur 2 vit sous le seuil de pauvreté.
- Part importante de la population ouvrière.



■ Ivry-Port Centre

- Une faible part des ménages fiscaux imposés pour un revenu médian par unité de consommation très éloigné de la moyenne de la ville.
- Une part élevée de ménages d'une personne.
- Peu de diplômés, pour un taux de chômage et une part de personnes en contrats précaires plus élevée que la moyenne de la ville.
- Un parc locatif étendu, précarisé et ancien composé principalement de petits logements.
- 1 personne sur 2 de 15 à 24 ans est active.
- 1 personne sur 3 vit sous le seuil de pauvreté.
- 1 personne sur 3 est d'origine étrangère.



■ Ivry-Port Sud

- Les 3 quarts de la population est en âge d'être actif.
- 1 ménage sur 2 est composé d'une seule personne (surreprésentation des 15-24 ans vivant seuls).
- Un indice de jeunesse élevé lié à la sous-représentation des personnes âgées.
- Une surreprésentation des diplômés du supérieur pour un taux de scolarité des 18-24 ans élevé.
- Un iris qui recense moins de familles avec enfant(s) par rapport à la moyenne de la ville.



➤ PORTRAIT PAR INDICATEURS DU QUARTIER IVRY-PORT

	Ivry-Port Nord	Ivry-Port centre	Ivry-Port Sud	Ivry-sur-Seine	Unités	
<i>Donnée Insee 2016</i>						
Structure démographique	Population IRIS	7	6	4	100	% Population de l'IRIS/ Population totale de la ville
	Population de moins de 20 ans	24	22	20	24	% Population âgée de moins de 20 ans/ Population totale
	Population entre 20 et 65 ans	67	65	75	63	% Population âgées entre 20 et 65 ans
	Population de plus de 65 ans	10	13	6	13	% Population âgée de + de 65 ans/ Population totale
	Population de plus de 75 ans	2	6	2	6	% Population âgée de + de 75 ans/ Population totale
	Taille des ménages	2,0	2,0	1,9	2,2	nbr Population/ Nombre de ménages
	Part des cadres	17	15	17	17	% Personnes de référence du ménage ayant le statut cadre/ Nombre de ménages
	Part des ouvriers	17	16	16	13	% Personnes de référence du ménage ayant le statut ouvrier/ Nombre de ménages
	Part des retraités	15	21	7	19	% Personnes de référence du ménage ayant le statut retraité/ Nombre de ménages
	Part de la population étrangère	34	33	29	23	% Population étrangère/ Population totale
Part ménages d'une personne	52	49	50	42	% Ménage d'une personne/ Nombre de ménages	
Famille/Enfance	Part des familles avec enfant(s)/ménages	31	28	27	35	% Familles avec enfant(s)/ Nombre de ménages
	Part couples avec enfant(s)/familles avec enfant(s)	67	70	65	66	% Couples avec enfant(s)/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/familles avec enfant(s)	33	30	35	34	% Familles monoparentales/Familles avec enfant(s)
	Part familles monoparentales/ménages	10	8	10	12	% Familles monoparentales/Ménages
	Part familles nombreuses/familles avec enfant(s)	18	21	12	20	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de familles
	Part familles nombreuses/ménages	5	5	3	6	% Familles composées de + de 3 enfants/ Nombre de ménages
Jeunes	Indice de jeunesse	1,5	1,4	2,2	1,3	ind Population âgée de moins de 20 ans/ Personnes âgées de plus de 60 ans
	Part des 15-24 ans	16	16	15	14	% Population de 15 à 24 ans/ Population totale
	Part des actifs de 15 à 24 ans	31	51	35	37	% Actifs de 15 à 24 ans/ Population de 15 à 24 ans
	Part des 15-24 ans vivant seuls	31	25	32	17	% Population de 15 à 24 ans vivant seule/ Population de 15 à 24 ans
Séniors	Indice de vieillissement	0,7	0,7	0,5	0,8	ind Population âgée de + de 60 ans/ Personnes âgées de moins de 20 ans
	Part des 80 ou plus	1	4	2	4	% Population âgée de + de 80 ans/ Population totale
	Population de 80 ans ou + vivant seule au domicile	88	80	17	50	% Population de 80 ans ou + vivant seules/ Population de 80 ans ou plus
Logement	Part des femmes de + de 75 ans	2	8	2	8	% Femmes de plus de 75 ans/ Population femme
	Part des logements en propriété	27	20	31	29	% Résidences principales occupées propriétaires/ Nombre de résidences
	Part des personnes propriétaires	32	21	34	30	% Personnes propriétaires/Nombre de résidents
	Part des logements locatifs	71	76	64	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des personnes en logement locatif	66	76	62	68	% Résidences principales occupées locataires/ Nombre de résidences
	Part des logements sociaux	16	30	8	34	% Résidences principales occupées logements sociaux/ Nombre de résidences
Part des personnes en logement social	24	30	11	38	% Personnes en logement sociaux/Nombre de résidents	
Emploi/Activité	Part des actifs	71	76	77	74	% Actifs/ Population totale
	Part des actifs avec emploi	81	80	86	84	% Actifs avec emploi/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux de chômage	19	20	14	16	% Chômeurs/ Actifs de 15 à 64 ans
	Taux d'activité des femmes	68	71	71	72	% Actifs femmes/ Population femme
	Part des salariés	86	86	88	90	% Salariés/Actifs occupés
	Part des non salariés	14	14	12	10	% Non salariés/Actifs occupés
	Part des contrats précaires	12	23	15	15	(CDD, Intérim, contrats aidés, stages)/Actifs
	Part des cadres occupés parmi les actifs en emploi	26	22	24	24	% Nombre de cadres occupés /Actifs occupés
	Part des employés occupés parmi les actifs en emploi	28	26	27	30	% Nombre d'employés occupés /Actifs occupés
Part des ouvriers occupés parmi les actifs en emploi	21	23	17	16	% Nombre d'ouvriers occupés /Actifs occupés	
Formation	Taux de scolarisation des 18-24 ans	76	62	78	66	% Population de 18 à 24 ans scolarisée/ Population de 18 à 24 ans
	Population de 15 ans ou + sans diplôme ou niveau BEPC	38	42	24	33	% Pop de 15 ans ou + sans diplôme/ Pop de 15 ans ou plus non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du baccalauréat	13	12	19	15	% Pop de 15 ans ou + avec un bac / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
	Population de 15 ans ou + diplômée du supérieur	39	32	42	37	% Pop de 15 ans ou + avec un diplôme sup / Pop de 15 ans ou + non scolarisée
Ressources	Part ménages fiscaux imposés	45	46	57	52	% Ménages fiscaux imposés/ Nombre de ménages
	Revenu disponible médian par UC	1055	1373	1561	1472	€
	Taux de pauvreté au seuil de 60 %	49	34	26	28	% 60% du revenu médian selon les UC pour la population
	Part des revenus d'activité	92	89	97	84	% Revenu d'activité/ Revenu disponible
	Part des prestations sociales dans le revenu disponible	8	9	7	8	% Prestations sociales/ Revenu disponible
Part des minima sociaux dans le revenu disponible	3	4	2	3	% Minima sociaux/ Revenu disponible	

NOTES



